Sciences Humaines

## Psychologie de la violence
Des agressions ordinaires aux violences extrêmes

DOSSIER SPÉCIAL 26 PAGES

# SCIENCES HUMAINES

ÉDUCATION

**L'apprentissage,** une voie d'avenir

PHILOSOPHIE

**Antonio Gramsci** Le combat pour l'hégémonie

# Edgar Morin

*« Nous devons apprendre à naviguer dans un océan d'incertitudes »*

L 18925 - 342 S - F: 6,90 € - RD

DOM/S : 7,90 € – BEL/LUX : 7,40€ – CH : 11,90 FS – CAN : 12,99 $CA – D : 8,30 € – ESP/ITA/GR/PORT CONT : 7,9 € – MAR : 79 MAD – TOM : 1050 XPF – TUN : 9,90 TND

WWW.SCIENCESHUMAINES.COM - MENSUEL N° 342S - DÉCEMBRE 2021 - 6,90 €

# « Le débat intellectuel a-t-il encore une place en France ?

Chez votre marchand de journaux

Par téléphone au **03 86 72 07 00**
Retrouvez toutes nos publications
en scannant ce QR code

ÉDITORIAL

# UNE ÉTHIQUE DE LA CURIOSITÉ

Sociologue, anthropologue, philosophe ? Edgar Morin, qui a fêté ses 100 ans cette année, se méfie des étiquettes qui disciplinent l'esprit. « *Je suis un étudiant perpétuel* », précise-t-il. Lecteur de *Sciences Humaines*, il continue de s'en nourrir. Il se documente et prend des notes. En ce moment, il s'interroge sur l'idée de nation. Un siècle de vie, entre affres existentielles et surprises de l'histoire, lui aura enseigné une chose : on n'a jamais fini d'apprendre.

Héloïse Lhérété
Directrice de la rédaction

D'où vient donc une telle soif de connaissances ? La curiosité est fille de l'inquiétude et du désir. C'est une force active, puissante, qui cherche à percer l'inconnu. Tâtonnante, aussi. Elle zigzague, caresse sans toujours creuser, disperse. Longtemps dénigrée (saint Augustin y voyait une entrave à la studiosité), elle n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. On doit à Max Weber d'avoir durablement associé le savant à une « *éthique de la conviction* » : le scientifique se distingue par son respect inconditionnel de la valeur de vérité. E. Morin dessine une autre voie : une éthique de la curiosité. À la figure du sachant, il préfère les gens qui doutent, aiment, explorent, fécondent, changent d'avis, se rendent disponibles aux métamorphoses du réel. La « *poésie de la vie* » plutôt que la conviction qui cadenasse la pensée. La lucidité plutôt que la vérité.

Bien sûr, il faut un peu de méthode pour qu'une telle attitude ne se mue pas en impuissance intellectuelle ou en indécision chronique. C'est tout l'enjeu de son œuvre complexe, qui embrasse les yéyés et les Gilets jaunes. Quitte à évoluer dans un océan d'incertitudes, autant en prendre son parti, nous dit E. Morin. Créer sa voie et vivre par curiosité ; viser simultanément plus de liberté et de perspicacité. Cette leçon mérite attention aujourd'hui. La curiosité est un talisman contre l'obscurantisme, le dogme, l'information partielle ou mensongère, les pensées unilatérales et les idéologies asséchantes.

Dans ce numéro, on pourra suivre les tribulations d'un mammouth en Alaska, croiser des chercheurs financés pour visionner des matchs de foot, se faire petite souris dans le bureau d'une CPE, découvrir les mécanismes de la violence, se familiariser avec Antonio Gramsci ou s'interroger sur le rôle (avantageux) de l'ivresse dans le destin des civilisations. Depuis trente ans, *Sciences Humaines* a choisi de se situer dans ce camp des curieux. De déployer l'éventail des savoirs et des points de vue, pour tous les « étudiants perpétuels ». ■

Qu'est-ce que la science ?
Comment se fabrique-t-elle ?
Quels sont les enjeux aujourd'hui ?

Chez votre marchand de journaux

Par téléphone au **03 86 72 07 00**
Retrouvez toutes nos publications
en scannant ce QR code

SCIENCES HUMAINES

38, rue Rantheaume, BP 256
89004 Auxerre Cedex
**SAS Sciences Humaines communication**
**REPRÉSENTANTE LÉGALE ET DIRECTRICE DE PUBLICATION:** Nadia Latrèche
**DIRECTRICE GÉNÉRALE:** Héloïse Lhérété

**VENTES ET ABONNEMENTS**
03 86 72 07 00 - Bénédicte Marrière - Magaly El Mehdi
Mélina Lanvin - Sylvie Rilliot - Sandra Millet

**RÉDACTION**
**DIRECTRICE DE LA RÉDACTION ET RÉDACTRICE EN CHEF**
Héloïse Lhérété - 03 86 72 17 20
**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT**
Christophe Rymarski - 03 86 72 07 10
**CONSEILLÈRES DE LA RÉDACTION**
Martine Fournier
Martha Zuber
**RÉDACTEURS**
Hugo Albandea - 03 86 72 17 34
Hélène Frouard - 03 86 72 17 31 (cheffe de rubrique Actu)
Nicolas Journet - 03 86 72 07 03 (chef de rubrique Lire)
Maud Navarre - 03 86 72 07 16 (cheffe de rubrique Point sur)
Fabien Trécourt
**SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET RÉVISION**
Renaud Beauval - 03 86 72 17 27
Frédéric Peylet
**DIRECTION ARTISTIQUE**
Isabelle Mouton
**ICONOGRAPHIE**
Hugo Albandea - 03 86 72 17 34
**DOCUMENTATION**
Alexandre Lepême 03 86 72 17 23
**SITE INTERNET**
hugo.albandea@scienceshumaines.fr
**WEBMESTRE:**
steve.chevillard@scienceshumaines.fr

**MARKETING - COMMUNICATION**
Nadia Latreche - 03 86 72 07 08
**PROMOTION/PUBLICITÉ**
Patricia Ballon - 03 86 72 17 28
contact.annonceure@scienceshumaines.fr
**DIFFUSION**
• En kiosque MLP – Contact: À juste titres, Laetitia Canole: 04 88 15 12 45
Titre modifiable sur le portail-diffuseurs: www.direct-editeurs.fr

**LIVRES DES ÉDITIONS SCIENCES HUMAINES**
Agathe Guillot: agathe.guillot@scienceshumaines.fr
Patricia Ballon: 03 86 72 17 28

**SERVICES ADMINISTRATIFS**
**RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
Annick Total - 03 86 72 17 21
**COMPTABILITÉ**
Ophélie Keskas - 03 86 72 07 02
Sandra Millet - 03 86 72 17 38
**IMPRESSION**
Imprimerie SIEP
ZA Les Marchais - 77590 Bois-le-Roi
Origine du papier: Suisse
Taux de fibres recyclées: 63 %
Certification: PEFC
« Impact sur l'eau »: Ptot 0.010 kg/t
**CONCEPTION GRAPHIQUE ET CONCEPTION DE LA COUVERTURE:**
Isabelle Mouton
Couverture: © Catherine Gugelmann/Opale/Bridgeman

Titres et chapôs sont de la rédaction.
Commission paritaire: 0522 D 81596
ISSN: 0996-6994
Dépôt légal à parution.
Un encart « Les Restaurants du Cœur » est posé sur une partie des abonnés France.

# Sommaire

Mensuel - N° 342 - Décembre 2021 - 6,90 €

**8 à 19 ACTUALITÉ**

**Enquête** - Les CPE au cœur de la vie scolaire
**Éducation** - « Accueillons les langues des élèves migrants »

**20 à 25 POINT SUR...**

L'apprentissage, une voie d'avenir

**26 à 31 ENTRETIEN**

**Edgar Morin** - « Nous devons apprendre à naviguer dans un océan d'incertitudes »

Vincent Gerbet/Hans Lucas/AFP

**32 à 57 DOSSIER**

Psychologie de la violence

COORDONNÉ PAR MAUD NAVARRE

34 Aux origines de l'agressivité
LAURENT BÈGUE-SHANKLAND

38 Points de repère
Trois expériences fondatrices
LAURENT BÈGUE-SHANKLAND ET MAUD NAVARRE

40 Les violences éducatives d'hier à aujourd'hui
BÉATRICE KAMMERER

44 Rages adolescentes
DAVID LE BRETON

48 Qu'est-ce que la violence psychologique ?
YVANE WIART

52 Comment mieux protéger les femmes ?
JUSTINE CANONNE

56 Peut-on expliquer les crimes de masse ?
NICOLAS JOURNET

Au sommaire du prochain numéro (en kiosques le 16 décembre

**Qu'est-ce que la vie ?**

Flora Garenz/ Hans Lucas/AFP Forum

Stefano Bianchetti/Corbis/Getty

**58 à 61 RÉFÉRENCE**

Antonio Gramsci
Le combat pour l'hégémonie

**62 LIRE** Livre du mois, livres

Un encart « Sciences Humaines » est broché sur une partie des magazines.

NICOLAS JOURNET

## Culture et enseignement : éclectisme ou hiérarchie ?

**À propos de « Les profs de fac : ascétiques ou hédonistes ? », publié dans notre mensuel n° 340, octobre 2021, nous avons reçu ce commentaire de Jean-Michel Esi :**

*En tant qu'enseignant dans le supérieur, je me permets de réagir à ce résumé d'une enquête par ailleurs intéressante. À la question* « Quel rapport entretiennent les enseignants des universités avec la culture ? », *Emmanuelle Picaud répond d'emblée :* « Contrairement aux idées reçues, ils ne sont pas tous amateurs de Mozart ou lecteurs avisés du dernier prix Nobel. Leurs goûts refléteraient davantage ceux de la classe sociale dont ils sont issus. » *Pardonnons à l'auteure le leitmotiv des idées reçues : ne serait-ce qu'en regardant autour de soi, on commence à savoir que même les plus diplômés n'écoutent pas que du Mozart. Rappelons cependant que les classes dites populaires emploient encore l'expression «grande musique» pour qualifier celle de Mozart. C'est dire, comme le soulignait Bernard Lahire en 2004,* (La Culture des individus)*, que le sentiment confus d'une hiérarchie subsiste dans les esprits. En dénonçant les effets de domination symbolique de cette hiérarchie, Pierre Bourdieu et surtout ses émules l'ont vidée de son sens et réduite au rôle d'outil de distinction sociale. Je soutiens pour ma part la thèse que l'égalisation des productions culturelles, loin d'être une libération, est un effet mécanique du développement du capitalisme, réduisant la valeur de la culture à celle de son marché.*

*Pour ma part, j'ai l'idée que si les goûts des enseignants reflètent ceux du milieu dont ils sont issus, c'est plutôt le signe que, du primaire jusqu'à l'université, l'enseignement ne remplit plus l'une de ses missions, qui est justement de délivrer les individus de leur origine sociale. C'est du moins ce que beaucoup de parents en attendent. Que des enseignants alimentent leurs cours avec la «culture juvénile de leurs élèves», jeux vidéo compris, me semble très discutable. L'expérience me dit que le cours sera apprécié, jugé sympa et facile. Mais l'école, le lycée, l'université sont parfois les seuls lieux où les élèves ont l'occasion de découvrir d'autres mondes, une autre langue, d'autres tournures d'esprit que ceux de leur âge et de leur milieu. Il me faudrait davantage de mots pour expliquer pourquoi une hiérarchie des produits et des goûts est plutôt une bonne chose. Je me limiterai à dire que je reçois jusqu'à dix ans plus tard des courriers me remerciant d'avoir signalé l'existence de France Culture ou du film* Les Enfants du paradis *à mes étudiants. Et si j'ai pris la peine de vous écrire, c'est que* Sciences Humaines *s'abstient prudemment de soulever ce débat.* ■

**JEAN-MICHEL ESI**

Même si, en l'occurrence, *Sciences Humaines* ne prétendait rien d'autre que rendre compte d'une enquête sur les préférences des enseignants du supérieur, les débats autour de la légitimation des cultures populaires ont été plus d'une fois abordés dans nos pages. Puisque vous évoquez la thèse de Bernard Lahire, nous avons souvent fait écho à ses travaux, de même qu'à ceux de Dominique Pasquier sur la culture des lycéens et lycéennes (voir « Culture : une crise des transmissions », *Les Grands Dossiers des sciences humaines*, n° 4, 2006). Allant dans votre sens, nous écrivions en 2004, à propos de B. Lahire : *« Il invite aussi bien les prophètes du "tout se vaut" que les critiques de la décadence à se pencher sur les faits, et à considérer que la hiérarchie culturelle a encore de beaux jours devant elle : c'est une religion à laquelle on se soumet sans nécessairement la pratiquer »* (« Tous les goûts sont dans la culture », *Sciences Humaines*, n° 148, avril 2004). De manière plus récente, Louis Gabrysiak (auteur de l'article source de celui que vous commentez), tout en relevant l'éclectisme des goûts des universitaires, fait aussi cette remarque : *« L'université, en tant que lieu d'expression de la culture classique et bourgeoise, est tout autant un espace attractif, voire émancipateur pour les universitaires issus de milieux plus modestes voyant dans leur intégration une opportunité en matière d'ascension et d'anoblissement. Bien que les origines populaires impliquent souvent une plus grande distance à la culture classique, avec son lot de violence symbolique et d'inhibition, des enseignant/e/s-chercheur/e/s, notamment en lettres et sciences humaines, semblent avoir trouvé dans la découverte de la "grande culture" un outil d'émancipation par rapport à leur milieu d'origine et la possibilité d'engager des études longues puis une carrière universitaire. »* ■ **N.J.**

**ÉCRIVEZ-NOUS**

**Vous souhaitez réagir à ce numéro, contacter un journaliste ou soulever un débat ?**

**Écrivez-nous à l'adresse suivante :**
**nicolas.journet@scienceshumaines.fr**

# Les CPE, au cœur de la vie scolaire

Les conseillers principaux d'éducation sont mal connus. Descendants du surveillant général, ils sont pourtant un pivot de la vie des collèges et lycées. *Sciences Humaines* est allé dans un collège de Seine-Saint-Denis découvrir ce métier.

Mal à l'aise, les trois collégiens ont les yeux baissés. Leur enseignante de français est furieuse. *«Ce n'est pas parce que je suis nouvelle que vous devez vous comporter de cette façon.»* *«De quelle façon ?»* tente l'un des trois. *«Vous vous levez en cours sans permission et vous vous adressez à moi de façon insolente. On ne peut pas travailler dans ces conditions.»* Assise à son bureau, la conseillère principale d'éducation prend le relais : *«On s'est dit que vous étiez des jeunes gens raisonnables. Alors on ne va pas partir immédiatement sur des sanctions. Mais il faut que vous vous comportiez autrement.»* Elle, c'est la conseillère principale d'éducation, Gwenaëlle. Elle nous accueille ce lundi matin dans un collège de Seine-Saint-Denis. Un établissement de 600 élèves, *«ni facile ni difficile, plutôt hétérogène»*, selon ses propres mots.

## Un rôle pivot

Malgré *La Vie scolaire*, le film du slameur Grand Corps Malade sorti en 2019, ou le témoignage en 2018 de Thierry Gaudin, CPE en zone sensible (*Égaré ! Conseiller principal d'éducation, année zéro,* éd. Stock), le métier de conseiller principal d'éducation est mal connu du grand public. Beaucoup d'élèves traversent leur scolarité sans le croiser. Et la recherche a mis du temps à s'y pencher. Si les CPE sont restés longtemps dans l'ombre, c'est peut-être qu'ils sont peu nombreux (environ 12 000 en France, en poste dans les collèges et lycées). Mais c'est aussi parce que leur rôle est difficile à définir. Pour le ministère de l'Éducation nationale, le CPE s'assure *«du bon déroulement de la vie scolaire et contribue à placer les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissage»*. Gwenaëlle traduit : *«Notre rôle, c'est de faire en sorte que les élèves puissent vivre ensemble dans de bonnes conditions. Et donc respectent les règles communes.»* Vaste programme ! Au quotidien, il se traduit par un nombre de tâches de plus en plus important. Après l'accueil des élèves à l'entrée du collège, et la vérification des retards et absences, Gwenaëlle s'installe à son bureau. *«Parfois le téléphone sonne tout le temps, et la porte s'ouvre sans arrêt»*, explique-t-elle. Effectivement, des visages s'affichent régulièrement derrière la vitre. Un élève vérifie sur la pointe des pieds si elle est là ou pas avant de frapper à la porte : il cherche son carnet de correspondance, égaré. Un enseignant entre, inquiet de n'avoir personne dans son cours – il a oublié que c'était la photo de classe. Le professeur principal des trois adolescents reçus un peu plus tôt a rendez-vous pour faire le bilan de l'entretien. La polyvalence de la fonction est d'ailleurs plébiscitée par de nombreux CPE. Gwenaëlle confirme : *«Quand j'arrive le matin, je ne sais jamais à quoi va ressembler ma journée et c'est aussi ce qui me plaît dans ce travail !»*

## La montée en puissance du cyberharcèlement

11 heures. Gwenaëlle part rejoindre le chef d'établissement pour une rencontre délicate avec une famille : leur enfant, victime de harcèlement dans son ancien collège, vient d'arriver dans l'établissement. Dans la salle des profs, à l'étage, deux enseignantes de français bavardent devant leur ordinateur. L'une d'elles accepte de parler du rôle de la CPE : *«C'est un pilier de l'établissement ! Elle est notre interlocutrice privilégiée pour tous les problèmes qu'on a en classe. Elle connaît très bien les familles, les élèves. Elle permet aussi d'éviter les confrontations frontales et de dénouer les conflits.»* Retour au rez-de-chaussée auprès de Gwenaëlle, qui a terminé son entretien. *«Nous avons peu de problèmes de violence physique»*, explique-t-elle. En revanche, *«le gros problème actuel, c'est le cyberharcèlement. Dans 15 jours d'ailleurs j'organise l'intervention d'un éducateur et d'une sociologue, sur les "relations entre pairs"*, une manière pudique de parler des rapports entre filles et garçons. *Ces tensions liées à l'usage des réseaux se sont accrues depuis une dizaine d'années, et encore plus depuis le confinement. Beaucoup de conflits y prennent leur racine.»* Comment a-t-elle connaissance de ces harcèlements qui se déroulent dans le secret

# Les CPE, au cœur de la vie scolaire

Les conseillers principaux d'éducation sont mal connus. Descendants du surveillant général, ils sont pourtant un pivot de la vie des collèges et lycées. *Sciences Humaines* est allé dans un collège de Seine-Saint-Denis découvrir ce métier.

Mal à l'aise, les trois collégiens ont les yeux baissés. Leur enseignante de français est furieuse. *« Ce n'est pas parce que je suis nouvelle que vous devez vous comporter de cette façon. »* *« De quelle façon ? »* tente l'un des trois. *« Vous vous levez en cours sans permission et vous vous adressez à moi de façon insolente. On ne peut pas travailler dans ces conditions. »* Assise à son bureau, la conseillère principale d'éducation prend le relais : *« On s'est dit que vous étiez des jeunes gens raisonnables. Alors on ne va pas partir immédiatement sur des sanctions. Mais il faut que vous vous comportiez autrement. »* Elle, c'est la conseillère principale d'éducation, Gwenaëlle. Elle nous accueille ce lundi matin dans un collège de Seine-Saint-Denis. Un établissement de 600 élèves, *« ni facile ni difficile, plutôt hétérogène »*, selon ses propres mots.

## Un rôle pivot

Malgré *La Vie scolaire*, le film du slameur Grand Corps Malade sorti en 2019, ou le témoignage en 2018 de Thierry Gaudin, CPE en zone sensible (*Égaré ! Conseiller principal d'éducation, année zéro,* éd. Stock), le métier de conseiller principal d'éducation est mal connu du grand public. Beaucoup d'élèves traversent leur scolarité sans le croiser. Et la recherche a mis du temps à s'y pencher. Si les CPE sont restés longtemps dans l'ombre, c'est peut-être qu'ils sont peu nombreux (environ 12 000 en France, en poste dans les collèges et lycées). Mais c'est aussi parce que leur rôle est difficile à définir. Pour le ministère de l'Éducation nationale, le CPE s'assure *« du bon déroulement de la vie scolaire et contribue à placer les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissage »*. Gwenaëlle traduit : *« Notre rôle, c'est de faire en sorte que les élèves puissent vivre ensemble dans de bonnes conditions. Et donc respectent les règles communes. »* Vaste programme ! Au quotidien, il se traduit par un nombre de tâches de plus en plus important. Après l'accueil des élèves à l'entrée du collège, et la vérification des retards et absences, Gwenaëlle s'installe à son bureau. *« Parfois le téléphone sonne tout le temps, et la porte s'ouvre sans arrêt »*, explique-t-elle. Effectivement, des visages s'affichent régulièrement derrière la vitre. Un élève vérifie sur la pointe des pieds si elle est là ou pas avant de frapper à la porte : il cherche son carnet de correspondance, égaré. Un enseignant entre, inquiet de n'avoir personne dans son cours – il a oublié que c'était la photo de classe. Le professeur principal des trois adolescents reçus un peu plus tôt a rendez-vous pour faire le bilan de l'entretien. La polyvalence de la fonction est d'ailleurs plébiscitée par de nombreux CPE. Gwenaëlle confirme : *« Quand j'arrive le matin, je ne sais jamais à quoi va ressembler ma journée et c'est aussi ce qui me plaît dans ce travail ! »*

## La montée en puissance du cyberharcèlement

11 heures. Gwenaëlle part rejoindre le chef d'établissement pour une rencontre délicate avec une famille : leur enfant, victime de harcèlement dans son ancien collège, vient d'arriver dans l'établissement. Dans la salle des profs, à l'étage, deux enseignantes de français bavardent devant leur ordinateur. L'une d'elles accepte de parler du rôle de la CPE : *« C'est un pilier de l'établissement ! Elle est notre interlocutrice privilégiée pour tous les problèmes qu'on a en classe. Elle connaît très bien les familles, les élèves. Elle permet aussi d'éviter les confrontations frontales et de dénouer les conflits. »* Retour au rez-de-chaussée auprès de Gwenaëlle, qui a terminé son entretien. *« Nous avons peu de problèmes de violence physique »*, explique-t-elle. En revanche, *« le gros problème actuel, c'est le cyberharcèlement. Dans 15 jours d'ailleurs j'organise l'intervention d'un éducateur et d'une sociologue, sur les "relations entre pairs"*, une manière pudique de parler des rapports entre filles et garçons. *Ces tensions liées à l'usage des réseaux se sont accrues depuis une dizaine d'années, et encore plus depuis le confinement. Beaucoup de conflits y prennent leur racine. »* Comment a-t-elle connaissance de ces harcèlements qui se déroulent dans le secret

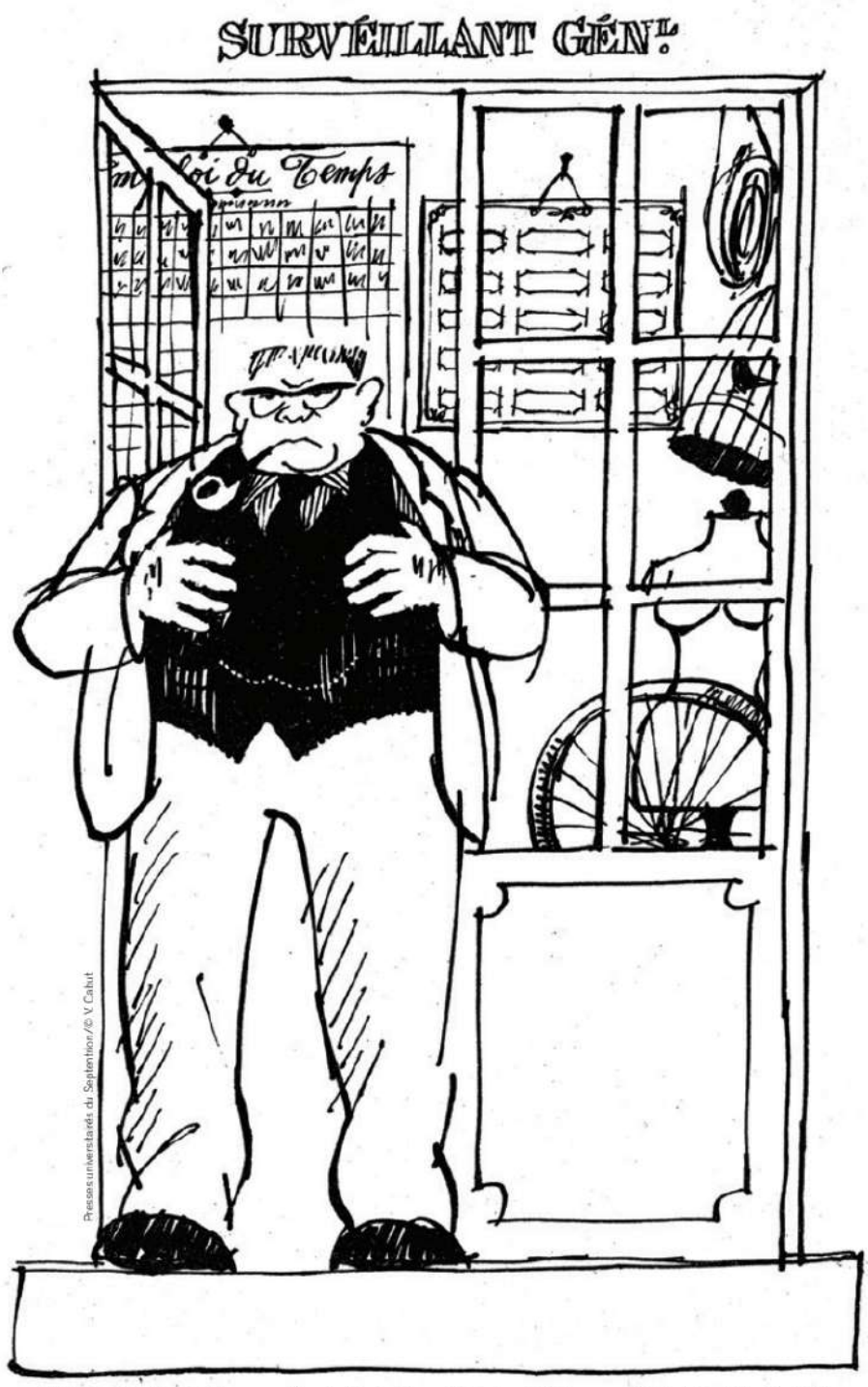


***Entre 1847 et 1970, le surveillant général, ancêtre des CPE, assurait l'ordre et la discipline dans les établissements scolaires.***

des téléphones portables des élèves ? *« C'est grâce au lien de confiance que nous avons établi avec les élèves. Et les assistants d'éducation nous font remonter les problèmes. Par chance, j'ai une équipe très compétente. »* Cette équipe de « pions » qu'elle chapeaute *« est indispensable »*. Elle connaît d'autant mieux leur métier qu'elle l'a elle-même exercé lorsqu'elle était jeune, comme de nombreux CPE. Le conseiller principal d'éducation serait-il alors le responsable de l'autorité au collège ?

## De l'autorité sans autoritarisme

L'historienne Christine Focqueroy-Simonnet, dont l'ouvrage *Les Surveillants généraux (1847-1973). Entre figures littéraires et profils historiques* vient de paraître aux Presses universitaires du Septentrion, éclaire cette dimension en revenant sur la genèse de cette profession spécifiquement française. *« Dès la structuration de notre enseignement secondaire par Napoléon,* explique-t-elle au téléphone, *on a distingué instruction et éducation : d'un côté, des enseignants dispensent leur savoir du haut de leur chaire. De l'autre, le surveillant général, qui dirige les maîtres d'étude, assure la discipline. Cet ancêtre du CPE né officiellement en 1847 gère deux dimensions essentielles de l'enseignement secondaire du 19e siècle, l'internat et les études. »* Un mot d'ordre pour ce « surgé » : assurer l'ordre en se faisant craindre des élèves. Les documents d'archives analysés par l'historienne en attestent : *« Par exemple, une surveillante générale modèle pour l'administration, se voit reprocher, encore en 1943, d'être trop aimée par les élèves. »* Les représentations du surveillant général, de Jules Vallès à Cabu, dessinent un profil homogène de garde-chiourme, *« le personnage historique apparaissant plus nuancé »*, précise l'historienne. Dans les années 1950-1960, le refus de l'autoritarisme, la massification de l'enseignement, les courants d'éducation nouvelle, l'effervescence associative et la mobilisation des surveillants généraux eux-mêmes ont eu raison de cette orientation. En 1970, le surveillant général laisse place au conseiller principal d'éducation. Désormais le rôle de surveillance s'exerce bien différemment : *« Je suis une figure d'autorité, mais il s'agit de le faire avec intelligence,* précise Gwenaëlle. *Par exemple, si nous prononçons une exclusion, il faut que ça ait un sens,* ▶

*qu'on en parle avec l'élève. Sinon quand il revient le lendemain ou huit jours plus tard, la situation n'a pas changé.»*

Le tournant de 1970 a ainsi mis l'accent sur la dimension de conseil – d'où l'appellation «conseiller principal d'éducation». Conseil pour les enseignants, pour l'équipe de direction, mais aussi pour les élèves: *«J'en vois qui viennent deux, trois fois par jour pour me poser une question. Je sais bien dans ce cas que ce n'est pas la question qui compte, c'est le contact. Mais il faut faire attention à ne pas rentrer dans l'affectif, et à toujours travailler avec les parents.»* Des parents d'ailleurs qui la sollicitent de plus en plus: *«Autrefois, ce qui se passait à la maison restait à la maison. Aujourd'hui certains parents sont dépassés par les problèmes des ados, et me demandent de l'aide.»* Gwenaëlle précise immédiatement: *«Mais je suis aussi là pour les élèves qui vont bien.»* Organiser les élections des délégués de classe, construire avec une association locale un temps d'accueil pour faire les devoirs, ou encore porter avec les élèves volontaires un projet d'écodéveloppement, *«les élèves sont en demande, mais je n'ai malheureusement pas le temps d'y passer autant de temps que je le voudrais»*. Et encore, *«il y a des collèges disons… plus compliqués, où on travaille dans l'urgence au quotidien sans avoir le temps de faire du travail de fond. Ce n'est pas mon cas ici.»* Elle est d'ailleurs fière du label «écodéveloppement» qui a été accordé, suite à cette mobilisation. Enfin, elle gère aussi des difficultés sociales: *«Pendant le confinement par exemple, nous avons organisé des paniers-repas, que les élèves venaient chercher. C'était pour certains le seul repas de la journée.»*

## Un métier multitâche

Pour Maeva Bismuth, CPE et représentante syndicale du SNES-FSU, contactée par téléphone, cette polyvalence du métier en fait à la fois la richesse et la vulnérabilité: *«Quand il manque des personnels (direction, infirmière, assistante sociale, etc.), c'est le CPE qui fait tampon, dans un contexte où les effectifs d'élèves ne cessent d'augmenter. Mais cela se fait au détriment de ses missions et de son cœur de métier, à savoir le suivi des élèves.»* Ce qui peut brouiller l'identité professionnelle du CPE: *«Avec la multiplication des tâches administratives et l'évolution des politiques éducatives, il pourrait être tentant d'associer le CPE à l'équipe de direction, qu'il conseille. Pourtant le CPE appartient bien à l'équipe pédagogique.»*

◆

***Quand j'arrive le matin, je ne sais jamais à quoi va ressembler ma journée.***

◆

Comme les enseignants, les CPE se forment en effet en suivant un master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation» (MEEF). Leur concours est même l'un des plus difficiles de l'enseignement secondaire. En 2021, seul 1 candidat sur 20 avait réussi (1 sur 10 si on ne compte que les candidats s'étant effectivement présentés aux épreuves).

### Pour aller plus loin

- **Christine Focquenoy Simonnet,** ***Les Surveillants généraux (1847-1970). Entre figures littéraires et profils historiques,*** **Presses universitaires du Septentrion, 2021.**
- **Dossier, «Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionalités», *Carrefours de l'éducation*, 2020/1.**

Clotilde Noizillier, présidente de l'Association nationale des CPE, jointe elle aussi par téléphone, est plus nuancée sur le danger de ce glissement. *«Certains CPE en poste ne sont pas opposés au fait d'appartenir à l'équipe de direction que nous disons "élargie"*, explique-t-elle. *Ils y voient une opportunité de gagner en compétences.»* Elle souligne que le changement vers un poste de direction est d'ailleurs une des rares évolutions de carrière possibles pour les CPE. Et précise: *«En raison de la multiplicité des tâches quotidiennes, variables d'un établissement à l'autre, pas un seul CPE en poste n'exerce au fond le même métier, ce qui génère une richesse de pratiques professionnelles à ne pas négliger et à valoriser.»*

Il est midi. Gwenaëlle a disparu. Elle revient un moment plus tard, le visage fermé. *«Un problème avec un de nos élèves»*, dit-elle rapidement, sans entrer dans les détails. Un signalement a été fait en urgence. Ses dix-huit années d'expérience l'aident-elles à affronter ces situations? *«Quand il y a des moments difficiles, ça me poursuit lorsque je rentre chez moi. J'ai besoin d'en parler. La dernière fois, c'était l'un de nos élèves qui s'est retrouvé à la rue. On lui a trouvé un hébergement d'urgence. Mais le soir je l'imaginais seul dans le foyer, c'est dur.»*

Gwenaëlle se remet à son bureau. Elle prend son téléphone pour confirmer avec une maman un rendez-vous prévu l'après-midi, suite aux difficultés de comportement d'un élève: *«Nous voulons mettre en place avec lui une fiche de suivi pour l'aider à reprendre pied et ça se fait avec la famille.»* Le téléphone sonne dans le vide. *«Elle ne viendra pas»*, conclut Gwenaëlle. Le créneau horaire qui vient de se libérer servira à écluser les dossiers entassés sur le bureau. Mais déjà un élève s'approche. Sur la porte, il peut y lire ces mots qui résument poétiquement le rôle de ce lieu si particulier: «Bureau de la vie scolaire». ■

**Hélène Frouard**

ÉDUCATION

**TROIS QUESTIONS À ANNE-SOPHIE CAYET**

# « Accueillons les langues des élèves migrants »

Comment aider l'école à mieux inclure les élèves allophones migrants ? La chercheuse Anne-Sophie Cayet a présenté au festival « Allez Savoir ! » ses ateliers d'inspiration philosophique.

DR

**ANNE-SOPHIE CAYET**
***Enseignante de français langue étrangère (FLE) à l'université Aix-Marseille, docteure en didactique des langues et des cultures. Sa thèse a reçu en 2021 le prix de l'Association internationale pour la recherche interculturelle.***

**Votre thèse était une recherche-action menée avec des adolescents allophones, basée sur des ateliers philosophiques. Pourquoi avoir pris cette direction ?**

Tout repose sur mon expérience pendant dix années d'enseignante de français dans le secondaire avec des adolescents migrants. Ces élèves allophones* étaient accueillis dans ce qu'on appelle aujourd'hui les UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants). L'institution leur demandait d'intégrer le système scolaire classique en moins de douze mois, en se focalisant sur les disciplines scolaires. Or j'ai constaté une grande souffrance chez ces élèves, qui sont dans des situations personnelles souvent compliquées, sans parler des traumatismes subis. De mon côté, j'étais en difficulté sur le plan didactique. L'inclusion, c'est-à-dire l'adaptation de l'institution à la réalité de ces jeunes, existe dans les textes mais n'est pas effective. Ma thèse a consisté à faire le choix d'une approche pédagogique interculturelle, en accueillant notamment les langues de ces élèves.

**Quel processus pédagogique avez-vous imaginé ?**

Je suis revenue aux fondamentaux de l'éducation interculturelle, en sortant de la logique de simple comparaison des cultures pour essayer de faire naître une pensée commune coconstruite, à partir de la performativité du langage, sa capacité à faire exister des réalités. Je me suis inspirée notamment du didacticien de la philosophie Michel Tozzi. Concrètement, je pars de mots qui sont des concepts philosophiques comme le bonheur, la liberté, etc. Les élèves investissent ces mots d'abord par la traduction, puis par la médiation graphique ou écrite (dessins ou nuages de mots) : le concept s'enrichit ainsi de façon dynamique du vécu et des langues de chacun. Suit un tour de table pour commenter les productions, la réalisation d'une carte mentale commune et l'approfondissement de deux grandes questions qui ont émergé de ce travail. Il ne s'agit pas d'un cours de philosophie traditionnel mais plutôt d'une démarche qui nourrit une réflexion à partir des parcours personnels et socioculturels. Elle permet de développer des compétences réflexives, interprétatives mais aussi d'améliorer l'expression orale et la posture éthique dans la discussion.

**Vous êtes intervenue dans le festival de l'EHESS « Allez savoir ! » qui a tenu sa deuxième édition à Marseille, avec pour thème « Tout migre ? ». Quel était l'objectif ?**

Le festival a développé un partenariat avec le rectorat de Marseille pour renforcer l'ouverture vers les scolaires. Il s'agissait de créer une communauté de recherche avec des jeunes au sein d'une plus grande communauté de recherche, celle des chercheurs. Deux forums sur le mot « migrer » ont été menés avec des lycéens et collégiens, dont des allophones, et des étudiants internationaux. Une plénière a permis ensuite un dialogue interculturel et intergénérationnel. L'idée étant toujours de créer des résonances entre expériences socioculturelle, langagière et réflexion philosophique. Une jeune Népalaise a par exemple expliqué que la traduction de « migrer » dans sa langue contenait aussi l'idée de disparition. Cela montre comment chaque mot contient sa part d'universalité et de subjectivité. Accueillir la diversité des langues *via* des dispositifs pédagogiques permet l'enrichissement individuel, l'élargissement des horizons par une véritable rencontre entre élèves, mais aussi entre enseignants et élèves. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE DE COPPET

## Mot-clé

**ALLOPHONE**

Un élève allophone est un élève nouvellement arrivé en France, qui a pour langue première une autre langue que le français.

# COMMUNICATION

## Comment dit-on **dinosaure en zoulou ?**

Difficile de traduire des articles scientifiques en zoulou, en yoruba ou en haoussa. Tout simplement parce que de nombreux termes techniques n'ont jamais été forgés dans ces langues pourtant très parlées en Afrique. Ainsi le zoulou est obligé d'utiliser un mot anglais pour désigner le dinosaure, et confond bactérie et virus sous la même dénomination. Un appel à projet intitulé « *Decolonise science* » a donc été lancé par l'association Masakhane, soutenue par diverses institutions : 180 articles écrits en anglais et dont le premier auteur est africain vont être traduits dans les six langues retenues (zoulou, sotho du nord, yoruba, haoussa, luganda, amharique) comptant au total près de 100 millions de locuteurs. Des glossaires de termes scientifiques manquants seront constitués en forgeant autant que possible des mots qui résonnent dans leur langue originelle. ■

**Hélène Frouard**

**Shamini Bundell et Benjamin Thompson**, « What's the isiZulu for dinosaur? How science neglected African languages », podcast, *Nature*, 18 août 2021.

## La communication politique par la négative

Owen Franken/Getty

***Ronald Reegan lors d'un meeting en Indiana pendant la campagne présidentielle de 1976.***

Pour gagner une élection, on peut tenter de défendre son programme… ou à l'inverse chercher à discréditer ses adversaires politiques. Une stratégie utilisée dès l'entre-deux-guerres, la diabolisation de l'adversaire connaissant alors un succès grandissant en France dans les affiches de propagande. L'une des plus célèbres est celle de l'homme au couteau entre les dents, destinée à mobiliser contre le bolchevisme. Avec l'apparition de la télévision, cette communication négative se retrouve dans les spots de campagne comme en 1984 quand Ronald Reagan suggère que le candidat démocrate n'est pas assez vigilant face à la menace soviétique (symbolisée par un ours). Depuis les années 2000, les candidats optent pour des contenus sponsorisés sur Google ou des vidéos virales sur Twitter. En 2017, les équipes de Marine Le Pen diffusent massivement le hashtag « Ali Juppé », accusant Alain Juppé de transiger avec le fondamentalisme islamiste. La popularité grandissante d'Emmanuel Macron pousse ensuite la candidate d'extrême droite à se concentrer sur la critique du banquier. Le candidat d'En marche lui renvoie l'image de l'héritière en contradiction avec son autoproclamation de représentante du peuple. ■

**Florine Galéron**

**Pierre Lefébure (coord.)**, « La communication politique négative en campagne présidentielle », *Questions de communication*, n° 38, 2021.

## **Les émojis,** un nouveau langage

**Vous venez de poster une photo sur Facebook. Immédiatement une icône qui sourit apparaît. Aucun doute, un de vos « amis » apprécie. Si le sens des émojis semble évident et universel, les linguistes ont montré que ces signes sont calqués sur nos attitudes physiques lors des conversations, et ont donc un fort ancrage culturel. Une récente étude portant sur des millions de tweets originaires de 30 pays différents propose pour la première fois une analyse quantitative et typologique des émojis selon les pays. Pour Pierre Halté, maître de conférences en sciences du langage à l'université Paris-V (et qui n'a pas participé à l'étude), ce travail est ainsi l'un des premiers à apporter une telle typologie. Il participe d'un champ de recherche en plein essor sur l'usage de ces signes à la frontière entre l'écrit et l'image.** ■ **H.F.**

**Mayank Kejriwal *et al.***, « An empirical study of emoji usage on Twitter in linguistic and national contexts », *Online Social Networks and Media*, n° 24, juillet 2021.

# **La voix de maman** soulage les prématurés

Chaque année, dans le monde, naissent 15 millions de bébés avant leurs 37 semaines de gestation. Pris en charge en néonatalogie, ces prématurés subissent des interventions médicales nécessaires à leur survie (intubation, sondes alimentaires, etc.) qui peuvent être douloureuses. Dans une étude conduite sur vingt de ces enfants nés à l'hôpital d'Aoste en Italie, une équipe de l'université de Genève pilotée par la chercheuse Manuela Filippa a mis en évidence ce qui pourrait être une solution antalgique 100 % naturelle : la voix de la mère. Après chaque naissance, l'expérience a été conduite sur trois jours lors de la prise de sang du matin au talon : les mamans étaient présentes deux jours sur les trois. Durant ces deux jours, elles devaient, dans un ordre aléatoire, parler à leur nourrisson ou lui chanter une mélodie. Les enfants étaient filmés. Leurs réactions après la piqûre étaient notées à partir des images par des professionnels formés à l'échelle de douleur Pipp qui établit une grille de codage du ressenti douloureux en s'appuyant sur les expressions du visage et certains paramètres physiologiques (dont les battements cardiaques). Qu'elle soit parlée ou chantée, la voix maternelle, à chaque fois, était associée à un effet apaisant, plus marqué encore avec la parole. Un prélèvement indolore de salive réalisé en parallèle a aussi montré que, chez les bébés, le taux d'ocytocine (une hormone régulant le stress) augmentait à l'écoute de la voix parlée. Si la petite taille de la cohorte empêche de conclure trop vite, d'autres études déjà programmées vont chercher à mieux comprendre le lien entre vocalisation, niveau d'ocytocine et perception de la douleur. ■

**Olivier Voiseux**

**Manuela Filippa *et al.*,** « Maternal speech decreases pain scores and increases oxytocin levels in preterm infants during painful procedures », *Scientific Reports*, vol. XI, n° 1, 27 août 2021.

NOUVEAUTÉ

Apprendre à penser avec Platon et Aristote.

Retrouvez tous nos ouvrages en scannant ce QRcode

Par téléphone au **03 86 72 07 00**
Sur Internet **editions.scienceshumaines.com**

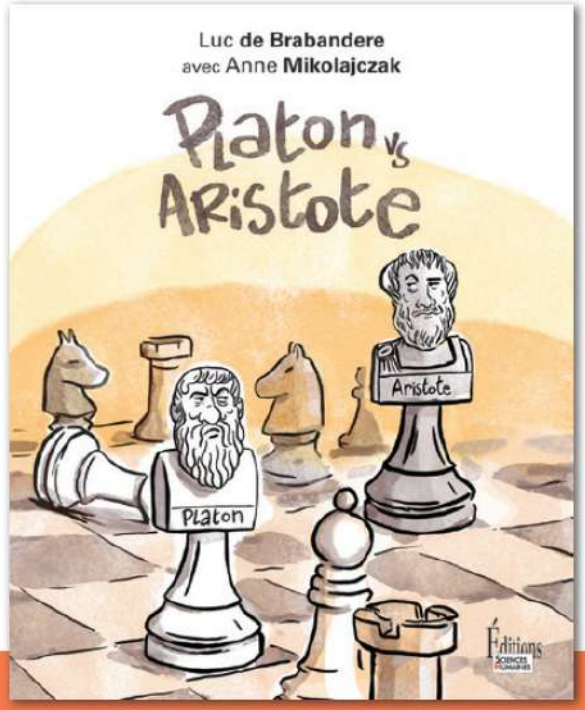


ISBN : 978-2-36106-699-4
160 pages - 22.00€

# GÉOGRAPHIE

## **Airbnb** à la carte

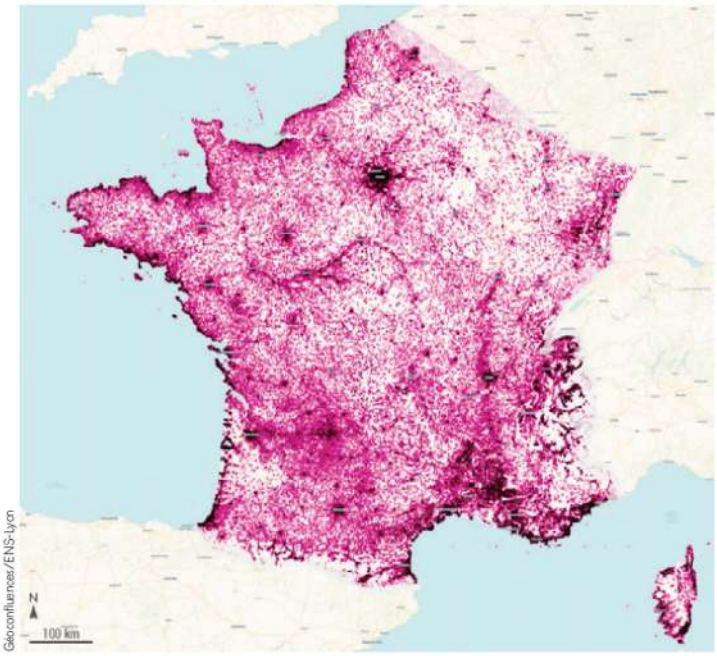


*Carte des annonces Airbnb en France métropolitaine de décembre 2020 à mars 2021.*

Une cartographie précise de l'implantation du géant Airbnb en France a été réalisée grâce au travail de recension des annonces de la plateforme en ligne, effectué par Vincent Aulnay. La carte commentée par le géographe Victor Pagniol permet de mieux comprendre les logiques de territorialisation de l'entreprise. Avec plus de 600 000 annonces en ligne, la France est le deuxième pays, derrière les États-Unis, à avoir recours à Airbnb ; une implantation grandissante qui n'est pas sans conséquence sur les populations qui vivent dans les territoires concernés, notamment en termes d'accès au logement. La cartographie d'Airbnb suit celle du tourisme : sans surprise, les littoraux, stations de montagne et métropoles, c'est-à-dire les territoires les plus attractifs, sont ceux où le nombre d'annonces publiées est le plus important. Airbnb propose ainsi majoritairement des logements dans des espaces urbains, à destination des populations urbaines. En cela, la plateforme n'innove pas par rapport au schéma classique du tourisme. ■

**CHLOÉ REBILLARD**

**Victor Piganiol et Vincent Aulnay**, « Carte à la une : la France d'Airbnb », *Géoconfluences*, 26 mai 2021.

## **33% de ruraux** en France

Le nombre de ruraux aurait récemment explosé, si l'on en croit les derniers chiffres de l'Insee : on serait ainsi passé brutalement de 20 % de ruraux à 33 %. En réalité, la hausse est simplement due à une révision fin 2020 des critères de l'Institut pour définir un espace rural. Depuis 1996, l'Insee définissait le rural en creux, comme tout territoire n'entrant pas dans le zonage en aires urbaines. Désormais, l'Institut a remplacé ce critère par celui de la densité : est rurale une commune classée comme « peu dense » ou « très peu dense », critère qui reste croisé avec celui de l'attraction des aires urbaines. D'où une augmentation aussi abrupte du nombre d'habitants des zones rurales. L'évolution est saluée par les géographes car elle permet une meilleure approche des territoires ruraux et une définition « en plein » du rural. ■ **C.R.**

**Olivier Bouba Olga**, « Qu'est ce que le "rural" ? Analyse des zonages de l'Insee en vigueur depuis 2020 », *Géoconfluences*, 25 mai 2021.

Noble Images/Alamy

SPORT

# **Marquer un but,** génie ou hasard ?

Au cours d'un match de foot, près d'un but sur deux (46 %) est le fruit du hasard. C'est la conclusion à laquelle parviennent des chercheurs allemands en sciences du sport après avoir visionné 2 451 matchs de première ligue de division anglaise et analysé 7 263 buts. Plusieurs actions peuvent en effet tenir du hasard au cours du jeu. Par exemple, lors d'un coup franc, le ballon peut soit être dévié par la frappe des joueurs adverses, soit heurter un obstacle (poteau, barre transversale). Il arrive même parfois qu'un joueur marque involontairement contre son camp. Même pour les buts en jeu libre, considérés comme permettant des attaques contrôlées, la fréquence des influences aléatoires est proche de 50 %. C'est finalement le pénalty qui reste la situation la plus propice à des pronostics car le nombre de variables est limité (rebond, frappe du poteau/barre, réaction du gardien). Néanmoins, la précision et l'efficacité du jeu permettent de réduire la part d'aléatoire au sein de la compétition : que les fans de Karim Benzema se rassurent, plus une équipe a de joueurs talentueux, plus elle a de chances de marquer des buts. ■ **Emmanuelle Picaud**

Emilio Andreoli/UEFA/Getty

*Karim Benzema marque le premier but de l'équipe de France en finale de la Ligue des nations (2021).*

**Fabian Wunderlich *et al.***, « The influence of randomness on goals in football decreases over time. An empirical analysis of randomness involved in goal scoring in the English Premier League », *Journal of Sport Sciences*, mai 2021.

# **Le master Staps,** un tremplin vers l'emploi

Elle a longtemps été considérée comme une voie de garage. La filière Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) a multiplié par quatre ses effectifs en vingt ans, passant de 15 000 à plus de 60 000 étudiants entre 1995 et 2018. Malgré cet afflux, une étude menée auprès de la promotion 2016 révèle des taux d'insertion encourageants. Deux ans après l'université, 82,1 % des diplômés de Staps ont un emploi et 55,6 % sont en CDI. Le taux d'insertion monte à plus de 90 % pour les titulaires d'un master. Ces derniers sont 68 % à décrocher un contrat à durée indéterminée, soit de meilleurs résultats que la moyenne nationale établie à 62 % pour l'ensemble des bac + 5. Les débouchés professionnels varient grandement suivant les certifications. Au sein de la branche « Management du sport », les diplômés ont une chance sur trois de travailler en dehors du secteur sportif. Ils deviennent chargé d'événementiel, responsable communication, commercial, plus ponctuellement éducateur sportif, gendarme ou pompier de Paris. Cette formation est très masculinisée tout comme la branche « Entraînement sportif ». Au contraire, la filière « Activité physique adaptée et santé », qui mène à la prise en charge de publics handicapés ou vieillissants, est très féminisée à l'instar des métiers du « *care* ». Les diplômés du master « Éducation physique et sportive » deviennent à 92 % professeurs d'EPS, soit en décrochant l'une des 670 places de titulaires ouvertes chaque année, soit en restant contractuel. Pour toutes les filières, les revenus sont bas avec un salaire médian de 1 500 euros nets. ■ **F.G.**

**Pierre Jeremy *et al.***, « Les diplômés en Staps : quelle(s) formation(s) pour quelle insertion professionnelle ? », *Staps*, 2021.

# Du surf chez **les hippies**

**Vous avez peut-être entendu parler d'Auroville, cette ville utopique fondée en Inde en 1968, ou des ashrams créés à la même époque par des communautés hippies. Mais saviez-vous que ces lieux ont été à l'origine de la pratique du surf en Inde ? Celle-ci a débuté dans la région de Pondichéry au cours des années 1970, à la faveur de l'arrivée de jeunes Occidentaux, explique le géographe Anthony Goreaud-Ponceaud. La première école de surf indienne, Mantra Surf Club, est d'ailleurs créée par un Américain adepte du mouvement Hare Krishna, qui s'installe au début des années 1970 et fonde un ashram dédié à la pratique concomitante de ce sport et du yoga…**

**Le surf s'est aujourd'hui développé parmi les classes moyennes indiennes et témoigne d'un nouveau rapport au tourisme balnéaire, dans un pays où seule une faible proportion de la population sait nager.** ■ **H.F.**

**Anthony Goreau-Ponceaud**, « "Give time a break" : enjeux sociaux et territoriaux de la pratique du surf à Pondichéry (Inde) », *Norois*, n° 258, 2021/1.

# TRAVAIL

## Quand la thèse complique **l'accès à l'emploi**

À partir de l'enquête Cereq sur la génération diplômée en 2004, deux économistes ont comparé l'accès des ingénieurs et des docteurs à un emploi stable. Trois ans après leur diplôme, les ingénieurs non docteurs ont un taux de chômage de 3,5 %, contre 6,5 % pour les ingénieurs titulaires d'un doctorat. Ce taux est encore plus fort chez les docteurs non ingénieurs, qu'ils aient étudié les mêmes spécialités que les ingénieurs (8,5 % de chômage) ou d'autres spécialités (10,2 %). L'augmentation du capital intellectuel et de formation n'augmente donc pas systématiquement l'employabilité. Selon les auteurs, les causes de ce décalage sont hétérogènes (profil des diplômés, spécialités étudiées, attentes des jeunes diplômés en termes de type de poste ou de salaire, etc.). Améliorer l'accès à l'emploi des docteurs réclame donc des réponses multiples et diversifiées. ■

**Hélène Frouard/Catherine Julia**

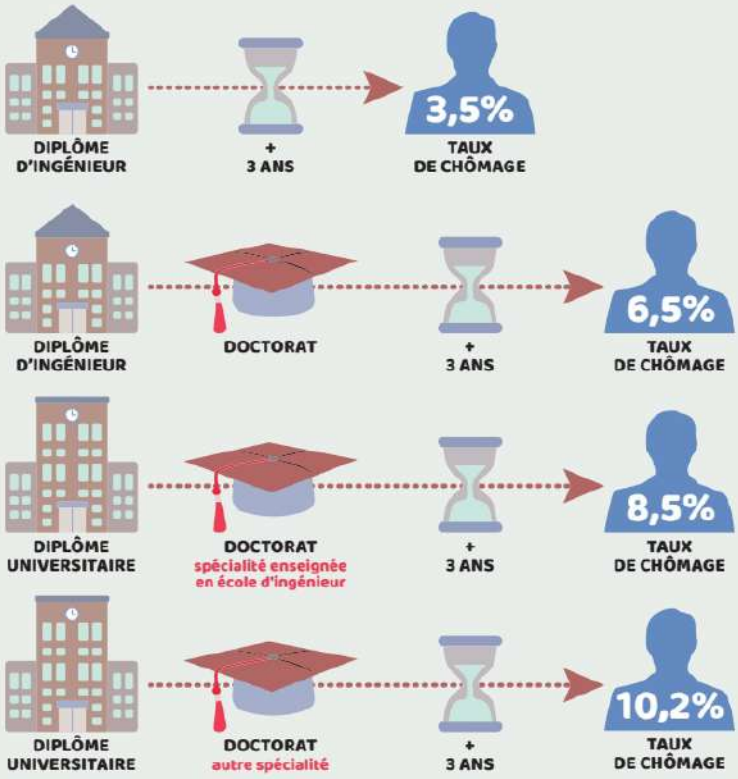


**David Margolin et Egidio Miotti,** « Why do French engineers find stable jobs faster than PHD's ? », *Revue économique*, n° 4, 2021.

## TPE, des salariés **jamais malades ?**

Une santé de fer ? Selon les statistiques, les salariés des très petites entreprises françaises (TPE) seraient en meilleure santé que les autres. Un paradoxe, selon Fanny Darbus et Émilie Legendre, car les risques professionnels y sont plus élevés et la prévention peu développée. Leur enquête menée dans les secteurs de la coiffure, de la restauration et du bâtiment montre que ces salariés sont bel et bien confrontés à des troubles de santé. Mais ceux-ci sont invisibilisés en raison d'une culture de l'endurance à la douleur. Valeur morale, elle résulte d'une socialisation des classes populaires – dont sont majoritairement issus ces travailleurs – puis de la socialisation professionnelle. Elle est redoublée par le travail direct avec le patron et les collègues (propre aux TPE), qui appelle à une forme de solidarité élevant encore le niveau d'endurance. Leur apparente « meilleure santé » s'explique aussi par l'évitement de l'arrêt-maladie quand surviennent les troubles. Ce type d'absence a en effet un coût économique pour le salarié comme pour son entreprise, et risque de le faire passer pour un « paresseux ». Encouragé par son patron, on s'arrange donc pour être absent durant ses congés, ou se faire remplacer en interne. C'est quand le corps ne tient vraiment plus qu'enfin on s'arrête. ■

**Salomé Tissolong**

**Fanny Darbus et Émilie Legrand,** « Dispensé/e/s d'être malades. Les travailleur/euse/s des toutes petites entreprises (coiffure, restauration, bâtiment), des salarié/e/s jamais malades ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 239, 2021/4.

PROFIL

# **Elsa Favier,** une sociologue chez les énarques

Les femmes peinent à se frayer un chemin dans la haute fonction publique. La sociologue Elsa Favier a étudié les difficultés qu'elles rencontrent.

L'aventure commence au début des années 2010. La tante d'Elsa Favier, énarque, rencontre des difficultés dans sa carrière. Elle se rapproche d'une association de femmes hautes fonctionnaires et demande à sa nièce, alors élève de l'École normale supérieure, de la mettre en contact avec un ou une sociologue qui voudrait travailler sur les parcours des femmes énarques. E. Favier, qui a fait son master sur des sujets très éloignés, trouve le sujet intéressant et décide d'y consacrer sa propre thèse. Nièce et fille de femmes énarques, diplômée de l'ENS, E. Favier paraît légitime aux yeux de ses interlocutrices pour étudier le sujet. Son étude les intéresse d'autant plus que la loi Sauvadet incite alors à féminiser davantage la haute fonction publique en imposant des quotas de femmes aux postes à responsabilité.

DR

***Elsa Favier, est l'auteur de la thèse : «Énarques et femmes. Le genre dans la haute fonction publique», soutenue en 2020. Elle est lauréate du prix de thèse en sciences sociales de l'université PSL et du prix de thèse du Défenseur des droits en 2021.***

Au fil des entretiens et des observations, E. Favier remarque une première difficulté pour les femmes. La haute fonction publique nécessite une disponibilité à toute heure de la journée, même le soir. La présence au bureau « 15 heures par jour », l'implication quasi totale, permet de faire carrière et d'obtenir des promotions rapidement. Ces contraintes temporelles rendent les métiers de la haute fonction publique peu compatibles avec les charges familiales qui incombent encore majoritairement aux femmes.

La sociologue découvre aussi le travail corporel de ces femmes. Avec finesse, elle décrit les ajustements nécessaires pour correspondre à la norme de la « féminité blanche et de classes supérieures » : se lisser les cheveux ; ne pas porter de vêtements qui sexualisent le corps (par exemple, porter une jupe qui arrive sous le genou) ; éviter d'exposer sa vie privée pour ne pas être ramenée à son sexe ou à sa condition de mère ; apprendre à moduler sa voix. «*J'ai été frappée de voir que certaines femmes avaient une voix grave dans le milieu professionnel, mais plus aiguë avec leurs enfants, dans le cadre privé*», note E. Favier, amatrice de chant.

## Mobilité de genre

La sociologue montre surtout qu'il existe une mobilité sociale propre aux femmes. Elle cite l'exemple d'une professeure agrégée dont le père est haut fonctionnaire et la mère au foyer, et qui réussit le concours de l'Ena. Techniquement, cette femme ne change pas de catégorie socioprofessionnelle. Sauf qu'en devenant haute fonctionnaire, elle accède à un univers majoritairement masculin. Elle connaît donc une mobilité du point de vue du genre. Par ailleurs, cette femme, mariée à un ingénieur, devient l'égale voire la supérieure de son conjoint en termes de position professionnelle. Là aussi, c'est une forme de mobilité. Enfin, elle occupe une position très différente de sa mère. E. Favier forge le concept de « mobilité de genre » pour décrire ces changements de position sociale.

La chercheuse voudrait à présent mettre à l'épreuve cette notion de mobilité de genre en analysant des enquêtes de la statistique publique sur les femmes ayant accédé à des professions supérieures depuis les années 1970. La jeune docteure, avide de connaissances, espère ainsi mieux comprendre la mobilité sociale, dont la définition reste encore trop androcentrée. ■

**MAUD NAVARRE**

# ARCHÉOLOGIE

## Menus genrés **à Herculanum**

Céréales et poissons pour les hommes, fruits, légumes et viande pour les femmes : tel était le régime de certains habitants d'Herculanum, une ville romaine détruite par le Vésuve en l'an 79. C'est ce qu'a pu constater une équipe d'archéologues à partir de l'analyse de dix-sept victimes de l'éruption. Onze hommes et six femmes enfouis dans les cendres du volcan dont les chercheurs ont reconstitué le régime alimentaire à partir des isotopes stables des acides aminés du collagène osseux, *«avec une résolution sans précédent»* précisent les auteurs. Ces analyses ont montré des différences significatives dans les proportions d'aliments marins ou terrestres selon le sexe, les hommes ayant consommé 50 % de plus de ressources marines (considérées comme plus coûteuses) que les femmes.

Un biais social pourrait expliquer ces différences d'accès à la nourriture. L'étude concerne une population restée sur place au moment de l'éruption. Alors que les résidents avaient eu le temps de fuir dès les premiers signes d'alerte, elle était majoritairement composée de personnel de maison au sein duquel les hommes étaient plus impliqués dans les activités de pêche alors que les femmes devaient se nourrir des produits locaux issus du jardinage et de l'élevage.

Les progrès incessants de l'archéologie et de la génétique permettent d'aller toujours plus loin dans la connaissance de nos ancêtres – féminins et masculins. Les recherches prometteuses se multiplient : en France, des équipes du CNRS se penchent actuellement sur la nourriture des enfants et des adultes du Néolithique. ■

**Flora Yacine**

**Silvia Soncin *et al.***, «High-resolution dietary reconstruction of victims of the 79 CE Vesuvius eruption at Herculaneum by compound-specific isotope analysis», *Science Advances*, vol. VII, n° 35, 25 août 2021.

**Leonie Rey *et al.***, «Sex and age-related social organization in the Neolithic. A promising survey from the Paris Basin», *Journal of Archaeological Science: Reports*, n° 38, août 2021.

## **Les tribulations d'un mammouth** en Alaska

Manny, le célèbre mammouth du film *L'Âge de glace* (2002), cherchait à rejoindre le Nord. Qu'en était-il de ses vrais ancêtres ? Une équipe a retracé les pérégrinations d'un mammouth mâle mort il y a environ 17 000 ans. Chaque lieu géologique a une signature chimique liée à la proportion spécifique d'isotopes de strontium ou d'oxygène* dans ses sédiments, qu'on retrouve, par la nourriture, dans les os des animaux. Les chercheurs ont donc comparé les isotopes présents dans les strates successives d'une défense de mammouth à une carte isotopique de l'Alaska. Ils ont ainsi reconstitué les déplacements du pachyderme, qui au total a parcouru l'équivalent de deux fois le tour de la Terre.

Dans sa jeunesse, l'animal a d'abord vécu au sud de l'Alaska, dans le bassin de la rivière Yukon. À partir de ses 2 ans, il entame de longues transhumances entre cette région et la chaîne des montagnes Brooks, au nord. On peut imaginer qu'il a suivi une horde, comme le font encore aujourd'hui les jeunes éléphants. Vers 16 ans, au moment de la maturité sexuelle, ses déplacements s'allongent et deviennent moins réguliers, peut-être pour suivre des changements saisonniers et des ressources disponibles. Ces déplacements sont plus libres et probablement solitaires, comme chez l'éléphant adulte actuel. Enfin il termine sa vie 27 ans plus tard dans les montagnes Brooks où il meurt, certainement de famine, à la fin de l'hiver ou au printemps. Multiplier ces analyses permettra donc de mieux comprendre la vie de ces pachydermes. Avec une limite : pour faire l'étude, les chercheurs ont été obligés de sacrifier la défense du mammouth en la tranchant en deux. ■ **H.F.**

**Matthew Wooler *et al.***, «Lifetime mobility of an Arctic woolly mammoth», *Science*, 13 août 2021.

*Un même élément (oxygène, carbone, uranium, strontium, etc.) peut présenter un nombre variable de neutrons dans son noyau : on parle alors d'isotopes de cet élément.

WarPaintCobra/Getty

# IMAGE DU MOIS

## L'histoire derrière le masque

Patrick Gries/Agence du Quai Branly-Jacques Chirac

*Masque zoomorphe.*

Il faut se représenter ce heaume surmonté de cornes et entièrement recouvert d'un enduit sombre, sur lequel venaient se greffer des graines rouges et noires et des coquillages. En fibres de palmier tressé, il provient des sociétés Diola, établies en Basse-Casamance (Sénégal) au 17e siècle. Il s'agit vraisemblablement du plus ancien masque africain collecté et attesté dans les collections d'art européennes, puisqu'il a intégré les collections françaises au milieu du 18e siècle. Ce type de masques était utilisé lors de la cérémonie du Bukut, un rituel d'initiation masculine, décrit dès 1698 dans un récit de voyage. Comment cette pièce a intégré le commerce triangulaire reste un mystère : l'hypothèse d'un simple souvenir de voyage est à exclure étant donné l'importance de ces objets rituels considérés comme puissants et secrets. On sait en revanche qu'il arrive dans les années 1780 dans les collections royales : en 1780, le comte d'Artois, futur Charles X, décide de constituer un cabinet de curiosités pour l'éducation de ses fils. Il acquiert en 1785 la collection de Denis-Jacques Fayolle, un ancien employé du bureau des colonies d'Amérique, constituée principalement de spécimens naturels, mais aussi de quelques *exotica* (objets ethnographiques), dont ce masque. Baptisé masque Sérent, du nom du marquis précepteur des fils du comte, l'objet est aujourd'hui conservé au musée du Quai-Branly.

La Bibliothèque centrale de Versailles consacre une exposition à cette collection d'exception, qui s'est enrichie au fil de son histoire avant d'intégrer le musée d'ethnographie du Trocadéro en 1934. Elle présente notamment une collection de peaux peintes d'Amérique du Nord, unique par son ampleur et son ancienneté. ■ **c.c.**

**Exposition** - La curiosité d'un prince. Le destin du cabinet ethnographique du comte d'Artois, de la Révolution à nos jours », Bibliothèque centrale de Versailles, galerie des Affaires étrangères, jusqu'au 11 décembre 2021.

NOUVEAUTÉ

Le sexe est comme une boule à facette : central, multiple et réfléchissant.

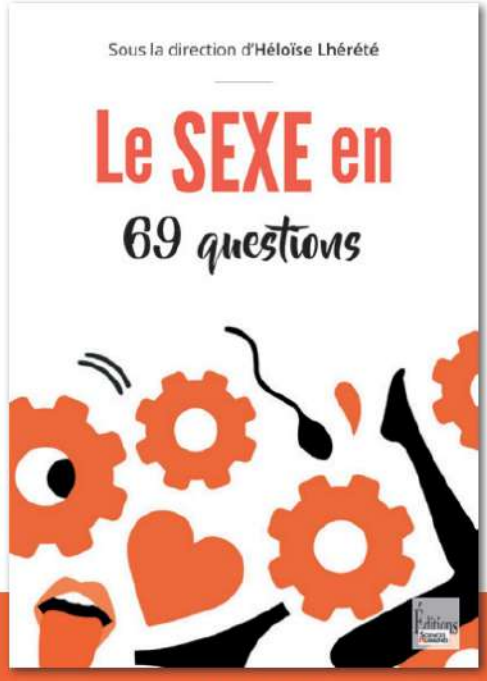


Retrouvez tous nos ouvrages en scannant ce QRcode

Par téléphone au 03 86 72 07 00
Sur Internet editions.scienceshumaines.com

ISBN : 978-2-36106-673-4
176 pages - 15,00 €

# L'apprentissage, une voie d'avenir

**Initialement prévu pour les « filières courtes » à la sortie du collège, il se développe de plus en plus dans les formations de l'enseignement supérieur. Pourquoi ? Est-il plus efficace d'apprendre un métier par la voie de l'apprentissage qu'à l'école ? Cette formation favorise-t-elle l'égalité des chances ?**

Frédérique Letourneux
Journaliste et sociologue.

## Comment ça marche ?

Depuis longtemps, les grandes entreprises ont disposé de leurs propres écoles d'apprentissage où se pratiquait une alternance entre salles de classe et ateliers. Un apprentissage sur le tas s'effectuait aussi dans l'artisanat. Au fil des différentes réformes, ce système de compagnonnage reposant sur la formation d'un élève par un maître a évolué *(encadré p. 22)*. Encadrée par l'Éducation nationale, la voie par l'apprentissage est désormais reconnue au même titre que la voie traditionnelle. Elle repose sur une alternance entre un temps de formation théorique en centre de formation des apprentis (CFA) et un temps de formation pratique chez un employeur auprès duquel l'apprenti a signé un contrat de travail *(encadré p. 21)*. Les élèves français qui sortent du collège et qui ont au moins 15 ans, peuvent choisir entre la voie générale et technique et la voie professionnelle. S'ils optent pour la voie professionnelle, ils peuvent passer leur CAP (en 2 ans) ou leur bac professionnel (en 3 ans). S'ils optent pour la voie générale, ils peuvent aussi poursuivre une partie ou la totalité de leurs études post-bac en alternance. La filière professionnelle reste associée dans les représentations à une voie de seconde zone réservée aux élèves en échec scolaire. Pourtant, le développement de l'alternance pour les diplômes du supérieur, à l'université comme dans les grandes écoles, est fortement encouragé cette dernière décennie, tant par le patronat que par les divers gouvernements successifs.

L'argument est répété à l'envi : l'apprentissage garantirait une meilleure insertion professionnelle et préparerait davantage aux enjeux du monde du travail. Pour ses laudateurs, l'apprentissage permet ainsi une meilleure articulation entre savoirs théoriques et savoirs pratiques. Les besoins en formation remontés par les acteurs économiques du territoire sont pris en charge par les branches professionnelles qui financent les contrats d'apprentissage. Avec la crise du Covid, les acteurs publics ont plus que jamais encouragé cette solution en débloquant des aides exceptionnelles versées aux entreprises embauchant un apprenti. Ce soutien financier s'est traduit par un nombre record de plus de 500 000 contrats d'apprentissage signés en 2020, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année précédente (1). Avec à la clé un effet d'aubaine pour un certain nombre d'acteurs : *« Il est certain que des entreprises se sont tournées vers un contrat d'apprentissage plutôt qu'un autre type de contrat pour toucher des aides,* reconnaît Roselyne Hubert, directrice de la Fnadir (Fédération nationale des directeurs de centres de formation d'apprentis). *Mais ça a aussi contribué à faire connaître l'apprentissage à des entreprises et elles y reviennent. »* On estime aujourd'hui que 3,5 % des entreprises françaises accueillent des jeunes en apprentissage, essentiellement dans le secteur des services. ■

(1) **Émilie Cupillard**, « Une très forte augmentation des entrées en contrat d'apprentissage en 2020 », *Dares focus*, n° 38, 2021.

# Une façon d'apprendre autrement

On pourrait faire remonter l'apprentissage à la forme ancienne du compagnonnage et à la transmission des savoirs pratiques. Il en découle une situation de formation particulière qui repose sur deux spécificités. D'abord, il y a celle du rythme. Généralement, les apprentis passent trois semaines en entreprise, une semaine à l'école. *« Ce rythme permet à l'apprenti de garder le contact avec les dossiers qu'il suit. Quand il n'est pas là, l'entreprise, elle, ne s'arrête pas ! »* rappelle Denis Guibard, directeur de l'institut Mines-Télécom et qui suit le dossier de l'alternance pour la Conférence des grandes écoles (CGE). Ce qui suppose aussi de la part de l'apprenant de réussir à passer d'un univers à l'autre : *« Plus qu'un rythme en termes de charge de travail, c'est plutôt une question d'organisation. Il faut généralement 3 à 6 mois pour se sentir à l'aise, maîtriser l'alternance entre les cours et l'entreprise »*, assure de son côté Roselyne Hubert, de la Fnadir.

L'autre spécificité tient à cette relation triangulaire qui se forme entre l'apprenant, l'école et le maître d'apprentissage en entreprise. *« L'apprentissage est un type de formation qui crée des parcours très individualisés. L'apprenti est confronté à des univers très différents s'il est embauché dans une PME ou dans une grande entreprise, mais aussi en fonction de la relation qui s'instaure avec le maître d'apprentissage. C'est une richesse, quand l'apprenti sort de formation car son CV ne sera identique à aucun autre »*, explique Marine Pelé-Peycelon, docteure en sciences de l'éducation (1). D'un point de vue législatif, le cadre est assez flou quant à la formation que doivent recevoir les maîtres d'apprentissage ; celle-ci peut varier en fonction des branches professionnelles. Dans sa thèse, M. Pelé-Peycelon défend l'idée que le maître d'apprentissage se forme au contact d'autres acteurs qui gravitent autour : les tuteurs pédagogiques, les collègues et les supérieurs, l'apprenti lui-même. *« Le maître d'apprentissage apprend au fur et à mesure en puisant dans les ressources qui sont autour de lui »*, explique la spécialiste. ■

*Jeune apprentie dans un atelier de mécanique.*

Mikael Vasanev/Getty

## Étudiants ou salariés ?

Dans le système français, les apprentis ont un statut de salarié, ce qui signifie que l'apprentissage ne peut concerner que des jeunes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire (fixée à 16 ans en France) ou qui ont fini leur collège à 15 ans. En dehors de certaines situations particulières, notamment de handicap, il est réservé aux 16-29 ans révolu. Le contrat d'apprentissage est un contrat encadré par le Code du travail. Concrètement, l'employeur inscrit son salarié apprenti en formation et met à disposition un maître d'apprentissage. En contrepartie du travail réalisé en entreprise, l'apprenti touche entre 27 % et 100 % du smic suivant l'âge et le niveau d'études, ou le salaire minimum conventionnel si celui-ci est plus favorable. ■ F.L.

(1) Marine Pelé-Peycelon et Laurent Veillard, « Des configurations comme ressources pour devenir tuteur », *Recherche & Formation*, n° 83, 2016/4.

## Trois lois principales

**• La loi sur l'apprentissage de 1971**

Elle forme le socle de notre modèle actuel. C'est depuis lors à l'institution scolaire de fixer le cadre des apprentissages et des compétences à acquérir.

**• La loi Séguin de 1987**

Véritable révolution, elle ouvre la voie de l'apprentissage jusqu'alors réservée principalement au CAP à l'ensemble de la filière d'apprentissage : BEP, bac professionnel (créé en 1985), mais aussi bac technologique, BTS, DUT, voire master ou diplôme d'ingénieur.

**• La loi Avenir professionnel de 2018**

Elle a retiré la compétence de la gestion et du financement des formations aux régions au profit de France compétences, un organisme placé à l'échelon national. Désormais, ce sont les branches professionnelles qui financent les formations qu'elles jugent prioritaires. La réforme s'est aussi traduite par une diversification de l'offre de formation et du nombre de CFA, ces derniers pouvant être publics, privés, consulaires, de branches ou d'entreprises.

Cette libéralisation rend parfois plus complexe le choix pour les jeunes en quête d'une formation. ■ F.L.

# Une meilleure insertion professionnelle ?

L'apprentissage est souvent présenté comme une réponse à la faillite de l'école. Initialement conçu comme un outil permettant aux jeunes pas ou peu diplômés d'accéder à une formation tout en leur donnant une première expérience professionnelle, ce dispositif est devenu progressivement un instrument important de politique de l'emploi censé lutter efficacement contre le chômage des jeunes. D'ailleurs, l'OCDE souligne que dans les pays où l'association des études et du travail est plus répandue comme en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni ou encore au Canada, les taux de chômage des 15-24 ans sont plus faibles (1). En France, il s'élève à 18,7 % contre 7,9 % en Allemagne.

D'une manière générale, la formation en apprentissage assure une insertion plus aisée dans le monde professionnel : dans les sept mois qui suivent la fin de leur contrat, 70 % des apprentis trouvent un emploi, dont 60 % en contrat à durée indéterminée (2). Dans les écoles appartenant à la CGE, on ambitionne d'atteindre 25 % de diplômés par la voie de l'apprentissage à l'horizon 2025, et on affiche un taux d'insertion professionnelle de 90 % six mois après l'obtention du diplôme (enquête CGE, 2018). Cette tendance se retrouve à l'université qui, depuis la réforme LMD, vise à introduire une séquence professionnalisante en fin de licence. D'après l'enquête de la Conférence des présidents d'université parue en juin 2021, les taux d'insertion professionnelle au niveau licence et master, trente mois après leur sortie, sont globalement supérieurs aux cursus réalisés sous statut étudiant.

Faire sa formation en apprentissage reviendrait comme le dit Denis Guibard, directeur de l'institut Mines-Télécom, à *« faire une longue période d'essai »* : *« C'est une façon tant pour l'apprenti que pour l'entreprise de se connaître mutuellement. Même si l'embauche n'a pas lieu ensuite, pour l'étudiant, c'est une vraie expérience à valoriser sur le CV. »*

Dans leur récent ouvrage, *Le Salut par l'alternance* (La Dispute, 2018), les chercheurs Philippe Hambye et Jean-Louis Siroux critiquent ce consensus qui verrait comme nécessairement bénéfique le fait de rapprocher l'école de l'entreprise. Pour eux, les apprentis apprennent surtout à intégrer « l'esprit

PVDE/Alamy

*École des métiers à Paris. Jeunes apprentis se passant les briques suivant les méthodes classiques du compagnonnage, juin 1943.*

d'entreprise » et à être « productifs », sans que ces savoirs soient toujours transposables.

Généralement, il existe deux types de motivations pour expliquer l'engagement des entreprises dans l'apprentissage. Engager un apprenti peut d'abord constituer un bon investissement pour l'avenir : ainsi formé en interne, l'apprenti en fin de cursus est un salarié prêt à l'embauche. Mais certaines entreprises voient surtout dans les apprentis une main-d'œuvre productive immédiatement mobilisable. Dans un modèle qui soutient fortement l'embauche d'un apprenti, on peut s'interroger sur le risque de voir se développer des contrats d'apprentissage à destination des jeunes diplômés qui, faute de parvenir à entrer sur le marché du travail, se tournent vers une poursuite d'études alors même qu'ils sont déjà diplômés en formation initiale. ■

(1) www.data-ocde.org

(2) « Des lycéens professionnels et des apprentis mieux insérés 12 mois après leur sortie d'études que 6 mois après, malgré la crise », *Dares Focus* n°24, mai 2021.



Témoignage

DR

*Chloé Broeders, apprentie dans le domaine commercial.*

## « L'apprentissage a été une révélation »

**Après un bac STMG, Chloé hésite : *« L'école, il y a quatre ans, ce n'était pas pour moi. J'ai eu mon bac de justesse et je ne savais pas trop quoi faire. Soit je trouvais un travail tout de suite, soit je me lançais dans des études supérieures en alternance. »* Elle s'oriente finalement vers un BTS en négociation et digitalisation de la relation clients et passe sa première année en apprentissage dans l'entreprise familiale, aux côtés de son père et de son frère. Elle qualifie l'apprentissage comme une *« révélation »* : *« Je me suis ouverte, j'ai pris des responsabilités et j'ai commencé à aimer l'école. »* Elle a poursuivi en bachelor responsable commercial marketing professionnel en changeant d'entreprise et en intégrant une filière de la BNP-Paribas. Changement de décor, donc, et évolution en compétences et en responsabilités. Dernière étape : le master professionnel dans une entreprise spécialisée dans les relations presse et médias. *« À chaque fois, c'était différent. Pour moi, l'alternance a tellement d'avantages que je me vois bien rester encore dix ans dans ce système… Pourtant, il va bien falloir que je me décide un jour à sauter dans le grand bain ! »* ■ F.L.**

Picture Alliance/Getty

## Le modèle allemand est-il transposable ?

On compare souvent l'apprentissage en France au modèle allemand réputé plus efficace. Les chiffres semblent parler d'eux-mêmes : 1,3 million d'apprentis outre-Rhin et un taux de chômage des jeunes de 15-24 ans deux fois plus faible en Allemagne qu'en France. Mais comparaison n'est pas raison, ne serait-ce que parce que les deux systèmes nationaux sont très différents à la fois dans leur organisation et dans leur philosophie. D'abord, l'apprentissage allemand relève d'un régime corporatiste, c'est-à-dire que la gestion de la formation en entreprise est transférée aux représentants de la sphère économique. Seule la responsabilité du cadre juridique revient à l'État fédéral. Ensuite, l'apprentissage outre-Rhin est la voie principale de la formation professionnelle non académique et certains métiers ne sont accessibles qu'en l'empruntant. Ce système dual repose aussi sur le principe d'une orientation précoce dans la scolarité. Ainsi, contrairement au modèle français qui se fixe comme objectif de mener 80 % (voire plus) d'une classe d'âge au bac, en Allemagne, seuls 35 % sortent de l'enseignement général ■ F.L.

**À lire**

- **« L'apprentissage en Allemagne face à ses défis »**
  Dossier collectif, *Formation Emploi*, n° 146, avril-juin 2019.

## Un outil de démocratisation scolaire ?

Le nombre d'apprentis ne cesse d'augmenter : près de 200 000 au début des années 1990 ; plus de 525 000 en 2020 (1). Cette hausse s'explique en partie par l'aide exceptionnelle versée aux entreprises durant la période de la crise sanitaire. Elle est presque entièrement portée par le secteur privé (+ 44 %), les embauches dans le secteur public n'augmentant que de 5 %. Tous les secteurs sont concernés par cet élan, en particulier les services – à l'exception de l'hôtellerie-restauration et des administrations. Fait particulièrement marquant, les formations du supérieur occupent une part importante au sein de cette cohorte : alors qu'en 2018, celles-ci ne concernent que 4 nouveaux contrats sur 10, elles en représentent près de 6 sur 10 en 2020. À l'inverse, la part des niveaux équivalents au CAP baisse (- 9 points) par rapport à l'année dernière et s'établit en 2020 à 27 %.

Ces données confirment une tendance lourde initiée par la loi Séguin de 1987 qui rend l'apprentissage accessible du CAP à l'enseignement supérieur. Depuis les années 1990, l'apprentissage a progressivement changé de visage. Le nombre d'apprentis de niveau CAP est resté à peu près constant (autour de 230 000), tandis que le nombre d'apprentis diplômés d'un niveau supérieur a nettement augmenté (2).

Plusieurs études montrent que cette réforme entretient les inégalités sociales : *« Elle génère une segmentation de la population apprentie tout en dévalorisant les diplômes préparant aux emplois d'ouvriers et d'employés. (...) Plus le niveau de formation s'élève, plus la proportion d'enfants d'ouvriers diminue et plus celle des enfants de cadres supérieurs et de catégories intermédiaires s'accroît »*, écrit la sociologue Prisca Kergoat (3). Autrement dit, en France, tous les jeunes peuvent prétendre à l'apprentissage, mais tous n'y accèdent pas.

C'est particulièrement vrai pour les apprentis de niveau CAP ou baccalauréat, comme le souligne le rapport du Cereq de 2017 qui pointe l'existence de discriminations voire de phénomènes d'autoexclusion dans l'accès à l'apprentissage (4) : *« Si les apprentis sont mécaniquement plus masculins du fait du petit nombre de filières d'apprentissage accessibles aux jeunes femmes au niveau secondaire (hormis la coiffure-esthétique et accessoirement la vente), ils sont aussi d'une origine sociale un peu moins "popu-laire" que les lycéens, et aussi moins so-vent héritiers de l'immigration postco-*

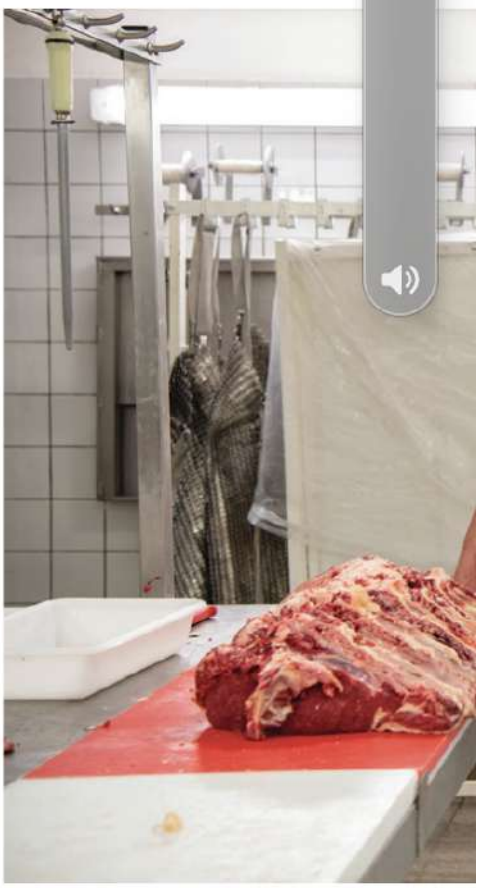

Picture Alliance/Getty

## Le modèle allemand est-il transposable ?

On compare souvent l'apprentissage en France au modèle allemand réputé plus efficace. Les chiffres semblent parler d'eux-mêmes : 1,3 million d'apprentis outre-Rhin et un taux de chômage des jeunes de 15-24 ans deux fois plus faible en Allemagne qu'en France. Mais comparaison n'est pas raison, ne serait-ce que parce que les deux systèmes nationaux sont très différents à la fois dans leur organisation et dans leur philosophie. D'abord, l'apprentissage allemand relève d'un régime corporatiste, c'est-à-dire que la gestion de la formation en entreprise est transférée aux représentants de la sphère économique. Seule la responsabilité du cadre juridique revient à l'État fédéral. Ensuite, l'apprentissage outre-Rhin est la voie principale de la formation professionnelle non académique et certains métiers ne sont accessibles qu'en l'empruntant. Ce système dual repose aussi sur le principe d'une orientation précoce dans la scolarité. Ainsi, contrairement au modèle français qui se fixe comme objectif de mener 80 % (voire plus) d'une classe d'âge au bac, en Allemagne, seuls 35 % sortent de l'enseignement général ■ F.L.

**À lire**

- **« L'apprentissage en Allemagne face à ses défis »**
  Dossier collectif, *Formation Emploi*, n° 146, avril-juin 2019.

# Un outil de démocratisation scolaire ?

Le nombre d'apprentis ne cesse d'augmenter : près de 200 000 au début des années 1990 ; plus de 525 000 en 2020 (1). Cette hausse s'explique en partie par l'aide exceptionnelle versée aux entreprises durant la période de la crise sanitaire. Elle est presque entièrement portée par le secteur privé (+ 44 %), les embauches dans le secteur public n'augmentant que de 5 %. Tous les secteurs sont concernés par cet élan, en particulier les services – à l'exception de l'hôtellerie-restauration et des administrations. Fait particulièrement marquant, les formations du supérieur occupent une part importante au sein de cette cohorte : alors qu'en 2018, celles-ci ne concernent que 4 nouveaux contrats sur 10, elles en représentent près de 6 sur 10 en 2020. À l'inverse, la part des niveaux équivalents au CAP baisse (- 9 points) par rapport à l'année dernière et s'établit en 2020 à 27 %.

Ces données confirment une tendance lourde initiée par la loi Séguin de 1987 qui rend l'apprentissage accessible du CAP à l'enseignement supérieur. Depuis les années 1990, l'apprentissage a progressivement changé de visage. Le nombre d'apprentis de niveau CAP est resté à peu près constant (autour de 230 000), tandis que le nombre d'apprentis diplômés d'un niveau supérieur a nettement augmenté (2).

Plusieurs études montrent que cette réforme entretient les inégalités sociales : *« Elle génère une segmentation de la population apprentie tout en dévalorisant les diplômes préparant aux emplois d'ouvriers et d'employés. (…) Plus le niveau de formation s'élève, plus la proportion d'enfants d'ouvriers diminue et plus celle des enfants de cadres supérieurs et de catégories intermédiaires s'accroît »*, écrit la sociologue Prisca Kergoat (3). Autrement dit, en France, tous les jeunes peuvent prétendre à l'apprentissage, mais tous n'y accèdent pas.

C'est particulièrement vrai pour les apprentis de niveau CAP ou baccalauréat, comme le souligne le rapport du Cereq de 2017 qui pointe l'existence de discriminations voire de phénomènes d'autoexclusion dans l'accès à l'apprentissage (4) : *« Si les apprentis sont mécaniquement plus masculins du fait du petit nombre de filières d'apprentissage accessibles aux jeunes femmes au niveau secondaire (hormis la coiffure-esthétique et accessoirement la vente), ils sont aussi d'une origine sociale un peu moins "populaire" que les lycéens, et aussi moins souvent héritiers de l'immigration postcolo-*

*niale.* » Cela s'explique par le fait que pour connaître les voies de l'apprentissage et plus encore pour trouver une entreprise, les ressources familiales et sociales comptent pour beaucoup. La revalorisation de l'apprentissage en entreprise a donc eu pour effet collatéral de déprécier encore plus les formations professionnelles scolarisées délivrées dans les lycées professionnels qui accueillent les « recalés » de l'apprentissage.

## Ouverture sociale

Dans les formations postbac en apprentissage, l'ouverture sociale semble plus forte. Ainsi, selon une enquête publiée par la Conférence des grandes écoles en avril 2018, il y a deux fois plus d'élèves d'origine ouvrière dans les cursus par apprentissage que dans le cursus classique. Par ailleurs, la proportion de jeunes avec un parent employé est 40% plus élevée dans les formations en apprentissage que dans les formations classiques. *« Pour certaines familles, le choix de l'alternance s'explique d'abord par un calcul financier. Non seulement, elles n'ont pas à payer le droit d'inscription, mais en plus l'élève reçoit un salaire »*, reconnaît Denis Guibard, directeur de l'institut Mines-Télécom, dont 40 % des étudiants en M2 sont désormais formés par l'apprentissage.

À l'université, le recours à l'apprentissage devient aussi une priorité pour démocratiser l'enseignement supérieur. Une enquête publiée par la Conférence des présidents des universités (CPU) montre qu'en juin 2021, l'apprentissage profite en majorité aux enfants dont les parents ne sont pas issus des CSP+ (catégorie « ouvriers » ou « employés »). *« Environ un tiers des apprentis interrogés ont répondu que c'était pour eux la seule voie possible pour pouvoir continuer leurs études »*, assure Guillaume Gellé, président de l'université Reims-Champagne-Ardenne et vice-président au sein de la CPU en charge de ces questions. *« C'est un vrai outil favorisant l'égalité des chances. »* Cela ne veut pas dire pour autant qu'il est possible de repérer un effet-filière. Comme le note P. Kergoat, on observe surtout un creusement des écarts entre les « apprentis du bas » (les diplômés de CAP, BEP, bac pro) et les « apprentis du haut » (les diplômés de licence, master), les premiers ne devenant pas les seconds. Par ailleurs, certains masters en apprentissage qui affichent de bons résultats en termes d'insertion professionnelle sont désormais devenus très sélectifs, reproduisant de fait les hiérarchies sociales et scolaires. ■

Vincent Genet/Hans Lucas/AFP

*À la fin d'un exercice, les apprentis bouchers attendent à tour de rôle l'inspection de leur travail par les formateurs.*

(1) **Émilie Cupillard**, « Une très forte augmentation des entrées en contrat d'apprentissage en 2020 », *Dares focus*, n° 38, 2021.
(2) **Sabina Issehnane**, « Le développement de l'apprentissage dans le supérieur : une évaluation empirique à partir de l'enquête Génération 2001 », *Travail et Emploi*, n° 125, janvier-mars 2011.
(3) **Prisca Kergoat**, « Grandes entreprises, diplômes et compétences », *in* Mathias Millet et Gilles Moreau (dir.), *La Société des diplômes*, La Dispute, 2011.
(4) **Emmanuel Sulzer et Michel Stoësz**, « Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage », rapport Cereq, 2017.

# Edgar Morin
# « Nous devons apprendre à naviguer dans un océan d'incertitudes »

**Relier les savoirs pour penser la complexité humaine : c'est le programme que s'est fixé Edgar Morin. À 100 ans, il raconte à *Sciences Humaines* sa trajectoire, ses combats, ses inquiétudes et ses espoirs face à l'avenir.**

Septembre 2021. Edgar Morin se remet tout juste du « tourbillon médiatique » de son centième anniversaire. Le penseur a fait le tour des plateaux télé et radio, a répondu sans relâche à nos consœurs et confrères. Il nous reçoit en visioconférence depuis sa maison de campagne, où il se repose depuis quelques semaines. Son dernier livre, *Leçons d'un siècle de vie* (2021), est paru au début de l'année. Il avait déjà suscité une vague d'invitations, que le penseur a enchaînée avec les « cérémonies » de son centenaire. Il évite maintenant toute sollicitation, mais il consent à faire une exception pour *Sciences Humaines*. Car entre lui et nous, les liens sont étroits. Il était à la une de notre tout premier numéro, en 1990. Jean-François Dortier, fondateur de *Sciences Humaines*, est ensuite devenu son ami, et Edgar Morin nous a accompagnés pendant plus de trente ans.

*« Qu'il soit entendu que je ne donne de leçons à personne. »* Ainsi débutent ses *Leçons d'un siècle de vie*. Ici non plus, rien de péremptoire. Il retrace à grands traits son aventure de pensée, nous livre ce qu'il a tiré d'un siècle d'existence et esquisse des perspectives pour l'humanité.

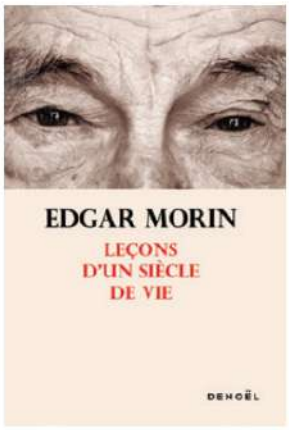


***Vous venez de fêter vos 100 ans, et avez publié presque autant de livres. Qu'aimeriez-vous que l'on retienne de vous ?***

J'ai eu de nombreuses étiquettes au cours de mon existence. Anthropologue, d'abord. Je le suis, mais pas dans le sens qu'a pris ce mot dernièrement. Il est devenu très circonscrit : au 20e siècle, il a été limité à l'étude des populations sans écriture, qu'on a appelées autochtones. Pourtant, au 19e siècle, en particulier en Allemagne, il désignait une discipline rassemblant les différents savoirs sur l'humain. Je me vois comme ce genre d'anthropologue. La question de la production des savoirs est par ailleurs au cœur de mon œuvre. En résumé, mon propos, c'est la boucle entre l'épistémologie (l'étude de la connaissance, ndlr) et l'anthropologie, la connaissance des humains. J'ai toujours voulu répondre à la question d'Emmanuel Kant : qu'est-ce que l'homme ? Pour ce faire, je dois répondre à une autre question : que peut-on savoir ? La réforme de la connaissance et de la pensée est pour moi un enjeu primordial. L'autocritique est une hygiène psychique essentielle. À la doctrine qui répond à tout, je préfère la complexité qui pose question à tout. Cette idée, que j'aimerais que l'on garde de moi, est formulée dans *La Méthode*, en particulier dans les tomes III, *La Connaissance de la connaissance* (1986) et IV, *Les Idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation* (1991).

Ces derniers temps, on me rappelle également mon étiquette sociologique. C'est étrange, on retient cet aspect de mes travaux alors que ma sociologie a été très marginale et critiquée à son époque. Pour moi, ce n'est pas le noyau de mon aventure de pensée, qui culmine ▶

DR

*Edgar Morin et Jean-François Dortier à l'occasion du premier anniversaire de* Sciences Humaines *en 1991.*

## *Sciences Humaines*, année zéro

En novembre 1990 débarque dans les kiosques le premier numéro de *Sciences Humaines*. Le lecteur y découvre une présentation de l'école des Annales par l'historien François Dosse, un plaidoyer pour une « géographie de l'action » par le géographe Yves Lacoste… et un premier dossier : « Comprendre Edgar Morin ».

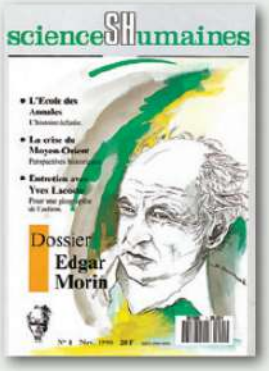


L'intellectuel est en couverture, fait l'objet de plusieurs articles, et le magazine lui consacre un grand entretien, mené par Jean-François Dortier, alors rédacteur en chef de *Sciences Humaines*. Il explique : « *Quand j'ai fait ce numéro, je suis allé frapper à la porte d'Edgar Morin. C'était à la fois un manifeste intellectuel, le reconnaissant comme une influence majeure, et une belle publicité pour le lancement du magazine. Il est devenu un compagnon de route.* » ■ H.A.

▶ à la rédaction de *La Méthode* (1977-2004). Je ne suis pas non plus un philosophe au sens où on l'entend aujourd'hui. En quelque sorte, je suis un philosophe sauvage : pour moi, la philosophie, c'est la réflexivité, c'est le deuxième regard, que l'on retrouve chez tous les grands philosophes. Je me suis inscrit dans cette démarche, cherchant à prendre de la hauteur sur les connaissances produites par mes semblables. Ma philosophie n'est pas académique.

Je me décrirais aussi comme un humaniste. Toutes mes conceptions sont anthropo-bio-éco-politiques. Elles relèvent de la pensée complexe mais aussi de ce que j'ai appelé l'humanisme régénéré, que j'expose dans *Changeons de voie* (2020). Être humaniste, ce n'est pas seulement savoir que nous sommes semblables et différents, ce n'est pas seulement vouloir échapper aux catastrophes et aspirer à un monde meilleur. C'est aussi ressentir au plus profond de soi que chacun de nous fait partie d'une communauté humaine et peut en être acteur.

***Vous appelez depuis longtemps à une conjonction des savoirs sur l'humain. Les sciences ont-elles évolué en ce sens selon vous ?***

En 1951, *L'Homme et la mort*, mon premier ouvrage important, où j'inaugure mon mode de connaissance transdisciplinaire, n'a subi aucune critique de spécialistes car nul n'avait traité jusqu'alors des attitudes humaines devant la mort en liant psychologie et sociologie. Quand j'ai travaillé à ce livre, j'ai spontanément relié religion, psychanalyse, biologie… L'héritage de la philosophie dialectique m'a beaucoup aidé à l'époque, car il me permettait d'affronter les contradictions apparentes des différents domaines de la connaissance. C'est ce que j'appelle la pensée complexe. Par la suite en revanche, quand je me suis lancé dans *La Méthode*, j'ai souvent été mal vu par certains propriétaires des domaines de connaissances. On m'a dénoncé comme incompétent ou vulgarisateur,

alors que je réinterprétais et reliais les connaissances dispersées et forgeais la méthode pour traiter les complexités. Cela montre dans quelle direction a évolué la production du savoir. Malheureusement, en même temps qu'on a tenté d'améliorer l'interdisciplinarité, la tendance à l'hyperspécialisation s'est développée. Chaque discipline a accouché de sous-disciplines, les domaines de recherches sont devenus très pointus. Aujourd'hui, l'interdisciplinarité reste superficielle. Les disciplines se replient sur elles-mêmes. Mais, à mon avis, toute réponse à un problème important ne peut advenir que si l'on relie des savoirs compartimentés. Les phénomènes sont liés entre eux par d'innombrables interactions et rétroactions. Compartimenter les savoirs empêche de voir ces liens : la connaissance d'un tout est ramenée à la connaissance de ses éléments constitutifs. Pourtant, un être vivant ne peut être séparé de son contexte, car il dépend de son milieu. Mieux connaître l'être humain nécessite de relier sciences humaines et biologie, et même cosmologie – puisque nous sommes faits de matière physique. Pour moi, l'humain est défini par trois dimensions indissociables : espèce, société et individu. Il faut les appréhender ensemble ! L'occultation des complexités conduit à l'erreur.

***La pensée complexe, c'est aussi le caractère incertain du savoir scientifique. Le covid a placé l'incertitude au cœur de la société, quel regard portez-vous sur cette crise ?***

La pandémie de covid suscite une crise planétaire multidimensionnelle. Elle constitue un facteur nouveau de précarité, d'incertitude et d'angoisse. Nous avons compté les morts tous les jours. Actuellement, les idées dominantes tentent d'inscrire l'avenir de l'humanité dans des limites claires, tout en balayant les incertitudes. La crise du covid fait pourtant resurgir de façon manifeste les fluctuations de la vie. C'est ce qui nous déstabilise. Comment vivre avec des prévisions à deux ou trois semaines ? Comment vivre en redoutant un confinement soudain ? Faut-il envisager une amélioration ou au contraire une dégradation à court terme ?

J'ai consacré cinquante années de ma vie à élaborer une voie dans les six volumes de *La Méthode*. Mais la nécessité d'un changement n'est pas comprise par la plupart des politiques, économistes, technocrates, entrepreneurs. Que trouvons-nous face à un capitalisme hégémonique, dont la puissance s'est accrue pendant la pandémie ? Des consciences dispersées, des révoltes réprimées, des associations de solidarité, un peu d'économie sociale et solidaire, mais aucune force politique cohérente disposant d'une pensée-guide.

La pensée complexe se confronte en permanence avec l'incertitude. Lorsqu'on m'a interrogé au sujet de la pandémie, j'ai essayé de répondre à des angoisses, j'ai réaffirmé que l'aventure humaine, qu'elle soit individuelle ou collective, est incertaine et risquée. Le caractère planétaire de cette crise renforce d'ailleurs l'idée d'une communauté de destin, dont nous ne sommes pas toujours conscients mais qui est bien réelle. Nous avons aussi un énorme besoin d'espérer, c'est une constante humaine, en particulier dans les périodes instables. Quand j'étais dans la Résistance, nous pensions qu'un monde nouveau naîtrait de toutes ces horreurs. Des illusions, peut-être, mais qui renaissent sans cesse chez les humains, et avec elles notre espérance en un avenir meilleur.

***Résistant, communiste, antistalinien, défenseur de la cause palestinienne, écologiste… Vous avez épousé successivement de nombreuses causes politiques. Rétrospectivement, quel regard portez-vous sur votre parcours politique ?***

La politique a surgi dans mon esprit à 13 ans, après la manifestation antiparlementaire du 6 février 1934. J'y ai vu mes camarades de classe s'opposer violemment. Comme je n'avais aucune conviction préétablie à ce sujet, j'ai adopté une posture sceptique en observant les divisions. Par la suite, je me suis fait ma propre culture. Elle intégrait d'une part la tradition française humaniste, de Montaigne à Romain Rolland, et d'autre part l'humanisme russe de Léon Tolstoï et surtout Fiodor Dostoïevski. Ma vie reste marquée par une certaine continuité. Ma période communiste est une parenthèse de six ans après une adolescence très ouverte et critique. J'avais adhéré à une idéologie de combat, une sorte de foi, de religion du salut terrestre. C'est à Toulouse, après l'invasion de l'Union soviétique par la *Wehrmacht* en 1941, que je suis passé d'antistalinien à communiste. De pacifiste, je suis devenu résistant. Je peux dire que la Résistance, traversée simultanément dans la foi communiste et le ▶

**« Être humaniste, ce n'est pas seulement savoir que nous sommes semblables et différents, ce n'est pas seulement vouloir échapper aux catastrophes et aspirer à un monde meilleur. C'est aussi ressentir au plus profond de soi que chacun de nous fait partie d'une communauté humaine et peut en être acteur. »**

mouvement gaulliste, fut une chance pour vivre intensément. Si je regrette totalement mon aveuglement sur la nature du communisme soviétique, je ne peux dire que ma période communiste fut une malchance, car elle m'a donné l'occasion de bien comprendre le totalitarisme par la suite. Puis avec mes amis philosophes Claude Lefort et Cornelius Castoriadis, nous avons cheminé vers un au-delà du marxisme. J'ai appris que nous avons beau nous croire armés de certitudes et de programmes, nous devons apprendre que toute vie est une navigation dans un océan d'incertitudes, à travers quelques îles ou archipels de certitudes où nous ravitailler. Je veux souligner qu'une des grandes leçons de ma vie est de cesser de croire en la pérennité du présent, en la continuité du devenir, en la prévisibilité du futur.

Depuis que j'ai quitté le Parti communiste, je suis indépendant de toute logique partisane en politique. Je suis un étudiant permanent, j'intègre de nouveaux savoirs dans une pensée de plus en plus complexe, mais cohérente. La pensée complexe est une pensée intégrative, qui ajoute les idées. En 1969-1970, lorsque je faisais d'heureuses plongées dans l'univers hippie en Californie, j'ai découvert le problème écologique. Je n'ai eu aucun mal à l'intégrer à ma conception de l'être humain. Je concevais déjà notre espèce comme liée à son environnement de manière inextricable. Ce thème est maintenant au cœur des préoccupations. L'avenir de l'humanité est l'enjeu politique principal de notre époque. Je pense qu'il y a une autre voie possible, au-delà du néolibéralisme, pour mieux intégrer l'écologie. Les perspectives comme la technoscience ou le transhumanisme ne suffisent pas à elles seules à répondre aux interrogations. Un être humain augmenté aura toujours des besoins relationnels, de convivialité, de fraternité.

> « **Je ne crois pas à un au-delà après la mort. Pour moi, la spiritualité consiste à développer les qualités de l'esprit humain – ce que j'ai appelé la poésie de la vie.** »

***Êtes-vous pessimiste quant à l'avenir de l'humanité ?***

Je me décrirais plutôt comme vigilant, voire inquiet, mais pas comme pessimiste. La pensée complexe va au-delà de l'opposition entre pessimisme et optimisme. Je pense que les courants dominants, ceux que nous entendons dans les médias ou lisons dans les derniers livres, inclineraient vers le pessimisme. J'ai vu disparaître la convivialité de mon adolescence au cours des années d'après-guerre. Les relations cordiales entre voisins, les conversations sur le zinc du bistro, dans le métro, les attroupements de badauds, ont été réduits à l'extrême. La dégradation de la qualité de vie résulte du primat du quantitatif dans l'organisation et la conduite de notre société, où on calcule et mesure tout ce qui est humain. Pour gouverner, nous valorisons le PIB, les statistiques, les sondages. Cela nous rend aveugles à ce qui est individuel, subjectif et passionnel. Une raison pure et glacée est à la fois inhumaine et déraisonnable. Vivre est un art difficile où tout ce qui est passion doit être surveillé par la raison – pour ne pas succomber à l'égarement – mais où toute raison doit être animée par une passion. Notre monde technocratique

a tendance à l'oublier. Il reste malgr tout la possibilité du changement d voie. Bien des protestations actuelles comme le mouvement des Gilet jaunes, comportent chez leurs partici pants un besoin d'être reconnus dan leur pleine qualité humaine. Je pense, la suite d'Ivan Illich, que la convivialit est un élément capital de la qualité d vie, et une piste féconde pour l'huma nité. Elle permet de répondre au quoti dien à notre besoin de reconnaissanc

***Comment envisagez-vous votre propre avenir ?***

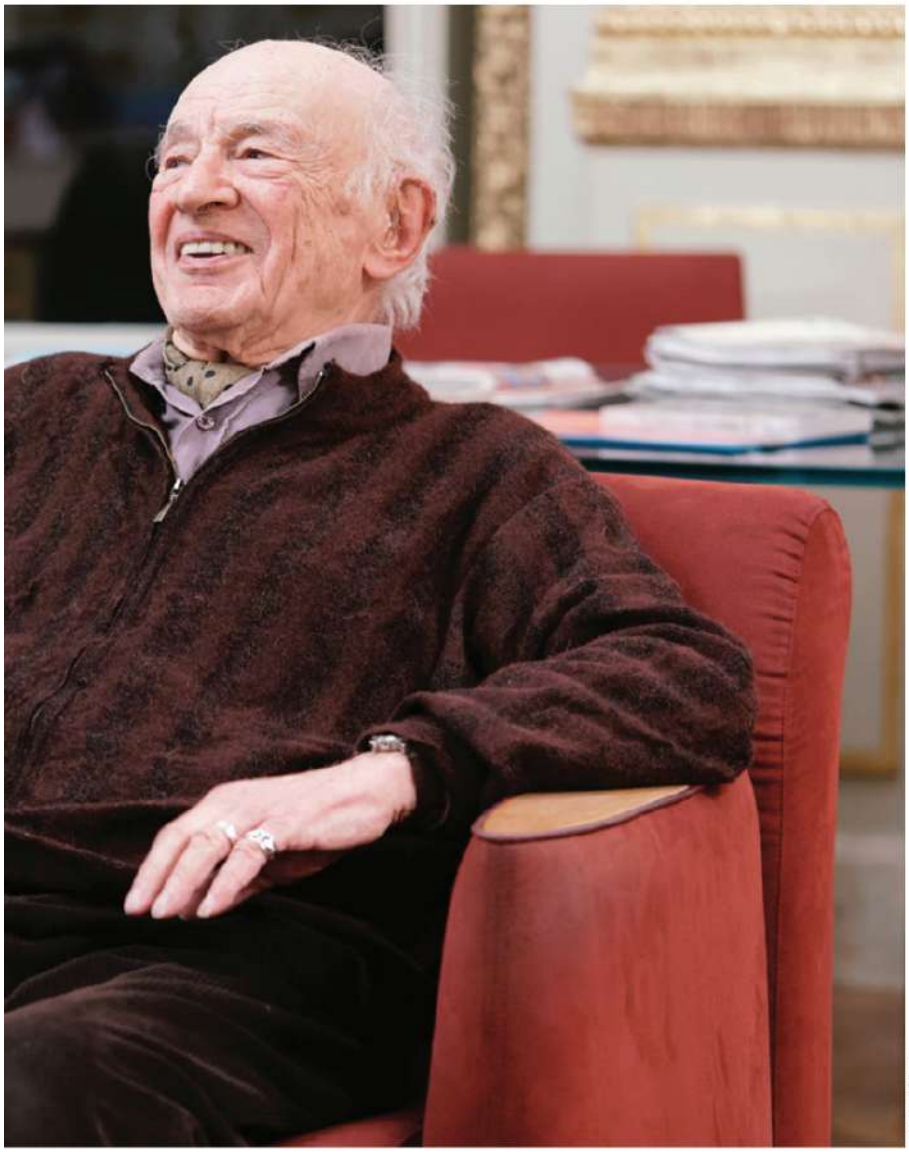

Emmanuel Pette

J'ai trouvé ma voie dès 18 ans, en ne cessant de poursuivre les grandes interrogations de Kant. Que puis-je connaître? Que dois-je faire? Que m'est-il permis d'espérer? J'ai suivi cette direction jusqu'à maintenant, et à 100 ans, mon avenir, c'est la vie à la petite semaine! Quand on me demande une conférence ou un entretien, je refuse de m'engager au-delà de deux ou trois semaines à l'avance. Je n'ai pas de grands projets. Cela dit, je continue à réfléchir, à tenter de répondre à mes grandes questions. Je prends des notes, j'écris quelques aphorismes que je poste parfois sur Twitter, je pense encore coucher sur le papier de courtes réflexions... En ce moment, par exemple, je suis inspiré par le thème de la nation. Mes activités intellectuelles se poursuivent naturellement, mais je n'envisage plus d'écrire un livre. *Leçons d'un siècle de vie* restera mon dernier grand ouvrage. Quant à la suite, je ne crois pas à un au-delà après la mort. Pour moi, la spiritualité consiste à développer les qualités de l'esprit humain – ce que j'ai appelé la poésie de la vie.

***Sciences Humaines a fêté récemment ses 30 ans. Vous nous avez accompagnés depuis le premier numéro, dont vous faisiez la une. Quel regard portez-vous sur cette aventure intellectuelle?***

Je me nourris encore de la revue *Sciences Humaines*, que je trouve très enrichissante. J'intègre beaucoup de ce que je lis. En outre, je me retrouve dans le concept d'humanologie *(encadré ci-contre)* développé dernièrement par Jean-François Dortier (fondateur du magazine, ndlr): je suis un relieur de savoirs qui cherche à comprendre la complexité des êtres humains. ■

**Propos recueillis par Hugo Albandea**

**Mot-clé**

## Humanologie

L'humanologie, c'est quoi? Pour son inventeur, Jean-François Dortier, fondateur de *Sciences Humaines* en 1990 et de la revue *L'Humanologue* en 2020, tout part de grandes questions: qui sont les humains? À quoi pensent-ils? Qu'est-ce qui les motive? *«J'inscris ma petite histoire dans un projet plus vaste, dans la lignée d'Edgar Morin et plus loin encore, celle des pionniers des sciences humaines»*, explique-t-il. L'objectif est de dresser un bilan des savoirs à partir des recherches en sociologie, psychologie, histoire, philosophie... mais aussi éthologie et biologie. ■ **H.A.**

# Psychologie de la violenc

## Des agressions ordinaires aux violences extrêmes

Dossier coordonné par Maud Navarre

Depuis les années 1970, plus de 170 000 attentats de tous bords ont été répertoriés dans le monde, par le Global Terrorist Index. Malgré notre volonté de pacifier les mœurs, réaffirmée notamment suite aux deux guerres mondiales, la violence existe encore. Comment l'expliquer ? Les travaux pionniers des années 1970 se sont intéressés notamment aux effets de l'autorité ou encore à l'influence des groupes. Depuis, la pédopsychologie ou encore la neurologie ont perfectionné notre compréhension du phénomène.

Contrairement à ce que pensait Jean-Jacques Rousseau, l'humain n'est pas instinctivement pacifique. L'agressivité est inscrite dans la nature humaine. Dès le plus jeune âge, le bambin évacue sa frustration par la colère, en tapant ou en jetant des objets. Mais dans la plupart des cas, il parvient à maîtriser cette agressivité en grandissant, sous l'influence d'un entourage réprobateur.

On sait aujourd'hui que les adolescents auteurs de violences extrêmes telles que des meurtres, partagent un point commun : des excès d'agressivité pendant la petite enfance, qu'ils ne sont pas parvenus à refréner, souvent à cause d'éducateurs laxistes ou eux-mêmes violents.

D'où l'intérêt de se pencher sur les brutalités qu'on qualifie souvent d'« ordinaires », comme les violences psychologiques (moquerie, mépris…), ou encore celles que l'on a longtemps considérées comme pédagogiques, à l'instar de la célèbre fessée. Ces formes souvent infimes et insidieuses ont de nombreux effets négatifs sur le développement mental et physique de leurs victimes, notamment à l'âge adulte. Au regard de ces nouvelles connaissances, un état des lieux de la violence et de ses limites s'imposait. C'est chose faite avec ce dossier. ■

*Abraham Bloemaert (1564-1651).* Le meurtre d'Abel *(circa 1490).*

Musée national de Varsovie

# Aux origines de l'agressivité

**Elle fait partie du développement naturel de l'être humain. L'éducation, les fréquentations, la culture ou encore la frustration personnelle peuvent la renforcer.**

LAURENT BÈGUE-SHANKLAND

Professeur à l'université Grenoble Alpes, membre de l'Institut universitaire de France et directeur la Maison des sciences de l'homme-Alpes (CNRS/UGA).

Des archéologues ont fait une découverte macabre en 2008 : ils ont exhumé les ossements d'une famille de treize personnes, portant des traces de blessures infligées par d'autres humains et datant de - 4 600 ans, comme le rapporte une publication des *Comptes-rendus de l'Académie nationale des sciences des États-Unis d'Amérique* (*PNAS*). De nombreux squelettes de femmes et d'hommes du milieu du Pléistocène (- 2,6 millions d'années à - 11 700 ans) en Afrique, en Asie et en Europe comportent de tels traumatismes anatomiques, notamment crâniens. Sur plusieurs continents, dissimulés dans le sol ou sur les murs de cavernes, d'abondants vestiges témoignent de notre préhistoire sanglante. Ces signes de l'ancestralité de la violence humaine ont été analysés par l'anthropologue Lawrence Keeley, pour conclure que la guerre serait un phénomène universel. Trois enquêtes menées à l'échelon planétaire et auprès d'échantillons représentatifs de sociétés tribales et étatiques indiquaient que les formes extrêmes d'agression et les conflits armés touchaient 90 à 95 % des sociétés humaines connues.

Les violences mortelles ont cependant eu tendance à diminuer au fil de l'histoire. Le criminologue Manuel Eisner a montré que l'on comptait 40 homicides pour 100 000 habitants au 15e siècle dans les grandes villes européennes. Au début du troisième millénaire, il s'élève désormais à environ 1 pour 100 000 dans notre pays. Concernant d'autres formes de violence, diverses enquêtes confirment que l'image médiatique d'une épidémie doit être relativisée. S'il est indéniable que certaines formes d'agression se sont récemment développées (par exemple, le cyberharcèlement), une intolérance croissante pour les violences physiques et verbales et une plus grande préoccupation pour leurs victimes se manifestent aujourd'hui dans de nombreux pays.

On peut définir une agression (synonyme de violence dans ce texte) comme un comportement dont le but est de blesser délibérément une personne motivée à se soustraire à ce traitement. On peut en distinguer le caractère physique ou verbal, la dimension active (un coup de poing) ou passive (une omission volontaire et mal intentionnée) et le caractère direct (présence personnelle de la victime) ou indirect (propagation de rumeurs). Lorsqu'une agression est hostile, elle vise à infliger une souffrance ou à causer du tort à autrui, répondant souvent à une irritation circonstancielle ou à une injustice perçue. L'agression instrumentale correspond quant à elle à un comportement par lequel l'appropriation d'une ressource (territoriale, énergique, matérielle) ou l'expression d'une revendication statutaire sont prioritaires : ce n'est pas ses victimes qui sont visées mais un but tangible qui peut être matériel ou social comme le respect ou un regain de statut.

### La colère du bambin

Entre 4 et 7 mois, on observe l'apparition chez les très jeunes enfants de formes de colère en réponse à des frustrations qui culminent entre 17 et 23 mois, avec une moyenne de 1,3 éclat toutes les 10 heures. ▶

## La cruauté envers les animaux, un indicateur prédictif

**La question des corrélations entre les cruautés envers des victimes animales et humaines est traitée aujourd'hui de manière très systématique. La revue scientifique *Research in Veterinary Science* a recensé 96 publications consacrées à cette question depuis 1960. Dans 98 % des articles, les violences envers les humains et les animaux étaient reliées, ce que confirmait récemment la première enquête réalisée en France sur le sujet auprès de plus de 12 300 adolescents.**

**La permanence de ce lien statistique a conduit plusieurs autorités publiques à s'intéresser à la manière dont les gens traitaient les animaux afin de déceler ou prédire les violences envers les personnes. Depuis 2015, la police américaine collecte des données sur les actes de cruauté envers les animaux domestiques, qui sont ensuite mises en relation avec des violences familiales ou des homicides.**

**En psychiatrie, le manuel de référence servant à catégoriser les troubles mentaux prend en compte depuis 1987 les violences commises envers les animaux pour diagnostiquer un problème de comportement.**

Roz Todaro/Getty

**Récemment, Simon Baron Cohen, professeur à l'université de Cambridge, a introduit dans le calcul de son coefficient d'empathie une mesure de cruauté envers les animaux. Dans certains pays, les travailleurs sociaux sont sensibilisés au sujet et comptabilisent les signes de maltraitance animale dans leurs indicateurs de problèmes familiaux.** ■ L.B.-S.

Laurent Bègue-Shankland, « Explaining animal abuse among adolescents: The role of speciesism », *Journal of Interpersonal Violence*, septembre 2020.

Il s'agit généralement de pleurs, trépignements, coups de pieds et projections d'objets. Ces conduites augmentent graduellement jusqu'à 24 mois. Leur fréquence diminuera fortement entre 24 et 60 mois par l'effet conjugué d'une maturation de leurs fonctions cérébrales exécutives, impliquées dans la régulation de leurs émotions et comportements, et des influences éducatives en présence, dispensatrices de puissantes normes de conduite. Très tôt, il existe également des différences entre les enfants, fortement façonnées par le contexte social dans lequel ils grandissent et en interaction avec des dispositions psychobiologiques. Dès avant l'âge de 4 ans, environ 10% des enfants se distinguent des autres par une plus forte tendance à l'agression qui reste quasiment aussi stable dans le temps que le quotient intellectuel. Les recherches sur le développement des enfants indiquent aussi que les différences entre garçons et filles sont précoces et restent encore significatives auprès de personnes âgées de 80 ans, les agressions physiques graves étant toujours plus fréquentes chez les hommes et les agressions relationnelles chez les femmes.

De nombreux facteurs environnementaux et familiaux déterminent les conduites agressives enfantines, et en premier lieu la manière dont leurs parents se comportent face à leur progéniture. Une étude consacrée aux styles éducatifs parentaux réalisée dans 60 sociétés différentes montrait ainsi que des enfants rejetés par des parents peu réceptifs à leurs besoins affectifs étaient partout dans le monde plus hostiles et plus agressifs que les autres. Les méthodes disciplinaires employées à la maison ou les institutions, comme l'usage de châtiments corporels, intensifient également les dispositions agressives des enfants. La présence de modèles parentaux ou pairs, qu'ils soient en chair et en os ou médiatisés (par exemple dans les contenus télévisuels) exerce aussi une influence significative notamment par les effets d'une désensibilisation ou l'élévation de l'accessibilité de pensées hostiles.

### L'influence des pairs

L'agression est apprise et stimulée au contact des pairs agressifs : c'est ce que démontrent diverses recherches longitudinales. Par exemple, dans une synthèse statistique de la littérature scientifique qui cumulait 131 études indépendantes, totalisant près de 700000 participants, Paul Gendreau a montré que les prédicteurs statistiques les plus robustes de la criminalité adulte étaient respectivement : la participation à un réseau d'amis ou associés impliqués eux-mêmes dans des activités criminelles, l'expression d'attitudes favorables à la délinquance, le diagnostic de personnalité antisociale et des antécédents délinquants durant l'enfance ou l'adolescence. Le groupe délinquant initie et renforce la délinquance de ses

## Drogues : triple source de violence

Les drogues favorisent les conduites agressives pour trois raisons. La première tient à la régulation des conflits qui se produisent au sein du système de distribution de la drogue illicite. Il s'agit de la violence systémique, inhérente aux narcotrafics et à leur fonctionnement souterrain (60 morts et 250 blessés en France en 2020).

La deuxième raison est dite économique-compulsive et tient à la nécessité, pour certains consommateurs, de s'engager dans des actes de délinquance pour parvenir à financer leur consommation (l'héroïne et cocaïne notamment, du fait de leur coût).

Enfin, le lien entre les substances et la violence résulte des propriétés psychopharmacologiques des substances elles-mêmes, c'est-à-dire des perturbations psychologiques transitoires ou chroniques que leur ingestion produit chez les consommateurs. Ceci tient notamment aux effets suivants : la stimulation de l'activité physiologique et motrice, l'inhibition de l'anxiété, l'élévation de la sensibilité à la douleur, l'apparition d'illusions, menaces et idées paranoïdes, la perturbation temporaire de capacités cognitives, les effets neurotoxiques généraux, les frustrations induites par le sevrage, mais aussi les croyances relatives aux effets du produit.

Parmi les substances psychoactives, l'alcool est la plus fortement liée aux violences dans les statistiques de la violence, présente dans près de la moitié des cas d'homicides chez l'auteur ou la victime. ■ L.B.-S.

Laurent Bègue-Shankland, *Drogues, alcool et agression. L'équation chimique et sociale de la violence*, Dunod, 2014.

Roy Mersch/Getty

membres à plusieurs niveaux. Il est dispensateur de normes et de justifications délinquantes, transmet des modes de conduite et de compétences techniques et fournit des gratifications matérielles ou sociales à ses membres.

### Une culture de l'honneur

Les recherches interculturelles soulignent aussi que les sociétés où les enfants sont incités par leurs parents à être agressifs (souvent pour se préparer à la guerre ou à répondre à des normes sociales valorisant la force) se distinguent par une violence supérieure. Des travaux consacrés par Dov Cohen à la « culture de l'honneur » ont mis en évidence ses nombreuses expressions. Celle-ci a été observée dans plusieurs pays méditerranéens, au Moyen-Orient et dans les pays arabes, en Amérique centrale et Amérique du Sud. Même observation dans le Sud des États-Unis où la violence est plus fréquemment employée pour se protéger, ou pour éduquer les enfants ; et sa plus grande acceptabilité sociale est inscrite jusque dans la loi, qui est moins restrictive concernant la possession d'armes à feu, en réprouve moins l'usage pour se défendre, et se montre moins sévère envers les auteurs de violences conjugales.

### Frustrations sociales

Par ailleurs, l'hypothèse d'un lien entre les frustrations sociales et les conduites agressives est confirmée dans bon nombre de travaux. Par exemple, une étude réalisée auprès de 14000 personnes interrogées à un an d'intervalle a démontré que les personnes qui avaient perdu leur emploi entre-temps étaient six fois plus susceptibles d'avoir commis des actes agressifs. D'autres recherches ont montré que l'insatisfaction du public face à l'économie, la sécurité ou la situation politique étaient statistiquement reliées aux conduites délinquantes, et que les taux d'homicides étaient plus élevés dans les États américains où les revenus étaient les plus inégaux. Dans les entreprises enfin, un sentiment d'injustice accompagne fréquemment des comportements tels que les sabotages et les violences. ■

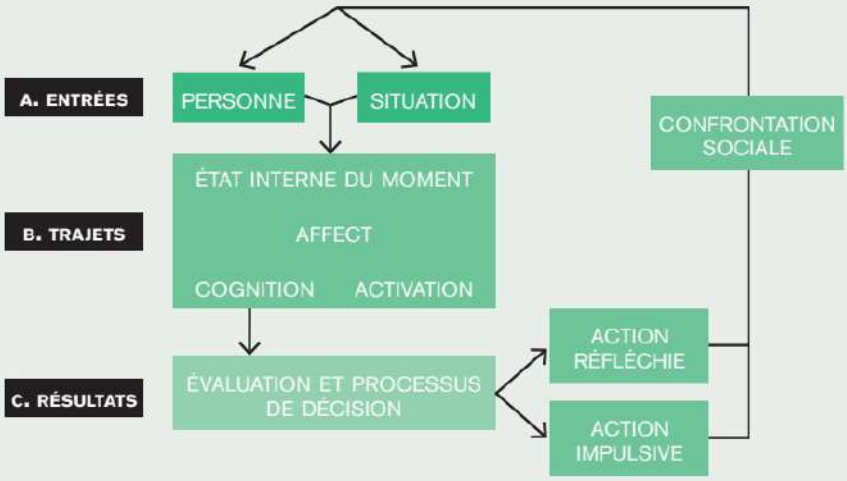


## Le modèle général de l'agression

Pour articuler plusieurs théories psychologiques fondamentales du comportement agressif, le modèle général de l'agression (MGA) organise les variables situationnelles et individuelles *(schéma)*. Les variables individuelles comprennent certaines caractéristiques biologiques. Par exemple, la relation entre le rythme cardiaque et les propensions agressives apparaît comme la plus robuste de la littérature biosociale sur l'agression. D'autres variables endogènes comme le niveau d'activité du système nerveux autonome ou le fonctionnement cérébral ou hormonal ont fait l'objet de travaux développementaux ou expérimentaux approfondis.

Les caractéristiques psychologiques relèvent également des variables individuelles (psychopathie, traits d'irritabilité, narcissisme, troubles psychotiques, mais aussi croyances et attitudes de l'individu formées par ses appartenances collectives et sa culture).

Les variables individuelles interagissent avec la situation que sont, par exemple, la présence de facilitateurs comme les armes à feu, l'alcool ou des circonstances matérielles irritantes (température, entassement, bruit). Facteurs individuels et situations contribuent à déterminer l'état psychologique présent.

La dernière séquence proposée par le MGA implique un processus d'évaluation et de décision reposant sur des mécanismes cognitifs qui peuvent être automatiques (réalisés sans effort, de manière spontanée, et sans que l'individu en soit nécessairement conscient) ou cognitivement contrôlés. Le comportement qui suit est alors impulsif ou au contraire raisonné et calculé, et actualisé au terme d'une éventuelle réévaluation de la réponse. Cette conduite, que module le contexte (cadre physique, présence d'une audience par exemple, qui peut aggraver l'intensité d'une réponse agressive en cas d'encouragement perçu), influence les dispositions stables de l'individu et ses réactions possibles dans ses interactions futures. ■ L.B.-S.

# Trois expériences fondatrices

**Sommes-nous tous des bourreaux en puissance ? Des années 1970 à aujourd'hui, des psychologues et sociologues ont imaginé des protocoles pour élucider cette question.**

## • Stanley Milgram, la soumission à l'autorité

Lorsqu'il a entrepris ses recherches à Yale durant les années 1960, Stanley Milgram cherchait à prouver que des *« personnes ordinaires, faisant simplement leur travail et sans hostilité particulière »*, pouvaient devenir des *« agents dans un terrible processus de destruction »* (*Soumission à l'autorité*, 1974).

Dans sa première étude, le psychologue avait recruté 40 volontaires qui recevaient l'équivalent de 25 euros d'aujourd'hui. S. Milgram leur faisait croire qu'ils participaient à une étude sur la mémoire et l'apprentissage. Ils rencontraient un « expérimentateur », personnifiant l'autorité scientifique, et un homme appelé « l'apprenant ». Les participants endossaient le rôle de « l'enseignant » : ils posaient des questions à l'apprenant et, à chaque erreur, devaient lui administrer une décharge électrique pouvant aller jusqu'à 450 volts ! En réalité, la décharge était fictive et l'apprenant simulait ses cris de douleur. Mais les participants l'ignoraient ; le véritable objectif de l'expérience était de voir jusqu'où ils iraient. Lorsqu'un participant se tournait vers l'expérimentateur pour savoir ce qu'il devait faire ou pour manifester sa réticence à continuer, il n'obtenait qu'une réponse qui l'incitait à poursuivre l'expérience jusqu'à la fin. Les réactions de la victime se faisaient de plus en plus vives au fur et à mesure qu'elle recevait les faux chocs.

S. Milgram a démontré grâce à cette expérience combien le comportement humain pouvait être façonné par la situation dans laquelle il se trouvait. Par exemple, lorsque le scientifique était physiquement proche des sujets, 90 % d'entre eux infligeaient l'intensité maximale à l'apprenant, tandis que c'était seulement le cas de 22 % des sujets quand les ordres étaient donnés par l'expérimentateur au téléphone et de 12,5 % des sujets lorsque les instructions étaient enregistrées sur une bande magnétique. Si l'on intensifiait les signaux de détresse de la victime, la soumission diminuait.

Si la communauté scientifique considère aujourd'hui que le phénomène mis en évidence par S. Milgram est bien établi, la plupart des chercheurs contestent l'explication qu'il en a proposée. En effet, dans *Soumission à l'autorité*, S. Milgram développe le concept d'« état agentique » et en fait la clé de voûte de toute son analyse de l'obéissance. Pour lui, *« un individu est en état agentique quand, dans une situation sociale donnée, il se définit de façon telle qu'il accepte le contrôle total d'une personne possédant un statut plus élevé. Dans ce cas, il ne s'estime plus responsable de ses actes. Il voit en lui un simple instrument destiné à exécuter les volontés d'autrui. »* Les participants *« imputent leur action à une autre personne »* et par cette *« abdication idéologique »*, abandonnent leurs critères moraux habituels.

Université d'Angers

Cette explication a été récemment mise en cause à l'occasion d'une étude adaptant le protocole de S. Milgram à une victime animale. Celle-ci a montré que l'identification aux buts scientifiques de l'étude constitue un facteur déterminant dans l'explication de leur comportement et que c'est bien au nom d'idées auxquelles les participants adhèrent activement – la valeur de la science et ses promesses thérapeutiques – et non par obéissance aveugle, qu'ils sacrifient un animal. ■ L.B.-S.

**À lire**

- **Face aux animaux. Nos émotions, nos préjugés, nos contradictions.**
Laurent Bègue-Shankland, Les Arènes, 2022.

# E REPÈRE

## • Philip Zimbardo, l'expérience extrême de Stanford

Plus radical que Stanley Milgram, le psychologue Philip Zimbardo veut montrer que le seul contexte peut suffire à transformer les individus ordinaires en bourreaux. Son expérience se déroule en 1971, dans une prison : P. Zimbardo y fait entrer des étudiants volontaires, payés assez onéreusement. Certains jouent le rôle des prisonniers ; d'autres, celui des gardiens. La violence physique est interdite, mais les attitudes dégradantes ne le sont pas… Et les gardiens s'en donnent à cœur joie ! L'expérience doit durer une quinzaine de jours, mais au sixième jour, P. Zimbardo l'interrompt car, soumis aux traitements dégradants des geôliers, certains prisonniers sont à bout.

Convaincu d'avoir prouvé que la seule position sociale peut rendre un individu violent, P. Zimbardo communique abondamment sur son expérience. Cette dernière devient rapidement célèbre, mais de nombreuses critiques émergent aussi. D'abord, elle ne peut plus être reproduite (et donc confirmée) à cause des questions éthiques qu'elle soulève. Trop extrême, l'expérience de Stanford – du nom de l'université où travaillait P. Zimbardo – a laissé des marques chez les participants choqués.

On reproche aussi à P. Zimbardo d'avoir orienté les participants pour les pousser à se comporter en bourreaux. La dépouille des archives a permis de découvrir des enregistrements et des documents dans lesquels le psychologue lui-même conseille à ceux qui jouent le rôle des gardiens de réveiller les prisonniers en pleine nuit, de les punir en leur faisant faire des pompes ou encore de leur distribuer des couvertures pleines d'épines.

Le contexte de l'époque n'est pas anodin : au début des années 1970, la guerre au Vietnam clive la société américaine. Un mouvement qui conteste les formes d'autorité traditionnelles se développe. De même, l'université de Stanford, prise dans la compétition entre les établissements, voulait se faire connaître. Autant de facteurs qui ont contribué à rendre l'étude célèbre, avant même que ses biais soient pleinement mesurés. ■

**Maud Navarre**

DR

**À lire**

- **« Retour à la case prison »**
  Entretien avec Philip Zimbardo, *Le Cercle psy*, n° 22, septembre-octobre-novembre 2016.
- **Histoire d'un mensonge. Enquête sur l'expérience de Stanford**
  Thibault Le Texier, Zones, 2018.

## • Itzhak Fried, le « syndrome E » ou le cerveau tueur

IEA Paris

En 1997, dans la revue *The Lancet*, le neurologue californien Itzhak Fried renouvelle l'analyse des meurtres de masse, en étudiant comment réagit le cerveau d'un tueur dans de telles situations : perte des affects, idées obsessionnelles et compulsives, excitation lors des premiers crimes puis, banalisation progressive des violences, dépendance à l'environnement et contagion de ces comportements au sein d'un groupe. Les bourreaux du matin peuvent être de gentils parents le soir et n'éprouvent aucun remords.

I. Fried appelle « syndrome E » cet état meurtrier qui découle en fait d'une « fracture cognitive ». L'hyperactivité du cortex préfrontal orbitofrontal (dans la partie antérieure du cerveau) viendrait inhiber l'amygdale. Or, cette dernière agit comme signal d'alerte et permet d'éprouver des émotions comme la peur, la panique ou la compassion face aux souffrances infligées à autrui. L'individu se transformerait ainsi en une machine à tuer, coupée de toute conscience.

La détection précoce de ces dysfonctionnements cérébraux pourrait permettre de prévenir ces crimes de masse. ■ **M.N.**

**À lire**

- **« Syndrome E »**
  Itzhak Fried, *The Lancet*, n° 9094, 1997.

# Les violences éducatives, d'hier à aujourd'hui

**En 2019, la France est devenue le 56e pays à interdire les violences éducatives, aboutissement d'une lente évolution du regard social sur l'enfant.**

**Béatrice Kammerer**
Journaliste spécialisée en éducation.

C'est une victoire à laquelle les militants ne croyaient plus: près de dix ans après la première proposition de loi « antifessée » de la pédiatre et députée Edwige Antier, le Code civil entérine le 10 juillet 2019 le principe selon lequel *« l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques »*. Il aura fallu une condamnation de la France par le Conseil de l'Europe en 2015 et plus de trois ans de tractations parlementaires pour que cette loi fût adoptée. Sa formulation n'entend pas seulement condamner les violences faites à l'enfant, déjà réprimées de longue date par le Code pénal, mais aussi reconnaître le caractère inacceptable de pratiques socialement perçues comme des gestes éducatifs ordinaires.

Cet objectif mobilise depuis une vingtaine d'années les militants de la « non-violence éducative », à qui on doit l'introduction du concept. *« On parle depuis longtemps de châtiment, de punition, de correction, mais le terme de "violences éducatives", est très récent,* retrace le psychiatre et anthropologue Daniel Delanoë. *Surtout utilisé en France, il apparaît sous la plume d'Olivier Maurel, cofondateur en 2005 de l'Observatoire de la violence éducative ordinaire (Oveo), qui l'a popularisé par le biais de ses ouvrages* (1). » Une mobilisation d'ampleur que confirme Nicolas Rafin, maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes et coauteur d'un rapport de recherche sur les enjeux sociaux et juridiques de l'interdiction des violences éducatives (2) : *« Les acteurs associatifs ont fait un intense travail de diffusion auprès des députés et des institutions administratives et judiciaires de protection de l'enfance, pour les sensibiliser à cette cause. »* Malgré son origine militante, nombreux sont les chercheurs à saluer l'intérêt du concept. *« Distinguer les violences éducatives des maltraitances a permis de mettre en lumière la dimension systémique des premières,* explique Camille Roelens, philosophe de l'éducation et auteur d'un *Manuel de l'autorité* (Chronique sociale, 2021). *Il ne s'agit pas de parents défaillants en proie à leurs pulsions, mais d'une norme sociale très ancrée où la violence est vue comme un moyen nécessaire au service d'une fin légitime qu'est l'éducation des enfants. »*

## Premières condamnations

Faut-il en conclure que la pratique des violences éducatives se transmettrait depuis des générations ? Oui, répond D. Delanoë, qui souligne la quasi universalité du recours aux sanctions physiques envers les enfants dans les sociétés humaines. *« Les rares à ne pas en user sont des sociétés de chasseurs-cueilleurs peu hiérarchisées, réprouvant la violence interindividuelle et la domination masculine. »* Dans *Les Châtiments corporels de l'enfant* (Érès, 2017), le médecin salue néanmoins une tendance générale au reflux. *« Les sociétés postindustrielles ont besoin d'individus autonomes, coopératifs et négociateurs, autant de compétences qu'on ne développe pas sous les coups. »*

En France, les premières condamnations des violences éducatives remontent au siècle des Lumières et visent à réhabiliter la nature de l'enfant. *« Avant Rousseau, l'enfant était vu par l'Église comme l'incarnation du mal car marqué du péché originel,* détaille Jean-Claude Caron, historien et auteur du livre *À l'école de la violence* (Aubier, 1999). *La violence physique apparaissait alors comme un moyen de chasser le diable de son corps pour permettre au bien de triompher. »* Il faudra attendre le 19e siècle pour assister aux premières avancées sociales. Outre une série de lois visant à limiter la toute-puissance paternelle et à protéger l'enfant des mauvais traitements, l'école publique met en avant dès 1834, sous l'impulsion du ministre François Guizot, la réprobation des châtiments corporels pour se démarquer des ordres catholiques enseignants, connus à l'époque pour en user largement. Un moyen de contrer le monopole de l'Église ▶

*Max Ernst (1891-1976),*
**La Vierge-Marie fessant l'enfant Jésus devant trois témoins** *(1926), muséum Ludwig, Cologne, Allemagne.*

Alamy/Adagp Paris, 2021

sur l'enseignement primaire, mais aussi *« une volonté de "déviolentiser" la société française, dans une perspective civilisatrice »*, estime l'historien.

Au début du 20e siècle, l'essor de la psychanalyse et ses hypothèses quant à l'origine des névroses marquent une nouvelle étape. *« On a pris conscience que la violence des éducateurs pouvait laisser des marques sur l'enfant, pas uniquement sur son corps, mais aussi dans son esprit »*, analyse C. Roelens. Mais pour le philosophe, le triomphe de l'individualisme, c'est-à-dire la reconnaissance de chacun comme individu, en Occident, au cours de la deuxième moitié du 20e siècle, est responsable de la plus grande avancée: *« Tant que les enfants étaient considérés comme des instruments au service d'un projet plus ambitieux – politique, religieux ou social –, la violence éducative pouvait continuer d'être légitimée au nom de ce plus grand bien ».*

C'est ce changement de perspective qui aboutira en 1989 à l'adoption par les Nations unies de la Convention internationale des droits de l'enfant, incluant le droit d'être protégé contre toute forme de violence physique ou mentale.

## Une loi encore méconnue

Ces progrès ne sauraient pourtant faire oublier l'énorme écart entre les discours et les faits. S'agissant de l'école, nul n'ignore que les coups de règles et bonnets d'âne ont persisté une grande partie du 20e siècle. Pour J.-C. Caron, les heures de colle et lignes à copier n'en seraient d'ailleurs qu'une version contemporaine. *« L'objectif est toujours de dresser le corps de l'enfant, de fatiguer son poignet et de l'humilier, donc de lui infliger une douleur physique et morale. »* Du côté des parents, si les enquêtes statistiques manquent pour dresser un état des lieux précis des violences éducatives, toutes les études qualitatives confirment leur présence dans une majorité de familles. Dans leur enquête menée en 2017 auprès d'une quarantaine de couples parentaux, N. Rafin et ses collègues ont distingué trois situations: celles où les deux parents sont opposés aux châtiments corporels et se l'interdisent, celles où ils admettent y avoir recours sans pour autant valoriser ces sanctions physiques, et celles où il y a désaccord.

Les résultats de leur étude réfutent le préjugé selon lequel les violences éducatives seraient l'apanage des parents de milieux défavorisés issus de l'immigration. *« Seul le premier groupe, hostile aux sanctions physiques, est homogène sur le plan socioculturel. Il regroupe une majorité de parents travaillant dans les métiers de l'enfance et disposant d'un certain capital culturel. »* Dans les autres, la diversité prime: on y trouve aussi bien des parents en grande précarité, que des classes supérieures économiques valorisant une conception plus hiérarchique du fonctionnement familial.

Ainsi, pour ces chercheurs, *« la seule norme largement partagée est le souci de ne pas blesser l'enfant ni de le traumatiser »*, des variations existant aux yeux des parents sur ce qui risque de faire trace dans le corps ou le psychisme de l'enfant. La loi de 2019 a-t-elle pu changer la donne? Difficile à dire, estiment ces sociologues. *« Sa portée symbolique est capitale, mais elle reste peu contraignante. La justice familiale et la justice des enfants sont déjà tellement engorgées qu'elles n'ont que peu de moyens pour traiter les affaires impliquant uniquement ces violences éducatives ordinaires. »*

## Jusqu'où aller?

Pour les convaincre de ne plus y recourir, reste l'information. D. Delanoë en fait son principal levier auprès des familles qu'il reçoit en consultation. *« Il faut tout d'abord faire connaître l'existence de la loi, que beaucoup ignorent faute de campagnes de communication institutionnelles suffisantes. Mais également informer sur les données scientifiques qui montrent de manière unanime l'inefficacité des violences éducatives et leur nocivité sur le développement de l'enfant. »* En 2016, une importante méta-analyse portant sur 160 927 enfants a mis en lumière que le fait d'avoir reçu des fessées était statistiquement corrélé à une élévation du risque de présenter des troubles du comportement, de souffrir d'une mauvaise estime de soi, ou de développer des maladies mentales (3).

Qu'en est-il des autres violences éducatives? Pour D. Delanoë, si l'impact des violences psychologiques – cris, insultes, menaces – est bien établi scientifiquement et comparable à celui des coups *(p. 50)*, il en va autrement des contraintes légères: *« Certains estiment que des pratiques telles que la mise au coin ou la privation d'activités ludiques constituent également une forme de violence éducative. Mais on ne dispose pas, à ma connaissance, de telles études sur ces pratiques. L'argument est donc moral, plus que scientifique. »*

D'autres militants vont même très loin, en suggérant qu'imposer à un enfant des heures de repas ou de sommeil, le gratifier d'une récompense, ou lui imposer un geste médical nécessaire, pourraient aussi relever de la violence éducative.

En outre, l'application de la loi sur les violences éducatives ordinaires n'est pas sans poser des difficultés pratiques aux juges. *« Les rares affaires de violences éducatives présentées devant les tribunaux concernent souvent des couples séparés,* prévient N. Rafin, *ce qui laisse craindre aux magistrats qu'un parent dénonce l'autre abusivement pour modifier les modalités de l'exercice parental. »*

Enfin, ne faut-il pas s'inquiéter que les parents abandonnent tout rôle de cadrage par peur d'être taxés de violences? *« Renoncer aux violences éducatives ne revient pas à abdiquer son individualité et vivre en esclave de ses enfants,* objecte C. Roelens. *Cela ne signifie pas non plus les préserver de toute adversité, ni présupposer que l'enfant sait naturellement s'orienter dans un monde complexe, car ne lui donner aucun repère social et culturel, c'est aussi une violence. »* ■

(1) **Par exemple, Olivier Maurel,** *Oui, la nature humaine est bonne! Comment la violence éducative ordinaire le pervertit depuis des millénaires*, Robert Laffont, 2009.

(2) **Nicolas Rafin et Marion David,** «Sanctionner les "châtiments corporels" à visée éducative? Aspects sociaux et juridiques d'un intolérable en devenir», 2019 (en ligne).

(3) **Elizabeth Gershoff et Andrew Grogan-Taylor,** «Panking and child outcomes. Old controversies and new meta-analyses», *Journal of Family Psychology*, vol. XXX, n° 4, juin 2016.

## Le regard de **Marie Rose Moro**

Didier Goupy/Wikicommons

# 5 conseils pour une éducation bienveillante

**Marie Rose Moro**

Pédopsychiatre, directrice de la Maison de Solenn à l'hôpital Cochin et autrice, entre autres, de *Quand ça va, quand ça va pas. Leur(s) famille(s) expliquée(s) aux enfants et aux parents!* Glénat Jeunesse, 2021.

### 1 *Se libérer de l'idée que la violence a une vertu éducative*

Les fessées, les gifles, les cris, les paroles blessantes sont non seulement interdits, mais aussi inefficaces. Un enfant qui reçoit une fessée ou qu'on enferme dans sa chambre aura toutes les chances de réitérer son comportement, tôt ou tard. Car la violence n'apprend rien, elle est au contraire un échec de la relation. Elle entérine chez l'enfant la croyance qu'il est une mauvaise personne.

### 2 *Miser sur le dialogue*

Pour obtenir la modification du comportement de l'enfant, il faut d'abord énoncer l'interdit, puis l'expliquer, dans un langage adapté à son âge. L'objectif est qu'il comprenne le sens de la règle pour que, peu à peu, il la fasse sienne et devienne ainsi autonome. Il faut aussi lui montrer qu'on l'aime et qu'on l'estime, même lorsqu'il a enfreint les règles, car certains enfants transgressent uniquement par besoin de réassurance. Enfin, lorsque la sécurité de l'enfant n'est pas en jeu, on peut s'autoriser à négocier les règles, en encourageant l'enfant à faire valoir son point de vue. Cela participe aussi de son éducation.

### 3 *Se méfier des vade-mecum de bonne parentalité*

Si quelqu'un prétend détenir la formule magique pour élever des enfants épanouis, fuyez! Celle-ci n'existe pas! Il faut se méfier de l'offre commerciale de stages et d'ateliers de parentalité, qui fleurissent actuellement. On peut trouver de l'aide en échangeant avec d'autres parents, où en faisant appel à un professionnel, mais dans tous les cas, la solution devra être ajustée à chaque famille, à chaque relation parent-enfant, à chaque moment de la vie.

### 4 *Ne pas craindre les désaccords au sein du couple*

Il est tout à fait normal que les deux parents n'aient pas exactement la même vision de l'éducation : l'un peut être attaché au respect des règles de politesse, des heures de coucher ou à l'équilibre des repas quand l'autre accordera plus d'importance au libre arbitre de l'enfant. L'important est d'en parler et de trouver des compromis. L'enfant a besoin, non pas d'une éducation parfaitement cohérente, mais d'une éducation authentique, en adéquation avec l'identité de chacun de ses parents.

### 5 *Faire preuve de bienveillance envers soi-même*

Notre société n'encourage pas assez les parents à être attentifs à leurs besoins, au contraire, elle a régulièrement culpabilisé les mères de ne pas en faire assez. Or, si les besoins de l'enfant sont essentiels, ceux des parents ne le sont pas moins : chacun doit pouvoir s'ajuster à l'autre. Il arrive aussi en tant que parent qu'on n'agisse pas aussi bien qu'on aurait voulu, et que la violence éducative s'invite à nouveau sous notre toit. Plus que de s'accabler, il est important d'en parler avec l'enfant, de reconnaître qu'on a eu tort et de chercher autour de soi des ressources pour que ça n'arrive plus. ■

B.K.

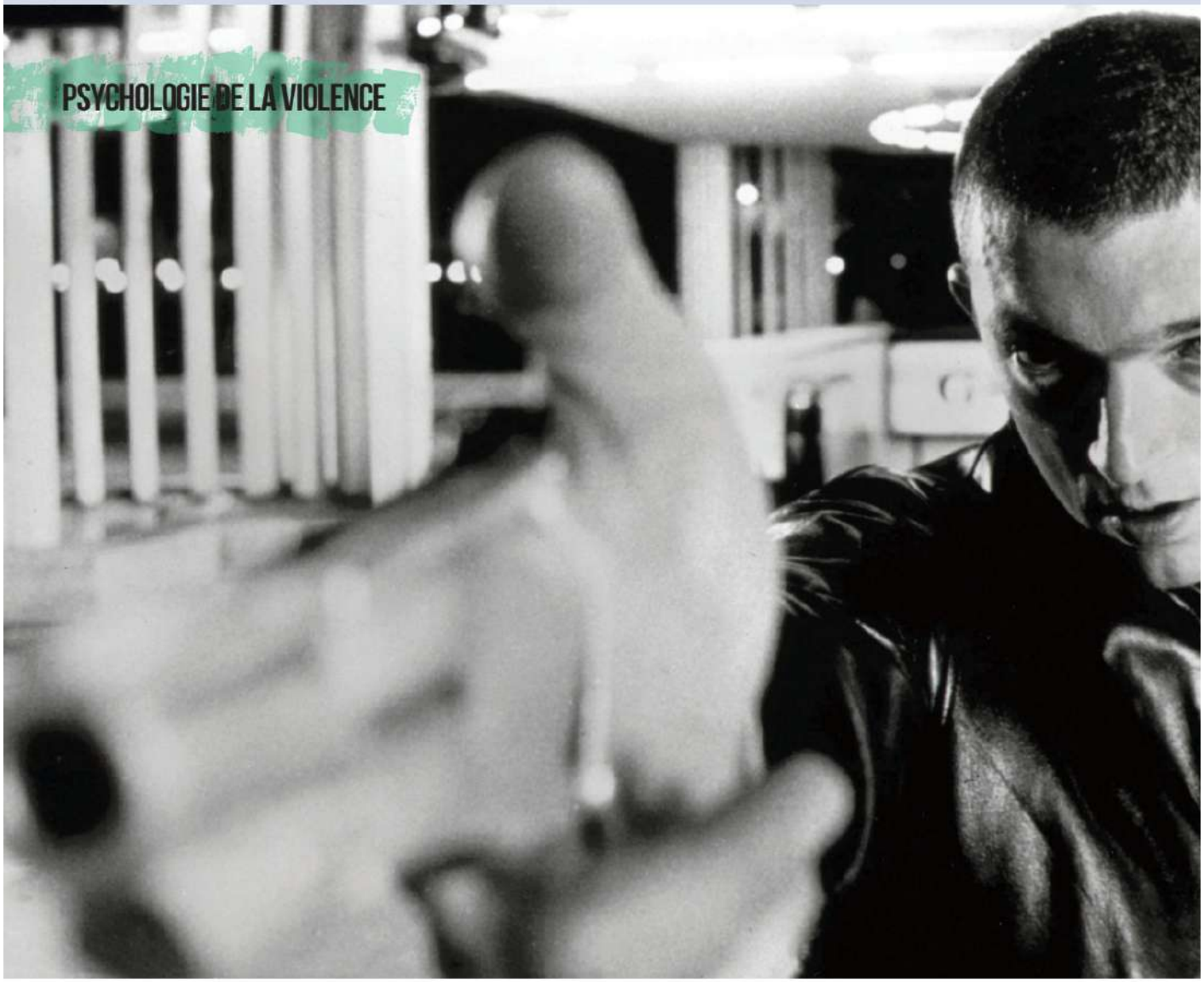

# Rages adolescentes

**_Ego_ blessés, parcours cabossés… peuvent pousser des ados à se venger et accomplir des actes extrêmes, jusqu'au meurtre, pour exister.**

**David Le Breton**

Professeur de sociologie à l'université de Strasbourg et auteur notamment de : *Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre* (PUF, Quadrige, 2013), *En souffrance. Adolescence et entrée dans la vie* (Métailié, 2007), *Rites de virilité à l'adolescence* (Fabert, 2016).

*Vinz, incarné par Vincent Cassel, dans le film* La Haine *de Mathieu Kassovitz (1995).*

Lacernec et associés/Alamy

Rares sont les adolescents criminels. Aucun profil type ne se dégage de ces cas d'homicides. Rarement prémédité, le meurtre traduit le heurt d'une histoire de vie avec une situation précise qui exacerbe les blessures ou les manques antérieurs : abandon, inceste, abus sexuel, maltraitance, manque d'amour, absence de toute loi dans la famille, tensions familiales, sentiment d'un manque de reconnaissance par les autres, etc. L'univers de sens de ces jeunes meurtriers est déchiré de toute part, constitué d'injustices, de manquements de la part des adultes, leur donnant le sentiment que tout est égal, qu'aucune loi ne se dégage vraiment, hormis celle d'une réaction propre à l'instant. Ou bien ce sont des « vengeances » qui aboutissent à la mort d'un autre adolescent, la parole étant impuissante à apaiser les tensions.

Les massacres scolaires font leur apparition à la fin des années 1980. La violence mise en jeu est pratiquement aveugle, même si parfois des cibles éventuelles sont épargnées. On se souvient à ce propos du massacre de Colombine, en 1999, dans le Colorado. Un exemple entre mille. Certains adolescents s'attaquent d'abord aux membres de leur famille comme pour effacer toute trace de leur origine, et ils poursuivent leur cheminement aléatoire en tuant ceux qui se trouvent sur leur passage au sein de l'établissement scolaire ou universitaire. Violence déconcertante, imprévisible, dévastatrice, irrésistible. Le jeune se tue ou il est abattu par la police. Les frustrations et les rancœurs liées au sentiment de ne pas être reconnu par les pairs exposent certains à ces actions radicales *(encadré ci-dessous)*. Leur rage traduit un ressentiment global, elle explose devant ceux qui sont là, à portée de la main. Ils ne veulent pas mourir sans entraîner avec eux le maximum de leurs semblables pour leur faire payer leur indifférence. Ils souhaitent exister pleinement à tra-

## La vengeance comme leitmotiv

La dimension de la vengeance est presque toujours présente dans les justifications des tueries scolaires, on la retrouve avec récurrence dans les propos de maints djihadistes qui voient eux aussi une issue à leur sentiment d'échec ou d'insignifiance dans leur engagement meurtrier. Leur radicalisation est une renaissance, l'invention d'une identité nouvelle. Ils échappent à leur solitude en rejoignant la communauté des élus. De *losers*, ils se muent en héros d'une cause magnifique.

Nombre d'entre eux sont issus de familles abîmées (absence du père, placement en foyer, maltraitances, abus sexuels…) (1). Ils trouvent dans leur adhésion une enveloppe protectrice, une communauté bienveillante, et une réparation aux maux qu'ils considèrent endurer depuis l'enfance. D'autres sont en quête d'aventures, d'intensité d'être, issus de milieux sociaux diversifiés. La plupart sont dans une quête passionnée de pouvoir de vie ou de mort sur les autres, sans état d'âme, en ayant la justification de Dieu. Leur passage à l'acte est catalysé par l'idéologie dont ils se nourrissent et qui dissipe tout scrupule. Ils ont un mode d'emploi à leur ressentiment et une possibilité d'entreprendre une action glorieuse qui leur vaudra une solide reconnaissance de leurs coreligionnaires. Le djihadisme en ce sens a été une manière de faire foule pour s'autoriser au meurtre et à d'autres exactions sans état d'âme.

À défaut de se construire dans la réciprocité du lien à l'autre, les *school shooters* ou les djihadistes choisissent une inscription en porte-à-faux, une sorte d'identité de répulsion qui leur donne un sentiment fort d'existence. On retrouve chez ces jeunes tueurs une impossibilité radicale à éprouver la moindre compassion envers leurs victimes qu'ils abattent au hasard de leur cheminement ; en aucun cas ils ne peuvent s'identifier à elles. Ils n'ont pas l'impression de faire mal, ils n'ont aucun recul sur leurs actions. Dans maintes formes de violence juvénile, aucune culpabilité n'intervient, aucun regret. ■ **D.L.B.**

(1) Voir Olivier Roy, *Le Djihad et la mort*, Seuil, 2016, et Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, 2e éd., Maison des sciences de l'homme, 2019.

vers leur acte, mais aussi dans ce qu'ils imaginent de la douleur de leurs victimes et de leurs familles.

## Pétage de plombs

Certaines formes de délinquance ou de violence sont pour nombre de jeunes une façon de chercher une limite, de provoquer les adultes pour obtenir une réponse, une orientation. Certains usent aussi de la douleur physique envers eux-mêmes, avec les scarifications par exemple. Les aspects autodestructeurs en évidence dans ces conduites font écho à une recherche d'identité sollicitant à la fois l'ultime limite, c'est-à-dire la mort – la violence est toujours une forme d'ordalie : tomber sur plus fort que soi, être victime d'un règlement de compte ou être abattu par la police… – et les limites sociales, c'est-à-dire l'affrontement aux autres et à la loi, afin de prendre ses marques. Elles sont autant de tentatives d'échapper au sentiment du vide ou à l'indifférencié. Une surcharge affective impossible à symboliser, en impasse, fait « péter les plombs ». Mais le jeune parfois se fait aussi violence dans son impuissance à s'arrêter. Il devient alors prisonnier de son comportement à défaut de résoudre autrement ses difficultés. On dit d'un adolescent particulièrement agaçant qu'il *« nous cherche »*. En effet, il cherche parfois un adulte qui inscrive sa place dans un monde qui se dérobe à lui.

Les faits de violence tendent à se concentrer surtout dans les quartiers populaires de grands ensembles, même s'ils n'en ont pas le monopole. La dislocation des anciennes cultures ouvrières, de la société salariale, le chômage, la pauvreté endémique, la disparition des oppositions politiques qui fédéraient la colère et les revendications, la fragmentation culturelle des populations, l'inadéquation des codes sociaux de la rue en dehors des zones de précarité… Tous ces facteurs réunis ne favorisent guère le passage des jeunes à une pleine citoyenneté. Les familles monoparentales, dissociées, ou coupées de l'éducation de leurs enfants, sont souvent des traits saillants de ces problèmes de transmission. Cependant la violence relève d'une subjectivité, d'une manière personnelle d'analyser sa situation et d'y réagir.

## S'instaurer les maîtres d'une territorialité

Les actes de violence sont plutôt masculins. Un garçon mal dans sa peau, et dans une éventuelle situation de précarité, a tendance à s'agripper à des modèles de virilité qu'il caricature à son insu. En afficher les signes extérieurs en les renchérissant, trouver des cibles susceptibles d'être méprisées ou dominées s'imposent parfois à lui pour se prouver que son existence vaut, malgré tout, quelque chose. Des rites de virilisation entraînent à la violence, au mépris des femmes et des « efféminés », au refus de l'école et de sa civilité et nourrissent une forme de reconnaissance mutuelle, la certitude au moins d'avoir une valeur personnelle aux yeux des pairs en dépit des circonstances. Quand le chemin n'est plus socialement balisé et laissé à l'initiative du groupe de pairs, ces conduites d'affirmation de soi esquissent une dimension initiatique d'entrée dans l'entre-soi, non dans le monde « adulte » (1). Dans les quartiers populaires de grands ensembles, la réputation est un motif de prestige qui assure une bonne place dans la hiérarchie locale.

*Un garçon mal dans sa peau, et dans une éventuelle situation de précarité, a tendance à s'agripper à des modèles de virilité qu'il caricature à son insu.*

Beaucoup de ces faits de violence, les rixes notamment, ont pour objet le contrôle d'un territoire, ressource essentielle de l'identité de nombreux jeunes. Les garçons y font la loi, ayant investi l'espace public. Dans un monde d'extrême mobilité, l'enracinement à l'espace traduit une absence de prise sur son existence (2). Alors nombre de jeunes s'enferment dans l'entre-soi et s'instaurent les maîtres d'une territorialité à laquelle ils sont confinés, par manque de moyens. Tout motif d'affirmer ses prérogatives est bon : la venue de jeunes d'un autre quartier, une embrouille, un regard, une insulte contre la mère ou la sœur, un garçon d'ailleurs qui voit une fille du lieu, etc. Le rappel à l'ordre des récalcitrants s'effectue à travers une violence physique pouvant aller jusqu'au meurtre.

Les filles sont minoritaires dans ces faits de violence. Elles sont impliquées dans les phénomènes de bandes adolescentes vouées à la délinquance ou au racket sur des filles plus « faibles » à leurs yeux. Lentement, leur univers se laisse pénétrer par des valeurs « viriles » les amenant à s'affirmer auprès de leurs compagnes par la force physique. Adopter cette attitude, c'est refuser d'être une « bouffonne » et afficher au contraire une réputation de « dure » qui force le respect des garçons et attise la peur des autres filles. ■

(1) Jack Katz, *Seductions of crime. Moral and sensual attractions in doing evil*, Basic Books, 1988.
(2) Zygmunt Bauman, *Le Coût humain de la mondialisation*, Hachette, 1999

*Quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Perpignan (2019).*

Michel Clement/L'Indépendant/Photo PQR/Max PPP

# Punir ou prévenir la violence des jeunes ?

**Le droit privilégie l'éducation ou la rééducation des jeunes violents, plutôt que la répression.**

Depuis la Libération, avec l'ordonnance de 1945, le droit s'affirme plus indulgent envers les mineurs en faisant le pari de l'éducation à l'encontre de la seule répression. La prison étant par ailleurs la meilleure université de la délinquance et de la violence. Mais le droit est impuissant à rétablir la fluidité heureuse du lien social, il n'en a ni les moyens ni les compétences.

Les premiers centres éducatifs renforcés à la fin des années 1990 seront, avant les centres éducatifs fermés créés en 2002, une alternative à la prison pour des mineurs ayant maille à partir avec la justice. Il ne s'agit nullement d'enfermement, c'est bien l'éducation qui est renforcée (1). Le jeune est éloigné des lieux où il exerce ses activités, dans une situation propice pour se réinventer, construire un projet d'insertion professionnelle et sociale en lien avec les travailleurs sociaux, et sous l'égide du magistrat. Il vit dans un cadre rural détaché des signes d'allégeance à son groupe habituel (pas de casquette, pas de mobile…), dans des ritualités régulières qui assurent le repos, une bonne alimentation, un partage des tâches… Ils s'occupent d'animaux, travaillent sur de petits chantiers, font des marches, du sport, des voyages… Période de liminalité, d'entre-deux, propice à une renaissance. Le spécialiste du travail social Thierry Goguel d'Allondans note qu'un tiers des jeunes accueillis est inséré dans une formation qualifiante, voire un emploi ou un projet solide ; un autre tiers est davantage incrusté dans la délinquance ; un autre tiers ne fait plus parler de lui mais ce sont des jeunes qui continuent à se sentir mal dans leur peau. Pour ces derniers, les maisons des adolescents peuvent être des relais.

En toute rigueur, le traitement de la violence doit se faire en amont par une prévention qui implique sans complaisance la restauration de l'État de droit dans les cités. Les représentants des institutions (policiers, enseignants, médecins, infirmières, travailleurs sociaux, etc.) sont les garants de l'exigence de reconnaissance mutuelle. Le rétablissement du sentiment d'appartenance, celui de la pleine citoyenneté de tous les acteurs de la société civile, le sentiment d'exister enfin sont, avant le droit, la meilleure prévention de la violence ou de la délinquance. Les travailleurs sociaux sont aux avant-postes et, au-delà des outils de l'accompagnement au quotidien, proposent aux jeunes des activités qui les mobilisent : longues marches avec l'association Seuil (2) ou sur l'initiative des établissements, activités physiques et sportives dites à risque (escalade, alpinisme, parachutisme, etc.), voyages, animations sportives ou culturelles…

La nécessité de comprendre la turbulence et la souffrance des quartiers populaires de grands ensembles est corollaire à celle d'agir dans le sens de l'intégration, du désenclavement, de la vitalisation des lieux, d'une inventivité dans le domaine de la scolarisation afin de se battre avec acharnement contre tout échec scolaire qui est aujourd'hui le seuil du pire. Victor Hugo disait : *« Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons. »* ■ **D.L.B.**

(1) **Thierry Goguel d'Allondans (dir.)**, *Éducation renforcée. La prise en charge des mineurs délinquants en France*, Téraèdre, 2008.

(2) **David Le Breton, Daniel Marcelli et Bernard Ollivier (dir.)**, *Marcher pour s'en sortir*, Érès, 2012.

# Qu'est-ce que la violence psychologique ?

**Longtemps occultée, moins évidente à étudier que les agressions physiques, elle peut pourtant traumatiser à tout âge et être à l'origine de pathologies.**

**YVANE WIART**

Docteure en psychologie, spécialiste de l'attachement et du stress. Elle a publié *La Perversion relationnelle. Comment vaincre la violence psychologique* (Le Courrier du livre, 2017).

« *L'adulte maltraitant est un enfant maltraité qui a grandi* (1). » C'est ainsi que le psychiatre et psychanalyste John Bowlby (1907-1990), père de la science de l'attachement, résume sa position sur l'agressivité adulte, dans une conférence de 1976 sur les liens affectifs. Rejoignant là Karen Horney (1885-1952), psychanalyste américaine à qui il rend hommage en 1983 dans une autre conférence sur la violence dans la famille, il ne conçoit pas l'humain comme fondamentalement violent ou objet de pulsions agressives innées difficiles à combattre. Au contraire, pour eux, la violence d'un adulte est conditionnée par ce qu'il a subi dans son enfance et son adolescence, violence physique, mais aussi et surtout violence psychologique. Ce constat vaut également pour la victime, qui s'est vue infliger le même type de traitement et qui a appris à l'accepter comme normal, la rendant incapable ensuite de se protéger, de se défendre ou de fuir.

L'intérêt pour la violence agie ou subie, sa prévention et sa prise en charge, n'est donc pas aussi récent qu'on le pense parfois puisque, dès les années 1950, elle a mobilisé l'attention des Anglo-Saxons. La violence physique ne pose guère de problèmes de définition. La violence psychologique, elle, est plus difficile à repérer. Elle ne laisse pas de trace et se joue dans le huis clos des familles, pas nécessairement défavorisées, comme il est souvent confortable de le croire.

## 1983, première conférence internationale

C'est pour résoudre ce problème et passer des études de cas à des recherches à grande échelle que s'est tenue en 1983 aux États-Unis la première conférence internationale sur la violence psychologique sur les enfants, point d'accès privilégié pour la protection des plus jeunes et pour la prévention des conséquences chez les adultes. Les mauvais traitements psychologiques y ont été définis comme des comportements ou des propos faisant comprendre à l'enfant qu'il ne vaut rien, qu'il n'est pas normal, qu'il n'est pas aimé, qu'on ne veut pas de lui, qu'il est en danger ou que sa seule valeur réside dans la satisfaction par lui des désirs des autres. Cette violence s'exerce par commission ou par omission. D'un côté, on fait à l'enfant quelque chose qui n'est pas bon pour lui, on le critique, on le dévalorise, on l'humilie. De l'autre, on s'abstient de faire ce qui est bon pour lui, c'est-à-dire lui apporter le soutien et l'attention dont il a besoin, y compris dans la pose de limites, indispensables à un développement équilibré (2).

Cette définition reprend les types d'expérience repérés par Bowlby dans le passé de ses patients qui le consultaient pour anxiété. Il cite plus précisément : l'absence de réaction quasi systématique aux recherches d'attention de l'enfant et/ou le dénigrement et le rejet de celles-ci ; les absences répétées et/ou prolongées conduisant à un affaiblissement du lien (séjours à l'hôpital, voyages fréquents, etc.) ; les menaces de ne pas aimer l'enfant, utilisées comme moyens de pression pour le faire obéir ; celles de quitter le foyer, se suicider ou porter atteinte à la vie de l'autre parent ; la culpabilisation rendant l'enfant responsable de l'état psychologique de l'adulte, de sa maladie physique, voire de son décès ; l'inversion de rôles où le parent insiste pour que ce soit l'en-

ENP Design Studio/Adobe

fant qui prenne soin de lui, sous une forme ou sous une autre, avec une pression plus ou moins subtile. Et J. Bowlby en conclut: *« Toutes les variantes de comportement parental décrites jusqu'ici risquent non seulement de susciter la colère de l'enfant envers ses parents, mais aussi d'en inhiber l'expression. Il en résulte beaucoup de ressentiment, en partie inconscient, qui persiste à l'âge adulte et qui s'exprime généralement à l'encontre de quelqu'un d'autre que les parents, une personne plus faible comme le conjoint ou un enfant par exemple* (3). »

La violence psychologique entre adultes peut quant à elle se définir comme une relation de pouvoir, la non-reconnaissance de l'autre en tant qu'égal, qui a droit à l'écoute et à la compréhension, même en cas de désaccord. Elle se fonde sur un problème de régulation émotionnelle, par excès ou par défaut, concernant la colère en particulier. Il ne faut alors pas confondre colère et agressivité. Contrairement à l'agressivité, la colère ne cherche pas à s'en prendre à la personne de l'autre, à la démolir ou à la mépriser.

*Contrairement à l'agressivité, la colère ne cherche pas à s'en prendre à la personne de l'autre, à la démolir ou à la mépriser.*

Une définition reconnue de la violence psychologique sur enfant a permis l'émergence d'une foule de travaux scientifiques, régulièrement rapportés dans les éditions successives de *The Apsac Handbook on Child Maltreatment* (4), imposant guide de l'American Professional Society on the Abuse of Children (Apsac), dédiée à ces questions. On y apprend que la violence psychologique est à la base de toute violence à enfant, systématiquement associée aux autres formes d'abus, même si elle peut aussi ▶

# Les catégories d'agressions verbales

## Chantage

**User de menaces ou d'énoncés conditionnels pour faire céder l'autre, le manipuler :**
*« Si tu fais ça, alors je vais faire ça… » ;*
*« Tu peux bien faire ça pour moi, pour me faire plaisir… »*

## Dévalorisation

**Rendre insignifiantes les idées, les réalisations de l'autre :**
*« C'est pas très original tout ça ! » ;*
*« Je ferais bien mieux à ta place ! »*

## Sape

**Chercher à amoindrir l'intérêt, l'enthousiasme d'autrui :**
*« Comment tu peux t'intéresser à un truc pareil ! »*
*« Te réjouis pas trop, la chute n'en sera que plus dure ! »*

## Contradiction

**Contredire systématiquement, ne pas accepter que l'autre ait une opinion, une expérience ou un ressenti différent. Imposer sa vision des choses, sans discussion possible.**

## Jugements et critiques

**Refuser d'accepter la réalité de l'autre, en se retranchant derrière des expressions critiques toutes faites ou non, énoncées parfois sur le ton du conseil bien intentionné :**
*« T'as pas écouté comme d'habitude et tu t'étonnes de pas comprendre ! »*
*« Oh, tu sais, c'est pour ton bien que je dis ça… »*

Adobe Stock

**À retenir**

**Un agresseur ne s'excuse jamais, contrairement à la personne involontairement blessante. Il cherche plutôt à en rajouter pour avoir le dessus…**

## Accusations et reproches

**Rejeter systématiquement la responsabilité de la situation :**
*« C'est de ta faute si on en est là, tu l'as bien cherché ! »*
*« T'es jamais content(e), faut toujours que tu crées des problèmes. »*

## Blocage et diversion

**Empêcher l'autre d'obtenir des informations, en stoppant la conversation ou en changeant de sujet :**
*« Ça sert à rien de discuter, le sujet est clos ! »*
*« Je ne vois pas où est le problème (puis change de sujet). »*

## Oubli

**Oublier systématiquement des événements importants pour l'autre, promesses ou conversations engageantes :**
*« Ah, j'ai dit ça moi ? Désolé, je ne m'en souviens pas ! »*
*« Oh, j'ai promis, j'ai promis, c'est facile de dire que j'ai promis ! »*

## Retenue

**Garder pour soi ses pensées, ses émotions, ses envies, rester silencieux et distant. Refus du dialogue :**
*« Que veux-tu que j'en pense ! J'ai pas d'opinion sur la question ! »*
*« Je ne vois pas l'intérêt d'en parler ! »*

## Fausse plaisanterie

**Attaquer sous couvert de plaisanterie, faire rire aux dépens de l'autre. Peut être utilisée, dans un second temps, pour faire passer une autre agression pour une blague et de l'humour, tout comme les catégories suivantes, déclenchées lorsque la victime se plaint d'avoir été attaquée :**
*« T'as pas le sens de l'humour »*
*« On ne peut vraiment rien te dire ! »*

## Silence

**Absence de réaction, de reconnaissance que les propos tenus pouvaient être blessants, haussement d'épaules, soupir entendu, etc.**

## Discrédit

**Minimiser l'agression :**
*« C'est pas si grave que ça ! »*
*« Tu ne vas pas en faire un drame ! »*

## Déni

**Nier tout en bloc :**
*« J'ai jamais dit ça ! »*
*« Tu racontes n'importe quoi, c'est toujours comme ça avec toi ! »* ■ **Y.W.**

être la seule infligée. Et c'est elle aussi qui se révèle la plus douloureuse, à l'origine de séquelles à moyen et long terme, avec un impact direct sur la santé physique, sachant que la pire situation est celle où l'enfant subit à la fois des agressions verbales et un retrait affectif.

## Des conséquences multiples

Les conséquences de cette violence peuvent se classer en cinq catégories selon l'Apsac : les difficultés intrapsychiques, les symptômes émotionnels, les problèmes de compétence sociale, d'apprentissage et de santé, souvent repérables dès l'enfance ou l'adolescence, mais parfois uniquement à l'âge adulte. Les difficultés intrapsychiques concernent les angoisses, l'anxiété, la dépression, un défaut d'estime de soi, une vision négative du monde et des idées suicidaires. Les symptômes émotionnels se rapportent à l'instabilité émotionnelle, l'irritabilité, l'impulsivité ou au contraire l'absence de réaction, l'apathie, les conduites de dépendance à la drogue et les troubles de l'alimentation. Au niveau des compétences sociales, on trouve des soucis relationnels récurrents, en couple par exemple, des comportements d'isolement, ou au contraire une certaine promiscuité sexuelle, une dépendance à autrui. On observe aussi un manque d'empathie, une rébellion systématique, des comportements agressifs et violents pouvant aboutir à la délinquance et à la criminalité. L'impact sur les apprentissages conduit à l'absence de respect des règles, à des difficultés de concentration et d'attention pesant sur les performances intellectuelles, et un raisonnement moral déficient.

## Quand l'entourage est source de peur et de colère

Quant à la santé physique, une association a été établie entre violence psychologique et difficultés respiratoires, allergies, asthme, hypertension et toutes les affections liées à un stress physiologique chronique, dont le cancer. Ces conclusions se fondent entre autres sur les travaux de Vincent Felitti sur les Adverse Childhood Experiences, lancés en 1995-1996, réitérés entre 2010 et 2014 aux États-Unis et dupliqués dans le monde entier. Spécialiste de l'obésité à San Diego dans les années 1980, V. Felitti observe que des cures d'amaigrissement plutôt efficaces sont brusquement interrompues par les patients, sans raison apparente. Menant l'enquête, il découvre que beaucoup ont subi des violences dans leur enfance, surtout des abus sexuels au départ. Il a alors l'idée de lancer une étude élargie à d'autres pathologies et d'autres types de violences.

*Une association a été établie entre violence psychologique et difficultés respiratoires, allergies, asthme, hypertension.*

Les résultats montrent que sur plus de 17 000 Américain(e)s d'environ cinquante ans, plutôt favorisé(e)s, 64 % affirment avoir vécu, avant 18 ans, au moins une des expériences suivantes : des violences psychologiques, physiques ou sexuelles, la pathologie mentale d'un parent, son addiction, son emprisonnement, des violences conjugales ou la séparation de leurs parents (5).

Outre le nombre impressionnant de personnes « favorisées » admettant avoir subi des violences dans leurs jeunes années, cette recherche révèle que plus quelqu'un a subi d'expériences négatives, plus il est *« susceptible d'avoir une crise cardiaque, un cancer, une congestion cérébrale, du diabète, des fractures osseuses, des problèmes hépatiques et une mauvaise santé à l'âge adulte »*, comme le rapporte l'OMS dans son guide 2006 sur la prévention de la maltraitance à enfant (6). On peut brièvement expliquer ces conséquences par une gestion particulière du stress dans l'enfance et l'adolescence, où l'entourage est source de peur et de colère, qui souvent ne peuvent s'exprimer et ne sont pas régulées par un adulte compréhensif. Il s'ensuit une méfiance envers autrui ou au contraire une trop grande confiance envers des personnes négatives, qui maintiennent l'organisme dans un état de stress physiologique chronique, faisant le lit des pathologies des systèmes cardio-vasculaire, immunitaire et endocrinien.

La violence psychologique ne doit donc pas être prise à la légère. Il est important de prendre conscience si l'on en est victime, actuelle ou passée, pour pouvoir réagir. ■

(1) John Bowlby, *Amour et rupture : les destins du lien affectif*, Albin Michel, 2014.
(2) Stuart Hart, Nelson Binggeli et Maria Brassard, « Evidence for the effects of psychological maltreatment », *Journal of Emotional Abuse*, vol. I, n° 1, 1997.
(3) John Bowlby, *op. cit.*
(4) *The APSAC Handbook on Child Maltreatment*, 4e éd., Sage Publications, 2017.
(5) Vincent Felitti *et al.*, « Relationship of childhood abuse and household dysfunction to many of the leading causes of death in adults. The Adverse Childhood Experiences (ACE) study », *American Journal of Preventive Medicine*, vol. XIV, n° 4, mai 1998.
(6) OMS, *Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données*, 2006.

Flora Gallerio/Hans Lucas/AFP Forum

*Manifestante lors de la marche contre les féminicides à Paris (2021).*

# Comment mieux protéger les femmes ?

**Dans leur immense majorité, les violences sexistes et sexuelles sont commises par des hommes sur des femmes, mais des solutions politiques existent.**

JUSTINE CANONNE
Journaliste scientifique.

En mars 2020, une semaine après le début du premier confinement lié à la pandémie de covid-19, le ministère de l'Intérieur relevait une hausse significative des signalements de violences conjugales en France. L'augmentation la plus forte, enregistrée dans la capitale, atteignait 36 % par rapport à la semaine précédente. Le confinement du printemps 2020 a ainsi remis sur le devant de la scène le phénomène des violences conjugales, les victimes se retrouvant, dans le huis clos des foyers, dans un face-à-face permanent avec leur agresseur. Les violences conjugales ne forment néanmoins que l'une des pièces du vaste continuum dans lequel s'inscrivent les violences envers les femmes, dans la sphère privée, professionnelle, en ligne, dans l'espace public : comportements sexistes, harcèlement sexuel, agressions, viols, féminicides *(chiffres clés ci-contre)*...

## Des facteurs individuels...

Dans plus de la moitié des cas de morts violentes au sein du couple recensés en 2020, la présence d'au moins une substance (alcool, stupéfiants, médicaments psychotropes...) susceptible d'altérer le discernement de l'auteur et/ou de la victime était constatée au moment des faits (1). Les principaux mobiles identifiés – la dispute ou le refus du conjoint de se séparer de sa conjointe – sont *« avant tout révélateurs d'une volonté d'emprise et de contrôle de l'auteur sur sa partenaire »*, pointe la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences (Miprof).

Par ailleurs, les études psychologiques sur les auteurs de violences conjugales dévoilent souvent chez ces derniers des traits de personnalité *« dysharmoniques »* (immaturité affective, impulsivité, défaillance narcissique...), des formes d'attachement insécures, ou encore des carences affectives et éducatives (négligence, maltraitance...) durant l'enfance (2). De telles caractéristiques se traduisent par une incapacité à établir une relation de confiance réciproque fondée sur la parole et l'écoute.

Le psychiatre Roland Coutanceau distingue trois profils de personnalité d'hommes violents (3) : un premier profil, minoritaire, d'hommes à même de reconnaître leurs actions, semblant souffrir d'une certaine manière de ce qu'ils ont fait, parfois sensibles au regard de leur compagne ou leurs enfants ; un deuxième profil, majoritaire, d'individus présentant les traits dysharmoniques évoqués, tendant à minimiser ou banaliser leurs actes, plus préoccupés des effets de ces derniers pour eux-mêmes que du ressenti de la victime ; un dernier profil d'auteurs aux prises avec d'importantes difficultés pour vivre leur vie de manière autonome, marqués par l'égocentrisme, des dynamiques paranoïaques ou des aspects mégalomaniaques, privilégiant l'emprise dans leur approche d'autrui.

Loin d'être une fatalité, cette violence *« ne résulte pas d'un déterminisme défini »*, soulignent les chercheuses Christelle Ferraty-Giacardi et Alexia Delbreil, plusieurs facteurs, qu'ils soient psychologiques ou sociaux, intervenant dans son émergence.

## ...aux causes structurelles

Les violences envers les femmes s'enracinent aussi dans la permanence de rapports sociaux de genre inégalitaires. *« Les harceleurs se recrutent dans tous les milieux et à tout âge, ils adhèrent à une vision inégalitaire et sexiste de la société, considérant les femmes comme des personnes de moindre valeur, inférieures, à leur disposition, et n'ayant pas les mêmes droits qu'eux »*, soulève ainsi la psychiatre Muriel Salmona, spécialiste du harcèlement et des violences sexuelles (4).

Activistes et chercheuses féministes soulignent en parallèle l'existence d'une culture du viol*, concept forgé dans les milieux militants outre-Atlantique dans les années 1970 puis repris dans la sphère académique à partir des ▶

## Chiffres clés

### Les violences envers les femmes en France

**102** femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire de vie en 2020 (contre **146** en 2019).

**94 000** : nombre estimé de femmes âgées de 18 à 75 ans victimes de **viol et/ou de tentatives de viol**, en moyenne, au cours d'une année.

**213 000** : nombre estimé de femmes âgées de 18 ans à 75 ans victimes de **violences physiques et/ou sexuelles** commises par leur conjoint ou ex-conjoint, en moyenne, au cours d'une année.

Seules **12 %** des victimes de **viol et/ou de tentative de viol** portent plainte à la suite des faits.

**55 %** des Françaises déclarent avoir été confrontées à au moins une forme de **violence sexiste ou sexuelle au travail** (avances, gestes, propos obscènes...) au cours de leur carrière.

**81 %** des femmes ont déjà été confrontées, au cours de leur vie, à **au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle** (attouchements, exhibitionnisme, sifflements, regards insistants...) **dans la rue ou les transports en commun.** ■ J.C.

**Sources**

- Enquête « Cadre de vie et sécurité », Insee, 2019.
- « Les Françaises et le harcèlement dans les lieux publics », Ifop, 2018.
- « #MeToo, deux ans après... », étude Ifop pour la fondation Jean-Jaurès et la FEPS, 2019.

années 1990. La culture du viol décrit l'aveuglement collectif sur la réalité des viols et des agressions sexuelles, concourant d'une part à mépriser et à culpabiliser les victimes et, d'autre part, à déresponsabiliser les violeurs. *« Dans l'esprit de la plupart des gens, il existe une image du viol "type" qui serait le seul "vrai viol" : il est commis par un étranger armé et fou, s'accompagne de beaucoup de violence physique, se produit la nuit dans une ruelle sombre ou un parking* (...) *Et quand le viol ne correspond pas à ce viol stéréotypé, la victime subit le blâme »*, explique notamment la chercheuse Noémie Renard (5).

Or, le viol est en réalité « un crime de proximité », la plupart étant perpétrés dans l'espace privé – dans plus de 90 % des cas de viol ou de tentative de viol, la victime connaît son agresseur. Plusieurs autres « mythes » sur le viol profondément ancrés dans l'imaginaire des sociétés ont été identifiés par la recherche (6) : un premier mythe prégnant veut que les femmes accusent souvent les hommes de viol à tort ; un deuxième prétend que les victimes auraient pu résister si elles n'étaient réellement pas consentantes ; un troisième promeut l'idée qu'une femme est partiellement responsable de son viol si elle s'habille de manière jugée trop « sexy » ou si elle a plusieurs partenaires sexuels.

## Des politiques de prévention à renforcer

Est-il alors véritablement possible d'en finir avec les violences envers les femmes ? La dénonciation publique des violences sexistes et sexuelles, par le mouvement #MeToo et son corollaire français #BalanceTonPorc en 2017, a vu poindre une libération progressive de la parole chez certaines victimes. Le Grenelle contre les violences conjugales en 2019, puis l'urgence liée au premier confinement de 2020 ont entraîné quelques améliorations en termes de politiques publiques : lancement de la plateforme en ligne de signalement « Arrêtons les violences » ; accélération du déploiement des téléphones « grave danger » pour les victimes ; priorisation du traitement judiciaire des cas de violences conjugales...

Des collectifs et associations féministes appellent à aller plus loin, vers une politique plus ambitieuse et globale, pointant l'exemple espagnol. À

## L'invisibilisation des violences féminines

Guerrières, émeutières, criminelles... Autant de figures féminines « invisibilisées » à travers les sociétés et les époques. *« Pourquoi demeure-t-il jusqu'à nos jours un "impensé" autour des violences féminines ? »* interrogent les sociologues Coline Cardi et Geneviève Pruvost (1). En raison d'un présupposé selon lequel les femmes ne sauraient commettre d'actes violents, perdure par exemple une *« loi du silence »* autour de la pédophilie féminine, préservant l'idéal féminin de la maternité et confortant l'assignation des femmes aux métiers du *care*. Quand elle n'est pas niée, la violence féminine est euphémisée : requalification des faits, jugés au civil plutôt qu'au pénal, moindre enfermement carcéral que les hommes...

Une autre grille d'interprétation du phénomène tend à *« déresponsabiliser »* les femmes de leurs actes, soit en raison d'une nature féminine jugée *« excessive »*, *« irrationnelle »* – incarnée par la figure de *« l'hystérique »* –, soit parce qu'elles seraient instrumentalisées par des hommes. Les femmes kamikazes du Proche-Orient sont ainsi souvent perçues comme *« manipulées »*, même lorsque leurs dernières volontés montrent une revendication de libération du territoire. N'est-il pas temps de proposer une autre lecture, plus juste, soulèvent les chercheuses, celle de l'émancipation, permettant de *« dénaturaliser »*, *« dépsychologiser »* et *« repolitiser »* les violences féminines ? Ce qu'illustrent des mobilisations comme celle du Gulabi Gang, fondé en 2006 en Inde par des femmes de basses castes en sari rose, retournant l'arme du bâton pour se venger de policiers refusant d'enregistrer leur plainte. ■ J.C.

(1) Coline Cardi et Geneviève Pruvot, *Penser la violence des femmes*, La Découverte, 2017.

travers sa loi de 2004 de protection intégrale contre la violence de genre, l'Espagne a notamment instauré des unités de police et tribunaux spécialisés dans le traitement des violences envers les femmes, un système informatique national de suivi et de protection des victimes, ou encore déployé largement des bracelets électroniques antirapprochement pour les auteurs de violences... Ces mesures offrent des résultats probants, le nombre de féminicides ayant baissé depuis leur mise en œuvre, pour s'établir autour de 50 par an, contre plus d'une centaine en France. En amont, la prévention et la sensibilisation contre les préjugés sexistes, dès le plus jeune âge, apparaissent centrales. Ce afin d'éviter que s'ancrent chez les hommes, une fois adultes, des comportements de domination favorisant l'émergence de violences contre les femmes. ■

(1) **Ministère de l'Intérieur,** «Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple», 2020.
(2) **Christelle Ferraty-Giacardi et Alexia Delbreil,** «Caractéristiques du fonctionnement psychique des auteurs de violences conjugales», *Perspectives Psy*, n° 56, 2017/4.
(3) *Ibid.*
(4) **Muriel Salmona,** *Le Harcèlement sexuel*, Puf, coll. «Que sais-je ?», 2019.
(5) **Noémie Renard,** *En finir avec la culture du viol*, 2e éd., Petits matins, 2021.
(6) **Kimberley Lonsway et Louise Fitzgerald,** «Rape myths. In review», *Psychology of Women Quarterly*, n° 18, 1994.

## Mot-clé

**Culture du viol**

Attitudes et croyances généralement fausses, mais répandues et persistantes, permettant de nier et de justifier l'agression sexuelle masculine contre les femmes. Il est question de «culture» dans la mesure où ces idées reçues et imaginaires autour du viol, se transmettant génération après génération, imprègnent la société.

Ulf Wittrock/EyeEm/Getty

## Quelle prise en charge pour les hommes violents ?

Les dispositifs d'accompagnement des auteurs de violences envers les femmes restent rares en France. C'est dans le contexte du premier confinement de 2020, qui a vu bondir les signalements pour violences conjugales, qu'ont été initiés des dispositifs d'urgence à l'attention des conjoints : une ligne d'écoute «Ne frappez pas», ainsi qu'une plateforme nationale pour orienter les auteurs de violences vers un hébergement. Pérennisés, ces dispositifs répondent à de réels besoins, alertent de longue date les associations de lutte contre les violences envers les femmes : l'absence d'alternative au domicile conjugal empêche en effet certaines victimes de sortir de la relation, ou alors au prix d'une grande précarité en matière d'habitat. Ces associations plaident donc pour généraliser l'éviction du logement de l'auteur des violences, assortie d'un accompagnement sociopsychologique adapté, en lien avec l'autorité judiciaire, en vue de prévenir la récidive.
Les acteurs associatifs avaient déjà en partie obtenu gain de cause lors du Grenelle contre les violences conjugales en 2019. Parmi les mesures issues de cette concertation avec les pouvoirs publics figure la création de centres de suivi et de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Ces centres ont vocation à proposer aux hommes concernés des parcours de prise en charge sous forme d'accompagnement psychothérapeutique, de groupes de parole, de stages de responsabilisation... Si des associations sociojudiciaires portent déjà quelques dispositifs de ce type en France, les CPCA visent à systématiser cette prise en charge dans chaque région. ■ J.C.

Berliner Verlag/Archiv/Picture Alliance/Getty

*Des Juifs sont emmenés dans des camps de travail après l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht (1939).*

# Peut-on expliquer les crimes de masse ?

**Les génocides et massacres émaillent l'histoire du 20e siècle. Quand et pourquoi leurs acteurs consentent-ils à devenir des tueurs sans merci ?**

NICOLAS JOURNET

Par sa dimension systématique, l'extermination de six millions de Juifs et d'autres victimes, par le régime nazi, a fait écrire au sociologue Zygmunt Bauman qu'on avait affaire à un *« phénomène typiquement moderne qui ne peut être compris en dehors du contexte des tendances culturelles et des réalisations techniques de la modernité* (1)*»*. Bien que frappante, son analyse était un filet aux mailles trop larges pour expliquer les grands massacres du 20e siècle. L'industrialisation des moyens de destruction est surtout responsable de l'ampleur des ravages causés par les guerres modernes, et ne rend pas compte de ce qui fait la spécificité des massacres. Contrairement aux guerres, les massacres visent des victimes désarmées ; les moyens employés peuvent être très rustiques, et leurs buts inexplicables. Ils sont souvent liés aux guerres, mais pas toujours. Leurs acteurs peuvent n'appartenir à aucune organisation armée et agir de leur propre chef.

## Culture ou mécanique de groupe ?

Les historiens, sociologues, voire psychologues qui, depuis l'Holocauste en particulier, se penchent sur ces traumatismes de l'histoire conviennent qu'il n'existe pas de modèle standard : ce qui les unit se résume à leurs actes éliminateurs, qui échappent à toute norme morale et semblent irrationnels *(voir encadré)*. La question de ce qui rend possible l'exécu-

tion de massacres fait l'objet d'un débat inauguré par deux historiens américains dans les années 1990.

En 1992, Christopher Browning analysait les agissements d'un groupement de police allemande responsable, en 1941, du meurtre par balles de 38 000 Juifs polonais (2). Il relevait que ces hommes, pères de famille dans le civil, n'étaient pas particulièrement nazis, et ne vouaient pas de haine profonde aux Juifs. Mais, pendant trois mois, ils avaient consenti à assassiner des femmes, des enfants et des vieillards. Ils avaient agi pour ne pas démériter de leurs pairs, et sans y être absolument contraints. Bien sûr, le projet avait été élaboré par des idéologues nazis, mais les exécutants, eux, n'avaient fait que se conformer à la tâche horrible qu'on leur désignait. La leçon de C. Browning était que des hommes banals pouvaient facilement devenir des criminels, une fois pris dans une mécanique de groupe.

Quatre ans plus tard, Daniel Goldhagen (3) reprenait les mêmes archives, mais les replaçait dans le contexte d'une culture allemande profondément «antisémite-éliminationniste»: selon lui, les bourreaux de Pologne étaient bien animés par la haine des Juifs, de même que, de manière diffuse, le peuple allemand dans son ensemble.

Le livre fut un *best-seller*, mais croula aussi sous les critiques.

## Banalité du mal

Ces deux lectures des mêmes faits ont laissé des traces profondes, fixant le cadre de bon nombre de tentatives d'explication d'autres cas de massacres. Ainsi, l'alternative «culturaliste» vs. «dynamique de groupe» imprègne-t-elle, selon Nicolas Mariot, les études consacrées au génocide rwandais de 1994 (4): 800 000 Tutsis (ou assimilés) massacrés en trois mois par des miliciens du Hutu Power, mais aussi par leurs voisins. Certes, la tuerie avait été ordonnée depuis la capitale, et précédée par une intense propagande, mais le nombre et la cruauté des participants villageois laissaient pantois. Dans un premier temps, les analyses fournies par des observateurs, anthropologues ou journalistes, faisaient état de la rivalité ancienne entre Hutus et Tutsis (5): ce n'était pas la première fois que des tueries interethniques se produisaient, au Rwanda comme au Burundi voisin. Que la haine ait été attisée par un occupant colonial changeait peu de choses au fait que le moteur était culturel et «ancestral».

Mais l'étude fine des récits de survivants et des confessions de tueurs recueillies par des politologues allait arguer que la haine de l'autre n'était pas le principal motif de la participation au génocide (6). D'abord, cette dernière n'était pas uniforme: certains secteurs y avaient consenti plus que d'autres. Ensuite, la menace des miliciens et la peur de l'avancée des troupes tutsies (FPR) y étaient pour beaucoup. Enfin, le choix de participer ou non avait été guidé par toute sorte d'obligations locales: liens familiaux, dettes, services rendus, etc. La proximité avec le Hutu Power et la haine des Tutsis n'étaient pas des dispositions plus déterminantes que le réseau social dans lequel les acteurs étaient pris. Les villageois avaient tué leurs voisins comme on exécute une corvée.

Ces deux lectures des violences de masse sont, pour les chercheurs, des alternatives que, d'un point vue plus distant, on pourrait juger cumulables et compatibles. Elles jettent cependant un regard différent sur la propension de l'homme à se transformer en criminel de sang-froid. ■

**À lire**

• *Penser les génocides*, **Itinéraires de recherche (coll.), CNRS éditions, 2021.**

(1) Zygmunt Bauman, *Modernité et Holocauste*, 1989, La Fabrique, 2002.

(2) Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, 1992, rééd. Tallandier, 2007.

(3) Daniel Jonah Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Seuil, 1997.

(4) Nicolas Mariot, «Le tout et la partie. À propos des lectures savantes du génocide tutsi», *in* Laëtitia Atlani-Duault *et al.* (dir.), *Violences extrêmes. Enquêter, secourir, juger. République démocratique du Congo, Rwanda, Syrie*, MSH, 2021.

(5) Philip Gourevitch, *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, 1998, rééd. Gallimard, coll. «Folio», 2002.

(6) Lee Ann Fuji, *Killing Neighbors. Webs of violence in Rwanda*, Cornell University Press, 2009.

## Une typologie des massacres

Dans *Diviser pour tuer* (Seuil, 2016), le sociologue néerlandais Abram de Swaan s'efforçait d'identifier les circonstances dans lesquelles les crimes de masse se produisent. Il en distingue quatre types.

**• La «frénésie des vainqueurs»**
Suite à leur succès guerrier, des vainqueurs exercent des représailles contre une population désarmée, par vengeance ou haine raciale, pour les soumettre ou s'approprier leurs biens (la «Shoah par balles» en Pologne, les Japonais à Nankin en 1937).

**• La «domination par la terreur»** Un régime établi impose sa politique à des citoyens réticents par des violences directes ou en les menant à une mort lente (Ukraine, années 1930).

**• Le «triomphe du vaincu»**
Confronté à une défaite probable, un régime déclenche une campagne de destruction de son «ennemi intérieur» (génocide des Arméniens en 1915, Rwanda en 1994).

**• Le «mégapogrom»**
Il voit une fraction de population se lancer contre une autre, sous l'œil complice ou impuissant des autorités politiques (musulmans et hindouistes lors de l'indépendance de l'Inde en 1947). ■ N.J.

# Antonio Gramsci

## Le combat pour l'hégémonie

**Journaliste et militant italien, Antonio Gramsci développa depuis sa cellule les concepts d'« hégémonie », de « bloc historique » et de « nouveau prince » destinés à comprendre, à la suite de son compatriote Machiavel, ce qui fonde l'ordre politique.**

**Antony Burlaud**

Doctorant en science politique, spécialiste du socialisme, il a dirigé avec Jean-Numa Ducange, *Marx, une passion française*, La Découverte, 2018.

« *Nous devons empêcher ce cerveau de fonctionner pendant vingt ans.* » Telle était la consigne de Benito Mussolini, rapportée par le juge qui, en 1928, condamna Antonio Gramsci à un long emprisonnement. Peine perdue : si Gramsci, enfermé dans sa cellule, se trouva bien hors d'état d'agir politiquement, son cerveau ne cessa pas de fonctionner pour autant. Au contraire : la réclusion fut pour lui l'occasion de rédiger – dans des conditions difficiles, sous forme fragmentaire et non systématique – un ensemble de textes (*Cahiers de prison*) considéré aujourd'hui comme une contribution majeure à la théorie politique moderne.

### Un journaliste rouge

Gramsci, pourtant, ne s'était pas dédié à la seule théorie: il se voulait, avant tout, un militant. Né en Sardaigne dans une famille modeste, confronté à la misère (après l'arrestation de son père, petit fonctionnaire accusé de détournement de fonds) et à la maladie (une tuberculose osseuse qui le rendra bossu), le jeune homme peut néanmoins poursuivre des études classiques au lycée de Cagliari, puis à l'université de Turin, où il entre en 1911. Dans la capitale piémontaise, qui est aussi le cœur industriel de l'Italie, il adhère au Parti socialiste italien (PSI). En 1915, il entre comme journaliste à l'hebdomadaire socialiste *Il Grido del popolo* (« Le Cri du peuple »), dont il assurera la rédaction en chef deux ans plus tard.

C'est dans la presse socialiste qu'il publie, en novembre 1917, un article resté fameux: « La révolution contre le capital ». Gramsci salue la prise de pouvoir des bolcheviks: selon lui, elle constitue non seulement une offensive politique contre la bourgeoisie russe, mais aussi un coup de force contre les théories du *Capital* de Marx et les « lois de l'histoire » qu'en avait tirées la IIe Internationale. Alors que Marx laissait penser que la révolution éclaterait dans les pays capitalistes développés d'Europe de l'Ouest, Lénine et ses partisans ont *« fait éclater les schémas critiques à l'intérieur desquels l'histoire de la Russie aurait dû se dérouler, selon les canons du matérialisme historique »*. Sentant l'histoire et la dynamique sociale mieux que bien des exégètes de Marx, les bolcheviks ont fait primer le volontarisme et l'ont emporté. Dès cet article se manifestent des traits qui caractériseront Gramsci toute sa vie durant : un rapport libre et non orthodoxe au marxisme, une grande attention aux situations concrètes, et une sensibilité intellectuelle (forgée à la lecture des philosophes « idéalistes » : Benedetto Croce, Giovanni Gentile, Henri Bergson…) qui le conduit à valoriser la volonté et les sujets historiques contre les formes trop strictes de déterminisme socioéconomique.

### À la tête du PCI

Après la fin de la Première Guerre mondiale, l'Italie est balayée par une vague de contestations sociales sans précédent. C'est le *biennio rosso* : les paysans, les

Stefano Bianchetti/Corbis/Getty

*Portrait d'Antonio Gramsci (1891-1937)*

ouvriers se révoltent. Beaucoup pensent que le socialisme va triompher. À Turin se forment des « conseils d'usine » inspirés du modèle des soviets. Gramsci suit ces soulèvements avec enthousiasme. Dans *L'Ordine nuovo*, hebdomadaire qu'il fonde en 1919, il appelle de ses vœux une « démocratie ouvrière ».

Mais le mouvement échoue. Déçu par l'attitude cauteleuse du PSI, Gramsci juge nécessaire de forger un nouvel outil politique : en janvier 1921, il est, avec ses camarades de *L'Ordine nuovo*, l'un des fondateurs du Parti communiste italien (PCI). L'année suivante, le Parti l'envoie comme délégué à Moscou auprès de l'organisation internationale de la mouvance communiste, le Komintern. Il y restera deux ans, tandis qu'en Italie, Mussolini prend le pouvoir et liquide progressivement les libertés publiques. Rentré dans la péninsule en 1924 pour siéger à l'Assemblée nationale, Gramsci est porté à la tête du PCI. Devenu l'une des principales figures de l'opposition au régime fasciste, il est arrêté à la fin de 1926 et condamné, un an et demi plus tard, à vingt années de prison.

L'époque de Gramsci est marquée, de son point de vue, par quelques grandes dynamiques historiques : d'une part, une société (bourgeoise et libérale) qui se désagrège et va vers sa fin, mais ▶

sans qu'on puisse en indiquer le terme; d'autre part, une société nouvelle (socialiste) qui cherche à naître, mais sans y parvenir; enfin, une forme sociale et politique inattendue, qui vient retarder la transition d'un monde à l'autre : le fascisme. Une fois dressé ce tableau d'ensemble, on comprend que Gramsci se soit attaché, avant tout, à saisir ce qui fait la consistance ou la fragilité d'une société, à identifier les facteurs de décomposition et de recomposition d'un ordre social (ou, pour le dire en ses termes, d'un « bloc historique »). L'énigme qu'il cherche à élucider est la suivante : comment se fait-il que la société bourgeoise – inégalitaire, fracturée, parcourue de lignes de failles et d'éruptions – « tienne » malgré tout ?

Pour Gramsci, c'est à l'État qu'elle doit sa solidité. Mais il ne faut pas entendre par là uniquement que l'autorité politique tient les masses par la coercition (répression, menace, terreur). Car le philosophe élargit considérablement le concept d'« État » : pour lui, « l'État intégral » comporte certes la « société politique » (les institutions judiciaire, policière, militaire, en charge de la coercition), mais aussi la « société civile », c'est-à-dire *« l'ensemble des organismes vulgairement dits privés »* (comme l'école et l'université, l'Église, la presse et l'édition), qui contribuent à former les individus, modeler leur idéologie, encadrer leur pratique. Ces institutions viennent garantir, consolider *« l'hégémonie du groupe dominant »* ; elles fabriquent et entretiennent le consentement, l'adhésion d'une partie au moins des classes dominées. Ainsi se perpétue un ordre social, grâce à la combinaison « société politique + société civile », soit, comme l'écrit Gramsci, grâce à *« une hégémonie cuirassée de coercition »*.

## De la guerre de mouvement à la guerre de position

Cette analyse a des conséquences stratégiques fortes. Si l'État, pièce maîtresse du dispositif hégémonique, est constitué non seulement de l'appareil régalien mais aussi des multiples institutions de la société civile, il paraît chimérique d'espérer en prendre la direction par un simple « coup » politique. En d'autres termes : il ne suffit pas de renverser et remplacer le gouvernement (par la force ou par les élections) pour devenir dominant.

Conquérir l'État, devenir hégémonique, suppose de prendre un à un les *« bastions »* et *« tranchées »* que sont les institutions de la société civile. Par conséquent, le modèle de la « guerre de mouvement » n'est plus de mise. Il n'est plus question de *« prendre le palais d'Hiver »*, de renverser l'ordre social par un coup de force bref et décisif. Dès le début des années 1920, Gramsci commence à défendre cette conviction, qu'il étaiera ensuite dans *Cahiers de prison* : le temps de la « guerre de position » – la lutte, lente et progressive, pour la construction d'une hégémonie – est venu.

Les acteurs essentiels de cette guerre de position sont, dans un camp comme dans l'autre, les intellectuels. Ici encore, Gramsci se saisit d'une notion courante pour en faire un concept nouveau. En effet, par « intellectuel », le philosophe ne désigne pas seulement les individus traditionnellement en charge du savoir (universitaires, hommes de lettres, etc.), mais bien tous les *« fonctionnaires de la superstructure »* étatique, tous ces cadres formés qui jouent dans la société un rôle d'organisation, forgent et diffusent une vision du monde, utilisent un savoir. Prêtres, ingénieurs, techniciens, légistes… : tous sont, pour Gramsci, des intellectuels, et tous travaillent à produire ou reproduire l'hégémonie d'une classe.

Dans la société italienne, Gramsci en distingue plusieurs types. D'une part, des « intellectuels traditionnels », qui restent attachés à un état ancien de la structure sociopolitique, à une classe dominante déchue. D'autre part, ceux que Gramsci appelle les « intellectuels organiques », et qu'il conçoit – abstraction faite de leur valeur intellectuelle propre – comme les *« commis du groupe dominant, destinés à remplir les fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique »*. Mais, toute classe *« essentielle »* produisant ses intellectuels, la classe ouvrière montante est, elle aussi, dotée d'« intellectuels organiques ». Gramsci est l'un d'eux.

## *L'Ordine nuovo*, une revue révolutionnaire

L'ORDINE NUOVO
Rassegna settimanale di cultura socialista
Gli intellettuali e il proletariato

The Picture Art Collection/Alamy

**Au lendemain de la guerre (1919), Antonio Gramsci et ses associés donnent naissance à une nouvelle revue : *L'Ordine nuovo*. Cette « revue de culture socialiste », *« le seul exemple italien de journalisme révolutionnaire »*, a vocation à fournir aux ouvriers une éducation politique et culturelle et à les rendre aptes à construire leur propre culture. Cette revue est pour Gramsci une ligne politique nouvelle, fondée sur le rôle des « conseils d'usine ». Autrement dit, il y développe l'idée selon laquelle les « commissions internes » établies dans les entreprises italiennes devraient être transformées en conseils d'usine, élus par tous les ouvriers. De cette manière, ils deviendraient aptes à prendre en charge, au-delà de la classique défense syndicale des intérêts des salariés, la production elle-même, et à devenir les structures de base du futur État socialiste. Une idée révolutionnaire qui donnera lieu à des essais grandeur nature lors des mouvements d'occupation d'usine de l'année 1920, mais qui se solderont par une défaite. La revue finira par s'éteindre en 1925.** ■ **Lou Guiollot.**

## Un prince moderne : le Parti

S'il mesure l'importance du rôle joué par les intellectuels, Gramsci ne cède pas pour autant à une conception idéaliste de la politique, qui attendrait du philosophe ou du technicien le salut de la cité. À la suite de Machiavel, qu'il a lu, médité et largement commenté, Gramsci compte sur un « prince » pour sauver l'Italie. Mais ce prince ne peut pas, ne doit pas être un individu d'exception, comme les *condottieri* de la Renaissance. Le « prince » moderne dont Gramsci tente de dessiner les contours est une force collective : le Parti (communiste).

Comme celui de Machiavel, attentif à la *fortuna* (en latin, « la chance »), le prince de Gramsci doit faire preuve d'un discernement particulier face aux mouvements de l'histoire. Il doit distinguer les éléments stables et instables, faire preuve d'un sens aigu du structurel et du conjoncturel, percevoir les différents rythmes auxquels évolue l'ensemble social, savoir s'adapter à l'inattendu, à l'occasionnel.

Le rôle du prince moderne est de produire une volonté collective. Mais Gramsci souligne que cette volonté collective est le produit d'un processus à double sens. Bien sûr, le Parti doit agir comme un éducateur des masses. Mais il ne s'agit pas seulement d'imposer, d'en haut, un savoir et une direction. Le Parti doit aussi être à l'écoute des masses, de la volonté collective qu'elles expriment, fût-ce confusément. Il faut, écrit Gramsci, *« une adéquation permanente de l'organisation au mouvement réel, un ajustement entre les poussées d'en bas et les ordres d'en haut, l'insertion permanente des éléments qui surgissent des profondeurs de la masse dans le cadre solide de l'appareil de direction qui assure la continuité et l'accumulation régulière des expériences »*. C'est cette dialectique qui doit animer le Parti, et lui permettre d'agréger largement autour de lui, de défaire l'hégémonie bourgeoise, de jeter les bases d'un nouveau bloc historique et d'aller vers la *« société réglée »*.

Mais la transition d'un monde à l'autre est lente à s'accomplir. Pour Gramsci, l'après-Première Guerre mondiale est un temps de *« crise organique »*, une époque où *« l'ancien meurt »* et où *« le nouveau ne peut pas naître »*. Dans cet interrègne a surgi une difformité politique, un monstre : le fascisme. Gramsci l'analyse en s'inscrivant dans la lignée de Marx et de sa théorisation du bonapartisme. Pour le Sarde, le fascisme mussolinien relève, comme d'autres régimes avant lui, du césarisme. Il est une réponse à une situation de crise sociale aiguë qui ne trouve pas d'issue claire, *« une situation dans laquelle les forces en lutte* (monde bourgeois et monde socialiste) *s'équilibrent de façon catastrophique »*. Dans ce contexte, une partie de la population va se rallier à une solution autoritaire, incarnée par un homme providentiel. Il peut, note Gramsci, exister des césarismes progressistes. Mais le fascisme constitue, évidemment, un césarisme régressif. Il est là pour bloquer la poussée sociale. Il bénéficie d'ailleurs du ralliement d'une partie au moins de l'*establishment* bourgeois qui, par peur du rouge, consent à abandonner les libertés publiques dont elles jouissaient et à restreindre sa marge de manœuvre.

## Mille gramscismes

Le fascisme finira par avoir raison de Gramsci. Malade, exténué, amoindri, le philosophe prisonnier est libéré en 1935 et meurt en avril 1937. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, avec la parution de ses *Lettres* et de ses *Cahiers de prison*, qu'il est reconnu comme un grand théoricien politique. La variété des sujets qu'il a abordés et la forme même de son œuvre semblent autoriser les lectures et les usages les plus divers. Du PCI à la *new left* anglo-saxonne, des théoriciens eurocommunistes aux penseurs subalternistes indiens, des *cultural studies* aux populismes latino-américains, on a beaucoup usé (et parfois abusé) de Gramsci. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui mobilisent sa figure et ses concepts pour mener, contre l'hégémonie néolibérale, une nouvelle guerre de position. ■

## Concepts clés

*Antonio Gramsci a écrit plus de trente cahiers lorsqu'il était en prison. Connus sous le titre de* Cahiers de prison, *ces écrits contiennent plusieurs créations conceptuelles :*

### L'hégémonie culturelle

Gramsci fait du front culturel un terrain de lutte. Par culture, il entend à la fois la vision du monde, la philosophie, la création artistique, la maîtrise de la langue. Selon lui, la bourgeoisie et le clergé ont la mainmise sur la culture italienne. Or, le changement de société passe par les esprits, avant de passer par les urnes.

### L'intellectuel organique

Chaque classe sociale est capable de générer « organiquement » des intellectuels. Ces intellectuels organiques ne produisent pas seulement des discours et des théories, mais façonnent des pratiques sociales, et se font les porte-voix de leur classe d'appartenance. D'où la nécessité selon lui de renforcer l'éducation populaire et d'encourager l'émergence d'intellectuels issus du monde des travailleurs.

### Société politique/société civile

La « société politique » comprend les institutions politiques et étatiques (la police, l'armée, la justice) ; la « société civile » est le lieu des institutions culturelles (l'université, les intellectuels) qui diffusent l'idéologie explicite ou implicite de l'État et vise l'adhésion de tous aux valeurs hégémoniques.

### L'historicisme

Les idées s'inscrivent dans une société et dans une époque, et ne peuvent être comprises hors de ce contexte. Par conséquent, la science n'exprime pas de vérité en soi, mais des vérités provisoires, dans des situations historiques données. ■ L.G.

# Nouveaux regards sur l'esclavage

La servitude ou l'esclavage ont existé presque partout dans le monde, de multiples façons, et survivent encore. L'argument de l'indignité morale se heurte à leur enracinement social et économique.

**Thierry Jobard**

**LES MONDES DE L'ESCLAVAGE**
**Une histoire comparée**
**Paulin Ismard (dir.), Benedetta Rossi et Cécile Vidal (coord.)**
*Seuil, 2021, 1164 p., 29,90 €.*

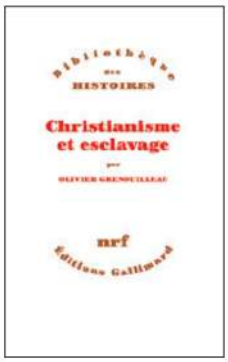


**CHRISTIANISME ET ESCLAVAGE**
**Olivier Grenouilleau**
*Gallimard, 2021, 542 p., 28,50 €.*

Plus d'une cinquantaine d'auteurs et auteures ont collaboré à cette somme que représente *Les Mondes de l'esclavage*. Vingt ans après le vote de la loi Taubira reconnaissant la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité, l'ouvrage montre à quel point la servitude a existé sous toutes les latitudes depuis, pour ainsi dire, le développement des civilisations humaines.

Des images qui viennent à l'esprit lorsque l'on évoque l'esclavage, deux principalement s'imposent : celle des pratiques antiques, grecques et romaines, et celle de la traite atlantique culminant au 18e siècle. Ce sont deux formes bien connues de la façon qu'ont les hommes de réduire leurs semblables à la servitude. D'un point de vue géographique d'abord, on sera surpris de constater sa présence dans presque toutes les régions du monde. Avec cependant des caractéristiques propres à chacune d'entre elles. C'est ce qu'illustre la première partie du livre, qui, en de courts chapitres, retrace les usages de la contrainte de l'Antiquité à nos jours. Sous des modalités toujours différentes. Ainsi les mamelouks, ces milices ottomanes constituées de non-musulmans arrachés en bas âge à leurs familles, parviendront à conquérir le pouvoir en Égypte au 13e siècle. On découvrira aussi le dispositif esclavagiste multiséculaire du royaume de Corée, ayant sévi en particulier durant la période Choseon (1392-1910), ou encore celui de ces sociétés nomades d'Asie centrale qu'on imagine peu se livrant à ce trafic d'êtres humains.

Il est vrai que notre vision de l'esclavage, celle du sens commun, croit voir dans la distinction entre individus libres, d'un côté, et esclaves, de l'autre, l'expression d'une réalité simple. Celle que déploie ce livre est plus complexe puisque, entre ces deux extrêmes, divers degrés de servitude et de semi-liberté sont considérés. Dans les plaines d'Asie centrale, les Kazakhs des 18e et 19e siècles distinguaient ainsi cinq degrés dans la condition servile, selon que l'on pouvait être revendu, offert ou loué, ou bien inaliénables en tant qu'enfants d'esclaves de la maison, ou bien encore esclaves temporaires ou mères d'enfant(s) du maître. À chaque état correspondaient un statut et une condition sociale comportant des issues. Le champ lexical s'enrichit donc avec les notions de « dépendance extrême », ou d'« asservissement », notamment dans le Sud-Est asiatique. Là, plus qu'ailleurs où le fait est aussi avéré, c'est l'esclavage pour dette qui est le plus fréquent au 19e siècle. Autre particularité des régions birmanes et thaïlandaises : on pouvait devenir l'esclave de celui qui vous avait sauvé la vie.

Mais dans d'autres configurations historiques, notamment dans l'Antiquité, l'esclave était considéré comme étant d'une nature différente. C'est un bien meuble, un *« outil animé »* selon les termes d'Aristote, une marchandise, en somme. Quand bien même l'affranchissement se pratiquait couramment à Rome, l'ex-esclave n'en devenait pas pour autant un homme libre. Il reste un affranchi, qui porte, et

DR

**PAULIN ISMARD**
**Historien, professeur d'histoire grecque.**

DR

**OLIVIER GRENOUILLEAU**
**Historien, spécialiste de l'histoire de l'esclavage.**

pour toujours, la marque de sa servitude. Des variations existent selon que l'esclavage est héréditaire ou non. S'il se transmet d'une génération à l'autre, une situation de « post-esclavage » peut se perpétuer discrètement. C'est le cas en Mauritanie, où l'esclavage a été officiellement aboli en 1981, mais dont les séquelles héréditaires persistent. Certains descendants d'esclaves, traités comme citoyens de seconde zone, restent stigmatisés, d'autres, et le cas n'est pas rare, ont choisi de rester au service de leur maître en renégociant leur relation.

Il importe, et les auteurs y insistent, d'user du terme « esclavage » avec un minimum de précautions. Ainsi l'expression « esclavage moderne » appliquée, entre autres, aux salariés des manufactures textiles en Inde peut se discuter. Il n'est pas question de minimiser la dureté de leurs conditions de travail et de rémunération. Ils ne sont qu'un cas parmi d'autres, hélas, relevant du même genre d'exploitation. D'où l'emploi de la notion de « travail non libre » exprimant la porosité qui s'établit entre des situations proches : contraintes, domination, asservissement en particulier par le biais du crédit. On laisse juste de quoi subvenir aux salariés afin qu'ils restent en état de travailler, mais pas suffisamment pour qu'ils puissent devenir des acteurs sur le marché du travail : *« Dans la filière de l'habillement, les travailleurs subventionnent le capital parce qu'ils n'ont pas été pleinement transformés en prolétariat »* (Alessandra Mezzadri).

La question de la sortie de la servitude apparaît certes dans ce premier livre, mais elle est l'objet principal d'un second, *Christianisme et esclavage* : *« Pourquoi les Églises et les chrétiens ont-ils tant tardé à lutter pour l'abolition de l'esclavage, alors que des critiques à son encontre émanent précocement de certains milieux judéo-chrétiens ? »* À cette question, Olivier Grenouilleau, spécialiste des traites africaines, répond en prenant en compte la complexité de la question. Aimer son prochain comme soi-même semble en effet devoir entraîner une préoccupation du bien-être d'autrui, quel que soit son degré de proximité. Mais les propos évangéliques ont pu donner lieu à diverses interprétations, selon qu'on privilégie telle citation (*« Je ne suis pas venu apporter la paix mais le glaive »*) ou telle autre (*« Il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »*). Autrement dit, dans un contexte de fin du monde présumée imminente, comme c'est le cas dans les textes de saint Paul, le salut réside moins dans le fait de se libérer de l'esclavage que de choisir le bon maître, à savoir Dieu. La vie ici-bas étant de plus perçue comme illusoire, imparfaite et pécheresse, toutes les existences terrestres finissent par se valoir au regard du royaume des cieux. N'était-ce pas là un décret de la providence, et une motivation à se détourner des conditions matérielles ici-bas pour se tourner vers le salut au-delà ?

C'est donc progressivement que le refus de l'esclavage de chrétiens en terres chrétiennes, puis de chrétiens en terres non chrétiennes, a fait son chemin. Si l'esclavage lié à l'exploitation du Nouveau Monde démarre assez tôt, ce n'est que deux siècles plus tard que la traite atlantique prendra son essor. O. Grenouilleau insiste néanmoins sur le fait que les voix qui s'élevèrent les premières contre l'esclavage étaient celles de clercs, de théologiens et d'hommes de foi. Cela n'empêcha pas que la papauté, se déclarant opposée à la servitude des Amérindiens, adopte une tout autre attitude vis-à-vis des Africains, car ceux-ci, à l'inverse de ceux-là, ne sont pas les sujets d'un prince chrétien.

Lorsque la traite et ses ravages humains atteindront son acmé, des voix discordantes s'élèveront. On ne les entend pourtant pas car la lutte entre puissances catholiques et protestantes d'une part, l'affaiblissement de la papauté d'autre part, étouffent le débat. Il se *« démoralise »* selon O. Grenouilleau. Et ce n'est que parce qu'il se « remoralise » ensuite que la parole abolitionniste va être mieux reçue. Certes, les Lumières jouent leur rôle. Mais elles le font progressivement, passant de l'indifférence, puis à l'intérêt et à la dénonciation. Il ne faut donc pas oublier le rôle des Lumières catholiques. Morale laïque et morale religieuse se rejoignent alors. Nonobstant, l'esclavage américain est généralement passé sous silence et ceux qui portent le flambeau de l'abolition ne constituent qu'une avant-garde. L'argument économique, fondamental et souvent invoqué, voit son infaillibilité émoussée lorsque, en 1807, l'Angleterre et les États-Unis interdisent la traite. L'effet d'entraînement est faible. Car la cause, pour juste qu'elle soit, ne peut se nourrir seulement de l'indignation et des arguments moraux. Elle doit être politiquement soutenue et partagée. Il en va de même aujourd'hui concernant la masse de travailleurs non libres d'Inde, de Chine ou d'ailleurs. Leur nombre se compte en dizaines de millions. Comme le souligne A. Mezzadri, c'est par la conquête de nouveaux droits et leur mise en œuvre que leur condition de vie peut connaître une amélioration. De la même façon que la justice doit s'appliquer également entre les policiers blancs et les descendants d'esclaves afro-américains. ■

# HISTOIRE

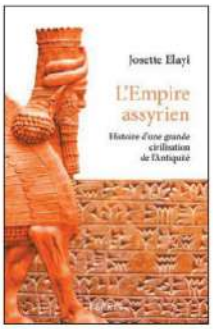


**HISTOIRE DE L'EMPIRE ASSYRIEN**
**Histoire d'une grande civilisation de l'Antiquité**
**Josette Elayi**
*Perrin, 2021, 560 p., 23 €.*

L'histoire de l'Empire assyrien, dont la capitale Assur se situait à près de cent kilomètres au sud de Mossoul en Irak, s'étend de 744 à 610 avant notre ère. Aux yeux de l'auteure, le royaume assyrien, qui précède ceux des Perses et d'Alexandre le Grand, constitue par sa structure politique comme par son étendue territoriale le premier empire universel connu de l'Antiquité.

Son fondateur, le roi Tiglath-Phalazar III (745-727) entreprit dès son ascension au trône une série d'opérations militaires pour conquérir un vaste territoire continental, comprenant à son apogée tout le Proche-Orient, l'actuelle Turquie, Chypre et l'Égypte. Versée dans les langues de l'Orient ancien et spécialiste de la Phénicie, l'historienne Josette Elayi fait preuve de pédagogie en déconstruisant bon nombre d'idées reçues sur la mauvaise réputation des Assyriens et leur barbarie présumée. L'auteure explique cette violence par l'effet d'une propagande visant à terrifier les ennemis de l'Empire. Par ailleurs, l'image négative des Assyriens est alimentée par ce qu'en disent les Babyloniens ainsi que par l'effet de l'helléno-centriste. Il en va de même pour leur réputation de faiblesse artistique et technique dénoncée par l'historienne, qui rappelle les inventions de l'empereur réformateur et innovateur Sennachérib (705-681) dans le domaine des métaux et de l'irrigation. Malgré sa soudaine disparition, l'Empire assyrien a laissé un héritage substantiel. Ses structures politiques et son organisation administrative ont servi de modèles aux empires qui lui ont succédé. Il en va de même pour le dispositif d'espionnage et de contre-espionnage développé par les rois assyriens. Retraçant les grandes phases d'expansion et de déclin de cet empire mésopotamien, vaincu par les Babyloniens et les Mèdes, J. Elayi témoigne de sa passion pour l'assyriologie moderne, laquelle prend son envol à la fin du 18e siècle. Elle tire la sonnette d'alarme sur les destructions des sites et le trafic d'antiquités entrepris en Irak et en Syrie au cours de la dernière décennie. ■

**Tigrane Yégavian**

# RELIGION

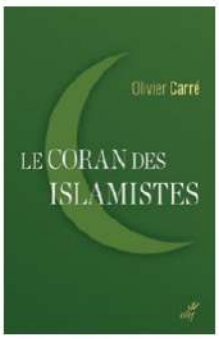


**LE CORAN DES ISLAMISTES**
**Olivier Carré**
*Cerf, 2021, 382 p., 25 €.*

Dans cette étude magistrale, il est essentiellement question de comprendre la manière dont l'islamisme se revendique du Coran. Précurseur des études sur l'islam politique et le nationalisme arabe en France, Olivier Carré a travaillé sur la trajectoire intellectuelle et les écrits de l'Égyptien Sayyid Qutb (1906-1966). Théoricien membre des Frères musulmans, S. Qutb a été condamné et exécuté en 1966 par le régime de Nasser, avec lequel cependant la confrérie avait noué des relations étroites au début des années 1950. Aujourd'hui, sa pensée continue d'inspirer des générations de jihadistes. O. Carré étudie la personnalité même de S. Qutb et les conditions de production de son livre rédigé en prison, *Fî zilâl al-qur'ân* (*À l'ombre du Coran*), qui demeure un texte phare des mouvements islamistes.

Deux chapitres analysent le contenu proprement religieux de la doctrine : les croyances, la dogmatique et les pratiques, dont l'expérience spirituelle. L'ouvrage se clôt sur un chapitre consacré à l'extrémisme de S. Qutb, plus radical que le « qutbisme » d'aujourd'hui. S. Qutb entendait expurger la lecture du Coran de l'exégèse attribuée aux orientalistes occidentaux, et pourfendait la pensée réformiste prônée par son compatriote théologien Mohamed Abduh à la fin du 19e siècle. Sa lecture « révolutionnaire » fixe un objectif : opérer une transformation radicale de la société égyptienne et par ricochet du monde arabo-musulman. S. Qutb partage avec Max Weber, auteur de *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme* (1904-1905), la conviction que les valeurs religieuses influencent autant, sinon plus, les comportements économiques que les rapports de production. De sa lecture personnelle et militante du Coran, S. Qutb tire une mission qu'il confie à la Oumma musulmane : appeler à l'insurrection armée et changer le monde en imposant la loi divine. ■ **T.Y.**

# SCIENCE POLITIQUE

## LA FABRIQUE DES NON-PROBLÈMES

**Comment éviter que la politique s'en mêle**

**Emmanuel Henry**
*Presses de SciencesPo, 2021, 172 p., 15 €.*

Comment expliquer que le chiffre impressionnant de 800 000 accidents du travail annuels en France ne soit pas une préoccupation majeure de la part des décideurs politiques ? Cette question est, de manière générale, celle des « non-problèmes », objets de l'analyse critique du politiste sociologue Emmanuel Henry. Il examine dans cet ouvrage les mécanismes qui maintiennent des situations inacceptables dans une sorte d'indifférence : l'invisibilité, l'ignorance et l'inaction. Pour devenir des problèmes, ces situations doivent d'abord être perçues, et cesser d'être tenues pour normales. Ce fut le cas de ces logiciels qui permettaient de sous-estimer la pollution des voitures, en particulier chez Volkswagen. Ils étaient connus des seuls ingénieurs avant d'être médiatisés lors du « *diesel gate* » de 2015. Seule l'ampleur du phénomène et la publicité faite à cette affaire l'ont érigée en problème politique. E. Henry décrit aussi la manière dont la reconnaissance de ces situations anormales est rendue difficile par la carence ou le brouillage des données scientifiques. Le brouillage peut être entretenu par des entreprises puissantes semant volontairement le doute. L'absence peut être liée au défaut de normes claires, ou au manque de moyens de contrôle pour la protection des citoyens. Lorsque l'État reconnaît l'existence d'un problème qui le concerne, il faut encore que la solution proposée soit suffisante à le résoudre. Considérons par exemple celui des accidents de la route. En faisant le choix de désigner les conducteurs comme seuls responsables, les pouvoirs publics peuvent laisser dans l'ombre le fait que les infrastructures routières et la sécurité des véhicules jouent aussi un rôle dans cette triste réalité. Ce petit livre riche et accessible permet de découvrir ou redécouvrir des travaux importants en sociologie de l'action publique et en science politique, tout en les complétant par une recherche novatrice sur l'inaction publique. ■

**Tom Umbdenstock**


SCIENCES HUMAINES

ABONNEZ-VOUS

Choisissez votre formule

| ABONNEMENT 1 AN PAPIER + DIGITAL Entourez le tarif choisi | | 11 mensuels | 11 mensuels + 4 Grands Dossiers | 11 mensuels + 4 Grands Dossiers + Accès Web |
|---|---|---|---|---|
| Particulier | France | 54 € | 69 € | 99 € |
| | DOM TOM Europe | 66 € | 88 € | 118 € |
| | Reste du monde | 73 € | 98 € | 128 € |
| Étudiant | France | 43 € | 55 € | 85 € |
| | DOM TOM Europe | 55 € | 74 € | 104 € |
| | Reste du monde | 62 € | 84 € | 114 € |

NB : pour les abonnements « Institutions, Entreprises » veuillez consulter nos tarifs en ligne ou écrire à serviceclients@scienceshumaines.fr

Abonnez-vous par téléphone au 03 86 72 07 00 - Code 342

Retrouvez tous nos abonnements en scannant ce QRcode

Cochez les cases correspondantes :

OUI, je m'abonne à Sciences Humaines au prix de _____ €

**Je règle aujourd'hui la somme de** _____ €

Par chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de Sciences Humaines

Par Carte bancaire

Expire le

Cryptogramme (3 derniers chiffres CB)

Date et signature obligatoires

Par Virement BP Bourgogne Franche-Comté
IBAN : FR76 1080 7004 0922 1217 7531 021 - BIC : CCBPFRPPDJN

Mes coordonnées :

Nom Prénom

Société

Adresse

CP Ville

Pays

Courriel

Profession/Cycle et filière (pour les étudiants)

À compléter et à retourner avec votre règlement dans une enveloppe NON AFFRANCHIE à l'adresse :
**Sciences Humaines - Libre Réponse 50 546 - 89 019 Auxerre Cedex**

**Depuis l'étranger** à retourner dans une enveloppe AFFRANCHIE à l'adresse :
**Sciences Humaines - BP 256 - 89 0104 Auxerre Cedex France**

En retournant ce formulaire, vous acceptez que Sciences Humaines responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation Client et d'actions marketing sur ses produits et services. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse https://www.scienceshumaines.com/politique-confidentialite ou écrivez à notre Délégué à la protection des données à Sciences Humaines BP 256 – 89004 Auxerre Cedex ou dpo@scienceshumaines.fr

# ÉDUCATION

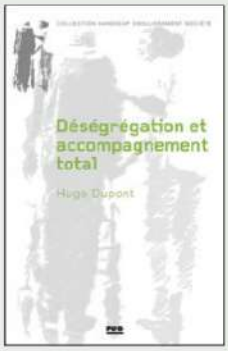


## DÉSÉGRÉGATION ET ACCOMPAGNEMENT TOTAL

**Hugo Dupont**

*Presses universitaires de Grenoble, 2021, 214 p., 22 €.*

Le démantèlement des établissements médico-sociaux au nom de la politique d'inclusion scolaire inquiète les travailleurs sociaux comme les enseignants. Depuis une dizaine d'années, les enfants en situation de handicap sont de plus en plus souvent intégrés en milieu ordinaire, et pris en charge par des services aux fonctionnements plus souples que les institutions classiques. Avec quels résultats ? Le sociologue Hugo Dupont a mené l'enquête auprès d'enseignants, d'éducateurs, de psys, d'administrateurs et de familles. Au terme « désinstitutionalisation », il préfère « déségrégation ». Car, insiste-t-il, l'institution, au sens large, reste présente : l'école, le club de sport, le centre aéré, la famille. Pour H. Dupont, le changement auquel on assiste est celui du passage de l'institution totale vers l'accompagnement total. Ce nouveau mode de prise en charge privilégie les actions individualisées et les services mobiles, plutôt que les lourdes et chères prises en charges en institutions. Mais il englobe pareillement tous les domaines de la vie, d'où son caractère total. Si cette démarche inclusive part d'une intention louable, dans la réalité, c'est plus complexe : des enseignants débordés, non formés pour prendre en charge des enfants parfois très éloignés des apprentissages, des enfants qui se sentent en permanence sur la sellette à l'école, des parents qui souffrent de voir leur enfant rejeté par ses pairs ou par des adultes épuisés… Les belles promesses tiendraient-elles donc de l'utopie ? *« Être inclus ne signifie pas simplement être dedans… Les personnes handicapées, si elles sont moins ségréguées, continuent d'être assignées à un rôle différent, à une identité différente et à une place différente »*, écrit le sociologue. En effet, pour réussir l'intégration, il ne suffit pas d'afficher des ambitions chiffrées, comme l'objectif des 80 % d'enfants inclus en 2022. Encore faut-il créer les conditions nécessaires pour que cela marche. ■

**Marc Olano**

# SOCIOLOGIE

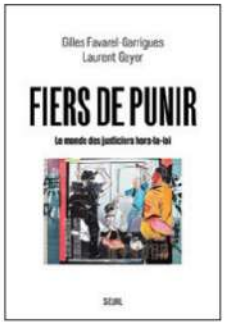


## FIERS DE PUNIR

### Le monde des justiciers hors-la-loi

**Gilles Favarel-Garrigues, Laurent Gayer**

*Seuil, 2021, 352 p., 22 €.*

Nous avons toutes et tous souvenir de ces scènes de western où, sans attendre la décision d'un juge, une population locale entreprend de punir de ses propres mains celui ou celle qu'elle estime coupable d'un crime impardonnable. La propension à se faire justice soi-même ne s'est pas tarie avec le temps. Les policiers amateurs – les *« vigilantes »* comme les nomment Gilles Favarel-Garrigues et Laurent Gayer – sont même plus actifs que jamais. Dans cet ouvrage, les deux chercheurs sont partis sur les traces de ces justiciers autoproclamés. Trois pays sont scrutés à la loupe : l'Inde, le Pakistan et la Russie, agrémentés d'autres exemples. Accessibles par les réseaux sociaux, nombre des scènes de vengeance que l'on peut y observer suintent de ressentiment, de cruauté et de bêtise. Mais loin d'être l'expression de pulsions incontrôlées, cette façon de punir soi-même est une stratégie dont usent de petits groupes d'extrémistes principalement composés d'hommes blancs, réactionnaires et xénophobes. Ceux-ci, qui comptent parfois des policiers dans leurs rangs, agissent en secret pour affirmer leurs valeurs et défendre une identité qu'ils estiment menacée. Les victimes de ces « nettoyages sociaux » ne le sont pas toujours en raison d'une supposée déviance. Au nom d'une cause politique, cette fois, ceux qui incarnent l'ordre dominant (représentants des forces de l'ordre, grands patrons) peuvent être aussi les cibles d'une justice révolutionnaire expéditive, comme en Colombie durant de longues années. Au terme de leur sombre parcours, les auteurs avertissent : si la France est bien un pays de droit, il convient d'éviter qu'une telle dérive mine aussi l'Hexagone et sape l'un des fondements les plus élémentaires de la démocratie : le droit des personnes. ■

**Clément Lefranc**

## GROSSOPHOBIE

**Solenne Carof**

*MSH, 2021, 272 p., 12 €.*

Selon les indicateurs de l'OCDE, la population âgée de plus de 15 ans qui vit en France compterait 45,3 % de personnes en surpoids ou obèses (17 %). Et ces chiffres sont souvent dépassés dans les autres pays d'Europe. Le risque sanitaire que peut entraîner la surcharge pondérale n'est pas, selon la sociologue Solenne Carof, le plus grave inconvénient d'être trop gros. Que ce soit sur un plan moral, esthétique, voire intellectuel, les corpulents, et surtout les obèses, font l'objet de toutes sortes de préjugés négatifs : associés à la gloutonnerie, ils sont rendus responsables de leur état, accusés de faiblesse de la volonté, soupçonnés de lenteur cérébrale et physique, quand ce n'est pas jugés repoussants. Leur vie est émaillée de remarques, de plaisanteries et de remontrances de la part de leur entourage et des médecins. Les discriminations qui les touchent sont objectivement mesurables : leurs carrières professionnelles sont souvent moins faciles que celles des plus minces, certains emplois leur sont inaccessibles, logements et transports ne sont pas conçus pour eux. Les gros sont en revanche les cibles désignées des régimes amincissants et autres traitements médicamenteux, pour la plupart inefficaces sinon dangereux, qu'ils enchaînent. Quittant le registre descriptif, S. Carof en appelle à une prise de conscience des effets stigmatisants et culpabilisants de cette « grossophobie » ordinaire. Les personnes corpulentes doivent être à la fois respectées dans leur différence et prises en compte par les pouvoirs publics afin que cessent les injustices qui les frappent. Quant à la recherche scientifique, il est temps qu'elle se penche sérieusement sur tout ce qui peut contribuer à corriger leur image, et améliorer leurs conditions de vie comme leur santé. ■

**Nicolas Journet**

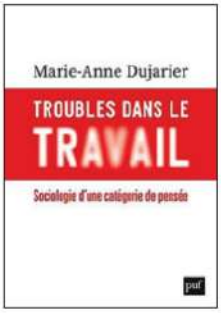


## TROUBLES DANS LE TRAVAIL

**Sociologie d'une catégorie de pensée**

**Marie-Anne Dujarier**

*Puf, 2021, 352 p., 22 €.*

**C'est en sociologue que Marie-Anne Dujarier se penche sur la notion de travail, se plaçant dans la tradition ouverte par Émile Durkheim qui invite à examiner les catégories de pensée, en tant qu'elles nous équipent individuellement et collectivement pour penser le monde et agir sur lui. Comme toute catégorie, celle de « travail » est une construction sociale historiquement située. Autrement dit, elle n'a pas de tout temps désigné ni la même réalité, ni les mêmes valeurs, ni les mêmes pratiques.**

**En s'appuyant sur une approche sociohistorique, l'auteure rappelle que notre conception du travail a évolué au fil des siècles. Aujourd'hui, le travail c'est donc à la fois une activité réputée productive, mais aussi l'ouvrage, le produit de cette activité, et enfin un moyen de subsistance. Dès lors, comment désigner une activité qui ne garantit pas une forme de subsistance, comme le fait de s'occuper de ses enfants ou de s'engager dans une activité bénévole ? À l'inverse, comment qualifier un moyen de subsistance qui n'est pas une activité productive, comme le fait de vivre de ses rentes ? Ou encore, peut-on dire qu'un robot « travaille », alors qu'il n'est pas doué de la conscience de le faire ?**

**C'est là où il y a « trouble », soutient l'auteure, se référant en cela au cadre théorique de la philosophe américaine Judith Butler : les pratiques inclassables qui s'écartent de la norme « troublent » la catégorie de travail. En s'appuyant sur les résultats de ses propres enquêtes ainsi que celles réalisées par d'autres, elle décrit les pratiques actuelles du travail dans un régime capitaliste néolibéral, notamment transformé par le recours aux technologies numériques. L'auteure souligne la portée émancipatrice d'une telle entreprise de déconstruction de la catégorie travail, à l'heure où beaucoup de personnes vivent objectivement et subjectivement de façon violente le fait de ne pouvoir trouver leur place dans le système normatif qui encadre aujourd'hui le travail. ■**

**Frédérique Letourneux**

# ENVIRONNEMENT

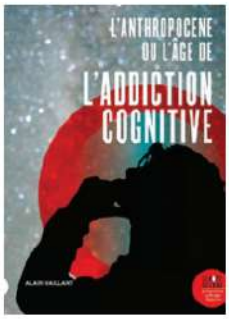


## L'ANTHROPOCÈNE OU L'ÂGE DE L'ADDICTION COGNITIVE

**Alain Vaillant**

*Le Bord de l'eau, 2021, 246 p., 20 €.*

Se pourrait-il que la domestication des plantes et des animaux, la vie des civilisations et la destruction de l'environnement par les activités capitalistes s'expliquent par une seule caractéristique propre à notre espèce ? Spécialiste de théorie littéraire, Alain Vaillant n'est pas le premier à oser défendre une telle thèse. La sienne offre une certaine analogie avec celle du journaliste Sébastien Bohler qui, dans *Le Bug humain* (2019), s'était cantonné au seul présent pour diagnostiquer que l'humanité était aveuglée par la recherche du plaisir, ce qui l'empêchait de comprendre la face obscure de la mondialisation : notre jouissance à vivre dans le luxe de la société de consommation oblitérerait toute conscience de ce que nous mettons notre survie en danger, car les hormones régissant nos humeurs nous conditionneraient à ignorer ce qui gâcherait notre plaisir, en l'occurrence la désintégration de la biosphère.

A. Vaillant donne à la thèse de S. Bohler une extension sur le temps long. Remontant à la phylogénèse de notre espèce, il déroule une histoire linéaire articulée autour de la recherche du plaisir. L'humain serait donc cet animal qui, par un *cogito* ultraperformant, pourrait optimiser l'extraction des ressources environnementale afin de satisfaire au mieux sa libido.

Cette vision naturaliste et quelque peu déterministe de l'histoire en irritera plus d'un, d'autant plus qu'elle néglige un certain nombre d'objections classiques apportées par des historiens ou des anthropologues. Elle n'en reste pas moins stimulante, en ce qu'elle souligne la centralité de processus cognitifs qui nous pousseraient à détruire notre milieu pour continuer à vivre confortablement, tout en niant les conséquences de nos agissements. L'auteur en prend acte, mais inutile de lui demander en conclusion sa solution pour sauver le monde. Ce serait tomber dans l'idéologie, ce qui reviendrait pour lui à *« reprocher à la réalité de ne pas se conformer à son désir »*. ■

**Laurent Testot**

## L'ANIMAL ET LA MORT

**Chasse, modernité et crise du sauvage**

**Charles Stépanoff**

*La Découverte, 2021, 384 p., 23 €.*

Louis XV tua, rapporte-t-on, plus de dix mille cerfs en plus d'un demi-siècle de règne. Mieux : il se délecta de leurs testicules et empila leurs massacres (tête et bois) en ses logis, se comportant en son sérail de concubines tel un cervidé polygame à la tête de sa harde. Cette circulation du sang et du sperme nourrissait la puissance du roi. Elle symbolisait un rapport particulier au sauvage, à l'altérité, qui valut à Louis XV d'être honni à la Révolution : ses dépenses de « roi cerf » auraient mené l'État à la banqueroute. Aujourd'hui, dans les forêts du Perche, se jouent d'autres conflits. Ils opposent ceux qui pratiquent la chasse à courre, cavaliers issus de la bourgeoisie locale et chiens hurlant sur les traces des cerfs, aux militants animalistes, engagés dans la dénonciation voire la lutte contre une pratique qu'ils dénoncent comme barbare. Un troisième parti, les suiveurs, issus de milieux populaires, assiste les veneurs en perpétuant des traditions de familiarité avec le milieu sylvestre. Sans doute ces suiveurs, auxquels échouent les tâches de rabattage et de dépeçage du gibier, méprisés tant par les cavaliers chasseurs que par les militants naturalistes, sont-ils des trois parties ceux qui connaissent le mieux l'éthologie des animaux traqués.

Des forêts de Sibérie aux bocages de France, alternant anthropologie et histoire, Charles Stépanoff nous fait découvrir la complexité du prédateur empathique qu'est l'humain. Un animal capable de se mettre à la place de ses proies, ce qui le rend formidablement efficace dans la traque, mais le place aussi face au risque d'éprouver de la pitié pour les animaux. L'auteur montre comment les peuples autochtones géraient cette tension, comment les chasseurs de France ont été pionniers dans la dénonciation des effets destructeurs de l'agriculture intensive, et comment a évolué la sensibilité envers l'animal, échappant aux chasseurs pour être monopolisée par les citadins. Oserait-on se poser une question sacrilège : ne doit-on pas préserver les multiples rapports au monde développés autour des pratiques de chasse pour mieux conserver l'altérité de la nature ? ■ **L.T.**

# PSYCHANALYSE

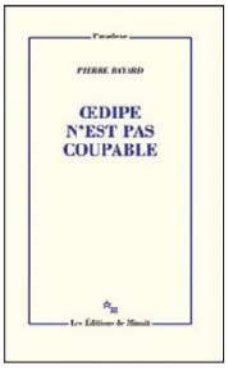


## ŒDIPE N'EST PAS COUPABLE

**Pierre Bayard**
*Minuit, 2021, 192 p, 23 €.*

Et si Freud s'était trompé ? Et si le complexe d'Œdipe, qui fait du parricide une structure symbolique essentielle du développement psychique, reposait sur une mauvaise lecture de la tragédie de Sophocle ? L'affaire semblait pourtant classée depuis la révélation de l'oracle de Delphes, la malédiction lancée par Apollon au fils de Laïos et Jocaste : il tuera son père et épousera sa mère. Mais le psychanalyste et professeur de littérature Pierre Bayard n'est pas de cet avis. Dans son dernier essai de critique policière, *Œdipe n'est pas coupable*, il entend bien *«rouvrir le dossier de la mort de Laïos»*. Comment ? En restituant à la pièce de Sophocle *Œdipe-roi* sa logique profonde. En effet, si « l'affaire Œdipe » fait aujourd'hui partie de la culture commune, qui se souvient encore des raisons qui décidèrent de la mort du père ? Cette mort n'est pas le résultat d'un caprice divin incompréhensible. La malédiction lancée par Apollon est moins destinée à Œdipe qu'à Laïos par le truchement de son fils qui, certes, se trouve être Œdipe. Si Œdipe est maudit, c'est en tant que fils de Laïos, auteur d'un premier crime qui appelle une vengeance divine. En fouillant dans les profondeurs des mythes grecs, P. Bayard fait ainsi réapparaître le crime de Laïos, *«faute originelle sans laquelle la tragédie est incompréhensible»*. Dès lors, la contre-enquête peut commencer, qui s'attache à déchiffrer les indices distribués ça et là dans le texte de Sophocle pour retrouver le ou la véritable coupable.

Cet essai à la fois drôle et profond peut se lire de plusieurs manières : comme un hommage au *logos* et au *mythos* des Grecs ou comme un roman policier. L'auteur sait habilement manier l'art du suspense. Le lecteur se laisse prendre au jeu sérieux de l'investigation littéraire. Il ne cesse, au fil de la lecture, d'émettre des hypothèses sur le potentiel coupable, resté enfoui sous les siècles d'erreurs judiciaires. On dira peut-être qu'après tant de temps, la prescription est de rigueur. On croira encore que la révélation du meurtrier ne saurait plus concerner que la critique littéraire. Mais c'est un autre secret qui se trouve dévoilé et qui pourrait bien être d'une grande portée pour la psychanalyse elle-même : et si le mensonge du parricide d'Œdipe cachait pire encore ? Et si ce n'était pas le meurtre du père mais le meurtre de l'enfant qui hantait la mythologie grecque et la psyché universelle ? ■

**Léo Fabius**

# ANTHROPOLOGIE

**DIEU POINT ZÉRO**
**Une anthropologie expérimentale**
**Emmanuel Grimaud**
*Puf, 2021, 232 p., 24 €.*

On l'a dit mort, sur le déclin, puis finalement de retour. Mais où trouver encore Dieu dans notre monde dominé par la technique ? Poser cette question devrait nous mener tout droit vers la recherche d'un guide spirituel. Mais c'est par une tout autre méthode, celle de l'anthropologie expérimentale, qu'Emmanuel Grimaud, chercheur au CNRS, envisage la démarche. L'anthropologue est familier de l'Inde, où le polythéisme s'est montré un terrain propice à son enquête. «*Dieu,* notait le romancier Philip K. Dick, *est la seule entité théologique que l'on peut retrouver partout, dans le caniveau et dans les étoiles.*» E. Grimaud a donc conçu de le faire exister dans une machine dont les humains seraient les complices. En collaboration avec l'artiste Zaven Paré, il a construit un robot mobile à la technologie rudimentaire, revêtant la forme du dieu éléphant Ganesh. Le dispositif requiert au moins deux participants humains. L'incarnant prend la place du dieu et parle en son nom, à bonne distance de la machine. Son visage filmé en vidéo est projeté sur la machine, ce qui donne à celle-ci une apparence de vie. L'interlocuteur s'adresse au dieu ainsi incarné, lui formule ses attentes, lui demande conseil, règle ses comptes ou négocie avec lui. L'expérience ne vise aucunement à tromper les participants sur la réalité du dieu ainsi présentifié : est-ce Ganesh ou un simple artefact ? Personne ne s'arrête à ce problème. Chacun se laisse sérieusement prendre au jeu du dispositif : un interlocuteur demande à Ganesh de régler le problème de la corruption, un autre celui de la circulation, un autre encore celui de l'environnement, etc. Par cette expérience, l'anthropologue étudie les «effets de divinité» susceptibles de se produire au cœur des relations qui se nouent entre les humains, les machines et les dieux. Et si ce «*bidule en apparence divin*» était la préfiguration d'autres entités à venir et d'autres pactes possibles avec les machines et les dieux ? C'est le pari ébouriffant et quelque peu insolite de Dieu point zéro. ■ **L.F.**

# PRÉHISTOIRE

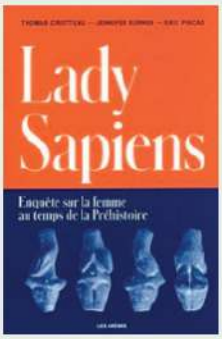


**LADY SAPIENS**
**Enquête sur la femme au temps de la Préhistoire.**
**Thomas Cirotteau, Jennifer Kerner et Éric Pincas**
*Les Arènes, 2021, 250 p., 19,90 €.*

La préhistoire s'est longtemps écrite au masculin rappelle Sophie de Beaune dans la préface de ce livre dont elle est la conseillère scientifique. Mais, depuis quelque temps, un vent féministe souffle sur la recherche («La Préhistoire au féminin», *Sciences Humaines*, n° 333). Par des moyens de plus en plus pointus, notamment dans le domaine de la paléogénétique, les préhistoriens accèdent à de nouvelles connaissances sur le sexe des individus découverts dans les fouilles. Et la moisson est abondante ! L'objet de cet ouvrage, d'où est tiré un documentaire du même nom (diffusé sur la 5 le 30 septembre 2021), est de rassembler ces nouvelles découvertes.
Les avancées scientifiques permettent dorénavant de dresser un portrait des femmes du Paléolithique moyen et supérieur : grandes, musclées, la peau noire, les cheveux crépus et les yeux clairs, favorisés probablement par la sélection sexuelle. Les analyses d'isotopes du lait maternel montrent qu'elles allaitaient leurs enfants durant quatre ou cinq ans et que la famille, en conséquence, était composée de cinq ou six enfants au maximum. Loin de n'être que des mères nourricières, elles participaient aux grandes chasses et étaient présentes dans les grottes ornées, contrevenant à la thèse classique de la division sexuée du travail.
Il faut toutefois distinguer les certitudes apportées par les recherches et les hypothèses qui découlent de l'ethno-archéologie. Femme très active, *Lady sapiens* a été une pourvoyeuse de nourriture pour le groupe, une artisane de talent qui fabriquait des bijoux raffinés, une femme médecin (par ses connaissances des plantes) et peut-être chamane ; elle a très certainement été aussi une artiste qui a participé à l'art rupestre et possiblement, comme tendent à le montrer certaines sépultures, une femme de pouvoir ou tout au moins très respectée. De grandes zones d'ombre demeurent cependant sur la manière dont vivaient nos ancêtres du Paléolithique – notamment en matière de sexualité et de spiritualité – mais force est de constater que le rôle des femmes a été essentiel dans leur survie, concluent les auteurs. ■

**Martine Fournier**

INTERNATIONAL

# L'ivresse comme moteur de la civilisation

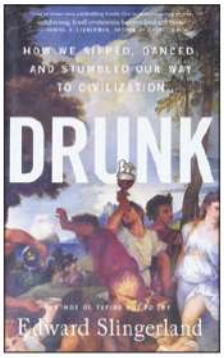


**DRUNK**
**How we sipped, danced, and stumbled our way to civilization**
*Edward Slingerland, Little, Brown Spark, 2021, 384 p., £ 25.*

*« Les gens aiment se masturber. Ils aiment aussi se saouler et manger des biscuits. »* Ainsi commence le livre du philosophe et sinologue Edward Slingerland sur le rôle de l'ivresse dans le développement de la civilisation. Sa réflexion part d'un paradoxe. Être ivre ne semble pas spécialement avantageux du point de vue de l'évolution. L'alcool réduit nos capacités cognitives et motrices. Il entraîne des comportements erratiques et dangereux, a des effets délétères sur la santé et provoque des désordres sociaux, sans parler de risques récurrents de gueules de bois. Cependant, aussi loin que l'histoire et l'archéologie nous permettent de remonter, l'alcool semble occuper une place importante dans le fonctionnement des sociétés humaines. Manifestement, à la moindre occasion, les humains aiment se réunir pour s'enivrer. Comment donc expliquer, demande l'auteur, qu'une activité d'intoxication volontaire puisse être aussi centrale dans l'histoire humaine ?

À cette question, il existe deux réponses classiques. La première consiste à dire que la recherche d'ivresse n'est que le détournement d'une fonction vitale qui a mal tourné. Par exemple, le désir sexuel nous pousse à nous reproduire. À défaut de partenaire, il reste le plaisir solitaire. Même si ce dernier n'a aucun intérêt sur le plan évolutif, il n'empêche pas les humains de se reproduire, quand ils en ont la possibilité. Sa persistance s'explique donc aisément. N'en serait-il pas de même avec la recherche d'ivresse ? Si l'alcool stimule les mêmes centres du plaisir dans le cerveau que ceux qui servent à récompenser des actions utiles, on pourrait comprendre l'intérêt de nos lointains ancêtres pour des fruits fermentés. Manque de chance : les humains ont appris à fabriquer de la bière, du vin et même des alcools distillés. Le plaisir anodin serait ainsi devenu néfaste.

La seconde explication fait référence à la perte d'utilité d'une fonction. Par exemple, apprécier la nourriture grasse et sucrée nous fut très utile au cours de notre histoire évolutive lorsque l'abondance n'était pas à l'ordre du jour. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, mais le plaisir est resté. D'où notre tendance à manger trop gras et trop sucré. De la même manière, la légère quantité d'alcool (plus précisément d'éthanol) dans les fruits n'aurait-elle pas pu être appréciée parce qu'elle indiquait un aliment nourrissant ? Le problème est que, avec de l'alcool devenu abondant, cette appétence entraîne, entre autres, des problèmes de foie.

Au vu des dégâts causés par l'alcool, aucune de ces deux explications n'est toutefois suffisante selon l'auteur. Il avance que l'ivresse doit avoir eu une véritable fonction évolutive. L'alcool aurait permis aux humains de devenir plus créatifs individuellement et collectivement, d'être plus confiants dans ce qu'ils entreprenaient, de faciliter la coopération avec des étrangers et, finalement, *« de vivre comme des insectes sociaux, en dépit de* (leur) *nature d'hominidé »*. Bref, sans alcool, pas de civilisation. Pour défendre sa thèse, l'auteur s'appuie sur la génétique, les sciences cognitives, la psychologie sociale, l'histoire, l'anthropologie et même la littérature. À chaque fois, il montre comment les effets de l'alcool sur le cerveau, sur les comportements individuels et sur la société sont globalement des facteurs à la fois de créativité et de cohésion. Au bout du compte, malgré ses conséquences parfois néfastes, nous devrions donc quand même plutôt célébrer l'alcool que le décrier. Ne roulez pas sous la table pour autant. ■

THOMAS LEPELTIER

INTERNATIONAL

# Conserver les espèces, une fausse bonne idée ?

**WILD SOULS**
**Freedom and flourishing in the non-human world**
**Emma Marris**
*Bloomsbury Publishing, 2021, 352 p., £ 25,20.*

Notre société s'inquiète de la disparition des espèces et de la réduction de la biodiversité. Mais en quoi cette évolution du vivant est-elle un vrai problème ? Nous avons certes un attachement aux multiples formes de la faune et de la flore. De plus, pour notre survie, nous dépendons globalement de la leur. Pour autant, nous n'avons pas besoin de sauver toutes les espèces vivantes, ni nécessité de maintenir la biodiversité à son niveau actuel. Quel intérêt y a-t-il donc à vouloir sauver le maximum d'espèces et à vouloir maintenir à tout prix la biodiversité telle qu'elle est de nos jours, voire de rétablir son niveau passé ? C'est la question que pose Emma Marris dans ce livre. Cette journaliste scientifique avait déjà publié un livre remarqué, *Rambunctious Garden. Saving Nature in a Post-Wild World* (2011), où elle montrait que l'idée de préserver une nature vierge n'a pas de sens, dans la mesure où, partout sur Terre, les espaces naturels portent déjà les marques irrémédiables de l'activité humaine. Dans ce nouveau livre, elle enfonce le clou en montrant les problèmes que pose l'actuel idéal de conservation.

En particulier, elle avance que s'il existe de bonnes raisons de prendre en considération les animaux en tant qu'individus, puisqu'ils sont sensibles à la douleur, ont des émotions, manifestent des personnalités différentes et aspirent à vivre, il n'existe pas vraiment de raison de protéger les espèces en tant que telles. L'espèce est juste *« un concept abstrait »* qui englobe un ensemble d'animaux partageant un certain nombre de caractéristiques en un moment donné. Puis, l'évolution – productrice de la diversité des espèces – n'est pas intrinsèquement bonne. Si l'on peut parfois vouloir défendre telle espèce pour notre intérêt ou pour l'intérêt d'autres animaux, il est donc plus difficile de justifier rationnellement la valeur intrinsèque d'une espèce. Aussi E. Marris s'inquiète-t-elle des programmes de conservation qui engendrent de nombreuses souffrances. Par exemple, la reproduction en captivité peut permettre de sauver une espèce, mais elle se fait souvent au détriment d'individus qui doivent subir le stress de la capture et de l'emprisonnement. De même, E. Marris constate que nous accordons parfois une telle valeur au caractère « naturel » d'une région que, pour le préserver, nous sommes prêts à exterminer une grande quantité d'animaux appartenant à des espèces dites invasives. Est-ce vraiment légitime, s'interroge-t-elle ? En revanche, elle se demande si nous ne pourrions pas aider davantage les animaux en souffrance, par exemple en leur fournissant de la nourriture lorsqu'ils risquent de mourir de faim, voire en opérant des modifications génétiques, transmissibles de génération en génération, leur permettant d'être mieux adaptés à l'évolution de leur milieu de vie. La « sauvagerie » du monde ou « l'intégrité » des génomes seraient certes perdues, mais ces animaux auraient moins à souffrir.

E. Marris n'a pas de réponse à toutes les questions qu'elle pose. Mais elle nous invite à ne plus penser la nature de manière abstraite, notamment à travers l'idée que les espèces, la biodiversité et les écosystèmes seraient nécessairement à préserver en l'état. À la place, elle nous enjoint de réfléchir à la façon dont nous pourrions aider les animaux sauvages, pris individuellement, à mieux vivre. En somme, éviter les grands principes et faire preuve de plus de compassion. ■ T.L.

**>> Sommaires et commandes**
**sur www.scienceshumaines.com**

## SCIENCES HUMAINES - MENSUELS

Prix unitaire hors frais de port

272 ❑ **Le sport, une philosophie ?** 5,50 €
273 ❑ **Les pouvoirs de l'imaginaire** 5,50 €
274 ❑ **L'enfant et le langage** 5,50 €
275 ❑ **Liberté** Jusqu'où sommes-nous libres ? 5,50 €
276 ❑ **Aimer au 21e siècle** 5,50 €
277S❑ **25 ans** Numéro anniversaire 5,50 €
278 ❑ **Les lois de la réputation** 5,50 €
279 ❑ **Violence** 15 questions pour comprendre 5,50 €
280 ❑ **Passions** quand la passion nous embarque 5,50 €
281S❑ **Nature culture** la fin des frontières ? 5,50 €
282 ❑ **Apprendre à coopérer** 5,50 €
283 ❑ **Les nouvelles psychothérapies** 5,50 €
284 ❑ **Le sexe en 69 questions** 5,50 €
285S❑ **Qu'est-ce qu'une bonne école ?** 5,50 €
286 ❑ **Comment allons-nous travailler demain ?** 5,50 €
287 ❑ **La manipulation** 5,50 €
288S❑ **Et si on changeait tout ?** 5,50 €
289 ❑ **Les nouveaux visages de la précarité** 5,50 €
290 ❑ **La mondialisation en questions** 5,50 €
291S❑ **Les troubles de l'enfant** 5,50 €
292 ❑ **Qu'est-ce que le racisme ?** 5,50 €
293 ❑ **L'empathie** 5,50 €
294 ❑ **Nos vies intérieures** 5,50 €
295 ❑ **Les grands mythes de l'histoire de France** 5,50 €
296S❑ **Comment apprend-on ?** 5,50 €
297 ❑ **La société française** 5,50 €
298 ❑ **Psychologie de l'attention** 5,50 €
299 ❑ **Les livres de l'année** 5,50 €
300S❑ **Comment va le monde ?** 6,90 €
301 ❑ **Jusqu'où féminiser la langue française ?** 5,50 €
302 ❑ **Qu'est-ce qu'une belle vie ?** 5,70 €
303S❑ **Les intelligences de l'enfant** 6,70 €
304 ❑ **Penser l'emprise... et s'en défaire** 5,70 €
305 ❑ **L'invention des vacances** 5,70 €
306S❑ **Qu'est-ce que l'amour ?** 6,70 €
307S❑ **Éduquer.** Le conflit des modèles. 6,70 €
308 ❑ **La motivation au travail** 5,70 €
309 ❑ **Humains.** Nos origines repensées 5,70 €
310S❑ **Le cerveau** en 12 questions 6,70 €
311 ❑ **Abécédaire des idées d'aujourd'hui** 5,70 €
312 ❑ **L'art de parler** 5,70 €
313 ❑ **Etre un homme aujourd'hui** 5,70 €
314S❑ **L'attachement,** un lien vital 6,70 €
315 ❑ **Radicalités** 5,70 €
316 ❑ **Que devient la famille ?** 5,70 €
317S❑ **Corps et esprit** 6,70 €
318S❑ **Réussir à l'école** 6,70 €
319 ❑ **Comment manager aujourd'hui ?** 5,70 €
320 ❑ **Quand les émotions déraillent** 5,70 €
321S❑ **Le pouvoir des livres** 6,70 €
322 ❑ **Réparer la planète** 5,70 €
323 ❑ **Penser par soi-même** 5,70 €
324 ❑ **Croire en Dieu aujourdh'ui** 5,70 €
325S❑ **L'autisne en 10 questions** 6,70 €
326 ❑ **Altruisme et solidarité** 5,70 €
327 ❑ **Les peuples premiers** 5,70 €
328S❑ **La force de vivre** 6,70 €
329S❑ **Grandir aujourd'hui** 6,70 €
330 ❑ **L'estime de soi** 5,70 €
331 ❑ **La connerie décryptée** 5,70 €
333 ❑ **Le langage** 5,90 €
334 ❑ **La France en révolutions** 5,90 €
335S❑ **Peut-on réparer l'humain ?** 6,90 €
336 ❑ **Rêver** 5,90 €
337 ❑ **Travail. Les nouvelles fractures** 5,90 €
338 ❑ **L'art de (bien) manger** 5,90 €
339 ❑ **Comment vivre ?** 6,90 €
340S❑ **Le choc des idées** 6,90 €
341 ❑ **Que valent les nouvelles pédagogies ?** 5,90 €
342S❑ **Psychologie de la violence** 6,90 €

## HORS-SÉRIE
## SCIENCES HUMAINES - HORS ABONNEMENT

Prix unitaire hors frais de port

| | non abonnés | abonnés |
|---|---|---|
| 20 ❑ Les grands penseurs des sciences humaines | 8,50 € | 4,50 € |
| 21 ❑ Les grandes idées politiques | 8,50 € | 4,50 € |
| 22 ❑ Quelle éthique pour notre temps ? | 8,50 € | 4,50 € |
| 23 ❑ Comprendre le Moyen-Orient | 8,90 € | 4,50 € |
| 24 ❑ Où va la France ? Enjeux de notre temps | 8,90 € | 4,50 € |
| 25 ❑ 30 ans. Les grands entretiens | 8,90 € | 4,50 € |

## Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES - TRIMESTRIELS

Prix unitaire hors frais de port

39 ❑ **Élever ses enfants** 7,50 €
40 ❑ **Villes durables** 7,50 €
41 ❑ **De la formation au projet de vie** 7,50 €
42 ❑ **La psychologie aujourd'hui** 7,50 €
43 ❑ **La philosophie, un art de vivre** 7,50 €
44 ❑ **Les métamorphoses de la société française** 7,50 €
45 ❑ **Les grands penseurs de l'éducation** 7,50 €
46 ❑ **Les grands penseurs du langage** 7,50 €
47 ❑ **Les âges de la vie** 7,50 €
48 ❑ **Eurêka !** L'histoire des grandes découvertes 7,50 €
49 ❑ **Ces pionnières qui ont fait l'histoire** 7,50 €
50 ❑ **La psychologie en débats** 7,50 €
51 ❑ **Les sagesses orientales** 7,90 €
52 ❑ **Le pouvoir des images** 7,90 €
53 ❑ **Soigner.** Une science humaine 7,90 €
54 ❑ **Les grands psychologues...** 7,90 €
55 ❑ **Devenir soi-même** 7,90 €
56 ❑ **Les lumières** 7,90 €
57 ❑ **Les grandes controverses de la philosophie** 7,90 €
58 ❑ **Bonheur d'apprendre et d'enseigner** 7,90 €
59 ❑ **Psychologie** 7,90 €
60 ❑ **Magies et sorcelleries** 7,90 €
61 ❑ **La grande histoire de l'humanisme** 7,90 €
62 ❑ **Démocratie** 7,90 €
63 ❑ **La grande histoire du féminisme** 7,90 €
64 ❑ **Qu'est-ce que la science ?** 7,90 €

## HORS-SÉRIE
## Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES - HORS ABONNEMENT

Prix unitaire hors frais de port

| | non abonnés | abonnés |
|---|---|---|
| 4 ❑ La grande histoire de l'Islam | 8,50 € | 4,50 € |
| 5 ❑ Les monothéismes | 8,50 € | 4,50 € |
| 6 ❑ La grande histoire du christianisme | 8,50 € | 4,50 € |
| 7 ❑ La grande histoire de la Chine | 8,90 € | 4,50 € |
| 8 ❑ La grande histoire de l'Afrique | 8,90 € | 4,50 € |
| 9 ❑ Rome, Athènes | 8,90 € | 4,50 € |

## NOS DIVERS HORS-SÉRIES - HORS ABONNEMENT

Prix unitaire hors frais de port

| | non abonnés | abonnés |
|---|---|---|
| ❑ Les grands enjeux du monde contemporain | 12,00 € | 8,00 € |
| ❑ Les 100 penseurs des sciences humaines | 12,50 € | 8,00 € |
| ❑ Les 100 penseurs de l'économie | 12,50 € | 8,00 € |
| ❑ Psycho : comment se soigner ? | 8,50 € | 4,50 € |
| ❑ La nouvelle histoire du monde | 12,00 € | 8,00 € |
| ❑ Quelles villes pour demain ? | 8,90 € | 4,50 € |
| ❑ La guerre des origines à nos jours | 12,50 € | 8,00 € |
| ❑ Philo : auteurs et thèmes | 12,50 € | 8,00 € |
| ❑ La psychologie de l'enfant en 30 questions | 12,50 € | 8,00 € |
| ❑ Comment la littérature peut changer nos vies | 12,50 € | 8,00 € |
| ❑ Les psychothérapies | 12,50 € | 8,00 € |

SCIENCES HUMAINES

# BON DE COMMANDE

**»Sommaires et commandes sur www.scienceshumaines.com**

## SCIENCES HUMAINES MENSUELS

Inscrire les numéros commandés — Prix Unit. — Quant. — soit

5,50 € x = 5,70 € x = 5,90 € x = 6,70 € x = 6,90 € x =

Total

## HORS-SÉRIE SCIENCES HUMAINES

HORS ABONNEMENT

(abonné, indiquez votre n° ci-contre) .....

Inscrire les numéros commandés — Prix Unit. — Quant. — soit

4,50 € x = 8,50 € x = 8,90 € x =

Total

## Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES

HORS ABONNEMENT - TRIMESTRIELS

Inscrire les numéros commandés — Prix Unit. — Quant. — soit

7,50 € x = 7,90 € x =

Total

## HORS-SÉRIE Les GRANDS DOSSIERS des SCIENCES HUMAINES

HORS ABONNEMENT

(abonné, indiquez votre n° ci-contre) .....

Inscrire les numéros commandés — Prix Unit. — Quant. — soit

4,50 € x = 8,50 € x = 8,90 € x =

Total

Retrouvez toutes nos publications et notre catalogue de livres
**www.scienceshumaines.com/boutique**

## NOS DIVERS HORS-SÉRIES

HORS ABONNEMENT

(abonné, indiquez votre n° ci-contre) .....

Inscrire les numéros commandés — Prix Unit. — Quant. — soit

4,50 € x = 8,00 € x = 8,50 € x = 8,90 € x = 9,80 € x = 12,00 € x = 12,50 € x =

Total

**TOTAL DES MAGAZINES** €

**PARTICIPATION AUX FRAIS DE PORT**

| | |
|---|---|
| France | 3,00 € |
| Europe, Afrique, Dom-Tom | 5,00 € |
| Amérique, Asie, Océanie | 7,50 € |

**TOTAL FRAIS DE PORT** €

**TOTAL DE MA COMMANDE**

**Magazines + frais de port =** €

5 magazines achetés, le 6e offert

**GAGNEZ DU TEMPS !**

Commandez par téléphone
**03 86 72 07 00**

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE **code 342**
ou sur **www.scienceshumaines.com**

BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT À RETOURNER À **SCIENCES HUMAINES - BP 256 - 89004 AUXERRE**

**ADRESSE DE LIVRAISON** (écrire en lettres capitales)

☐ Mme ☐ M.

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

.....

PAYS ..... TÉL .....

PROFESSION .....

E-MAIL .....

☐ Je désire recevoir une facture acquittée

**PAIEMENT**

Ci-joint mon règlement de ..... € par :

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Sciences Humaines »

☐ Virement BP Bourgogne Franche-Comté

IBAN : FR76 1080 7004 0922 1217 7531 021 - BIC : CCBPFRPPDJN

☐ C.B. n° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Expire le : ☐☐☐☐ Cryptogramme ☐☐☐

(3 derniers chiffres verso CB)

Date et signature obligatoires :

342

Conformément à la loi «Informatique et libertés» du 6/01/78, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, et vous opposer à leur transmission éventuelle à d'autres sociétés, en nous écrivant.

# “Comment s’y retrouver dans le pluralisme des thérapies ?

132 pages - 12,50 €

Chez votre marchand de journaux

Par téléphone au **03 86 72 07 00**
Retrouvez toutes nos publications
en scannant ce QR code

ILLUSTRATION PAR ALFRED